

PIERRE FONTAINE

**LA MORT
ÉTRANGE DE
CONRAD
KILIAN**

**INVENTEUR
DU PÉTROLE
SAHARIEN**

Les Sept couleurs



SHOUT
SHARE **IT**

La mort étrange
de
CONRAD KILIAN
Inventeur du pétrole saharien

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

- * FRANCE-ALLEMAGNE (en collaboration) Editions d'Harthoy.
- * LES EXOTIQUES, nouvelles, Editions Jean-Renard.
- * LA MORT MYSTERIEUSE DU GOUVERNEUR RENARD, Editions Jean-Renard.
- * L'ETRANGE AVENTURE RIFFAINE, Editions Jean-Renard.
- * LE MENSONGE DU DOCTEUR GANIOT, nouvelles, Editions Jean-Renard.
- * EL BIR (Sahara), roman. Editions Jean-Renard.
- * VISIONS IMPÉRIALES, illustré, Editions Arthaud.
- * MOYA (Tahiti), roman. Editions Self.
- * LES VENTS DE SABLE (sud-algérien), roman, Editions Self.
- * DANS L'OMBRE DE JEAN CHARCOT, récit, Editions Arthaud.
- * SAINT-PETROLE (Proche-Orient), roman, Editions Self.
- LA MAGIE CHEZ LES NOIRS, illustré, réédité sous le titre :
MAGIE NOIRE, Editions Le Scorpion.
- * OLO (Afrique équatoriale) roman, Editions Le Dauphin.
- * LA GUERRE OCCULTE DU PETROLE, Editions Dervy.
- * L'ETOILE NOIRE (Afrique occidentale), roman, Editions Le Dauphin.
- * ALGER-TUNIS-RABAT, Editions Dervy.
- TOUGGOURT, Capitale des Oasis, illustré. Editions Dervy.
- BOU-SAADA, Porte du Désert, illustré, Editions Dervy.
- LA GUERRE FROIDE DU PETROLE**, Editions « Je Sers ».
- BATAILLE POUR LE PETROLE FRANÇAIS, Editions « Je Sers ».
- DOSSIER SECRET DE L'AFRIQUE DU NORD, Editions *Les Sept Couleurs*.
- LA BELLE ADRIENNE, demi-mondaine. Editions Le Scorpion.
- LA NOUVELLE COURSE AU PETROLE**, Editions *Les Sept Couleurs*.
- ABD-EL-KRIM. illustré. Editions *Les Sept Couleurs*.
- ENQUETES NOIRES, Editions *Les Sept Couleurs*.

(Les ouvrages précédés d'un * sont épuisés.)

(Les ouvrages en gras ont eu la chance d'être réédités en format numérique par la LENCULUS)

Toutes les rééditions de Lenculus sont gratuites et ne peuvent faire l'objet de tractations.

Si tel est le cas, vous êtes au devoir de verser la somme à l'auteur ou ses ayant droits.

Qu'on se le dise !...

Pierre FONTAINE

La mort étrange
de
CONRAD KILIAN
Inventeur du pétrole saharien

LES SEPT COULEURS
58, Rue Mazarine, PARIS (6^e)

Copyright by Editions les sept couleurs – Paris 1959
Scan, ORC, mise en page – Décembre 2007

LENCULUS

Pour la **Libraire Excommuniée Numérique** des **CUrieux de Lire les USuels**
Cette librairie est gratuite et ne peut faire l'objet d'une quelconque transaction monétaire.

I

AVANT-PROPOS

La mort étrange de Conrad Kilian ne remonte qu'à 1950. Histoire contemporaine et, en même temps, actualité permanente, car les conséquences de l' « affaire Kilian » ne sont pas terminées en Afrique.

La personnalité de Conrad Kilian accompagne l'importance des événements historiques provoqués par les découvertes du géologue et par son inlassable activité politico-diplomatique pour doter la France du Fezzan conquis par Leclerc.

Le Fezzan ?

D'abord un bassin pétrolier peut-être unique au monde.

Ensuite, la route transafricaine n° 2 (après celle du Nil).

Enfin, la serrure de sécurité de l'Afrique française.

En temps opportun, Kilian prévint les gouvernants : si vous renoncez au Fezzan, vous perdrez l'Afrique. Simple parallèle :

- (1) Au lendemain de la première guerre mondiale, malgré les traités et les accords, la France abandonna Mossoul (la région pétrolifère providence de l'Iraq). Sous les pressions étrangères, elle évacua l'Anatolie inférieure, la Cilicie et le sandjak d'Alexandrette. Dès 1925, révolte druze en Syrie ; Lawrence essayait de chasser les Français de leur mandat confié par la S.D.N. Cette fois, la France tint bon. Jusqu'en 1945, quand, le moment étant opportun, les troupes britanniques du général Spears se joignirent aux émeutiers syriens pour évincer définitivement la France des régions pétrolifères du Moyen-Orient. 'Vingt ans d'intrigues, mais le but était atteint.
- (2) Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le Fezzan (ex-italien), conquis par Leclerc en 1942/43, était virtuellement attribué à la France : « *C'est la part de la*

France dans la bataille d'Afrique », dira le général de Gaulle. Un seul homme connaissait les richesses pétrolifères et la valeur stratégique du pays : Conrad Kilian. Sous les mêmes pressions étrangères qu'en Asie, la France lâcha le Fezzan en 1950. Ensuite, elle renonça à la Tunisie et au Maroc. En 1945, premier essai de rébellion en Algérie (Kabylie) fomenté par des agents secrets étrangers. La France réagit. 1954 : renaissance de la guerre en Algérie et les précédents tunisien et marocain permirent à l'Afrique noire d'éclater à son tour.

Le parallèle est terminé.

Les méthodes des pétroliers anglo-saxons ne varient pas, sans guerre d'Algérie, pas de 13 mai 1958 à Alger avec ses conséquences politiques métropolitaines.

Le Fezzan étant indiscutablement le point de départ du bouleversement nord-africain, son « inventeur », qui avait tout prévu, entre donc dans l'Histoire. Cet inventeur est Conrad Kilian.

D'autres écrivains, plus savants de nous, s'empareront un jour du personnage pour le magnifier dans son comportement intime et scientifique. Le but de cet ouvrage est de situer le rôle historique de Kilian. L'importance de ce rôle est tellement considérable dans ses répercussions, qu'il nous fallut continuer l'examen des faits après la mort de Kilian pour démontrer combien la présence de cet homme s'avérait gênante dans l'application implacable d'un plan en tout point semblable à celui qui se déroula de 1920 à 1945 en Asie mineure.

Précisons que les menées étrangères n'eussent pas été couronnées de succès sans des carences et des complicités françaises, en Afrique comme en Asie.

L'histoire Kilian-Fezzan est peut-être l'épisode d'après-guerre le plus dramatique des erreurs volontaires. La sincérité nous oblige à n'omettre aucun des détails du cadre. Nous exposons, le lecteur jugera. Les personnalités citées s'intègrent dans la petite et dans la grande Histoire des grandeurs et des servitudes.

Leclerc et Kilian, deux vicTimes des services secrets menant impitoyablement les batailles occultes de la paix pour des hégémonies économiques. Deux hommes qui moururent d'avoir cru au rayonnement de leur pays.

P. F.

PREMIÈRE PARTIE

AVEC CONRAD KILIAN

I

ESSAI SUR CONRAD KILIAN

« Si l'on me demandait de désigner l'homme de ma génération qui symbolisait la noblesse, je répondrais : Conrad Kilian.

« Car le mot noblesse, dans le sens d'élévation, englobe un ensemble de vertus, physiques et morales, rarement réuni chez un seul être.

« Conrad Kilian, physiquement et moralement, avait toutes ces vertus : la beauté, le courage, la générosité, l'intelligence, je dirai même le génie. Il les avait à un degré démesuré, à la seule échelle possible : son Sahara. »

Ainsi s'exprime M. François de Chasseloup-Laubat, un des amis d'enfance de Kilian que ce dernier appelait «mon frère ».

Quand le premier pétrole saharien jaillit à Edjeleh, en 1956, qui connaissait le nom de Conrad Kilian ? Quelques savants, un cercle d'amis restreint, les hommes politiques touchés par les communications du géologue et de rares spécialistes en matière pétrolifère. Les services secrets étrangers, eux, ne l'ignoraient pas. Le grand public de son pays n'avait pas encore été touché par ce nom.

Jusqu'alors, l'incompréhension scientifique et politique se révélait à peu près totale à l'égard de Kilian. Mais, quand en Fezzanie, à la frontière saharo-libyenne, les prospecteurs trouvèrent le pétrole à faible profondeur, alors on s'écria : « Kilian avait raison ! » Ses rares défenseurs, comme Georges Daumain, le professeur Bourcart et quelques autres triomphèrent. Conrad était mort depuis six ans dans un assassinat camouflé en suicide.

Le nom de Kilian commença à filtrer dans la presse. Quelques journaux et magazines s'emparèrent du curieux personnage disparu à l'âge de 52 ans. L'exotisme se mêla aux récits. L'homme et le cadre se prêtaient à une belle histoire du pionnier méconnu. On se garda d'approfondir, l'affaire Kilian étant une affaire de pétrole.

Une légende naquit. Colporter une légende n'est pas notre dessein, car Conrad Kilian se

suffit à lui-même sans légende si l'on fouille son étrange aventure. L'homme pouvait réaliser une immense fortune en vendant ses renseignements acquis en des missions montées de ses deniers personnels. Il voulait que la France, et rien qu'elle, profitât de ses découvertes. Alors, il mourut dans la gêne, traqué par des puissances invisibles et intouchables.

Il convient, avant de développer l'« affaire Kilian », d'essayer une explication du personnage, assez complexe reconnaissons-le.

Conrad avait du génie et il le savait. Le génie pour un géologue ? L'intuition jointe à la science. Il disait lui-même qu'il « dialoguait avec les pierres ». Un sixième sens l'incitait à s'accrocher à un détail plutôt qu'à un autre, à ne pas demeurer dans les limites des choses apprises et ce détail le mena vers la grande œuvre. Conrad Kilian est le créateur de la géologie saharienne.

Aujourd'hui, personne ne lui conteste plus ce génie, mais Kilian ne douta jamais qu'il ne le possédât. D'où, surtout dans le monde scientifique, des rancunes, des heurts et des animosités qui, pour n'être point déclarés, ne s'en révélèrent pas moins agissants. Son ami, M. France Ehrmann, géologue de la Faculté d'Alger, eut raison de parler de « *l'incompréhension du monde savant et des pouvoirs publics* » à l'égard de Kilian et de ses répercussions sur son caractère ⁽¹⁾. Fort heureusement, le géologue eut assez de confiance en lui-même pour ne jamais sombrer dans le doute.

Le caractère entier de Kilian le fit juger soit vaniteux, soit orgueilleux. M. France Ehrmann assure que lorsque son jeune collègue débarqua de France en 1922, il lui demanda si « une paire de gants blancs était seyante au Sahara », et il se présenta « tout bouffi d'orgueil et de vanité ». Doit-on confondre vanité et panache ?

Au cours d'une discussion, son « frère », M. de Chasseloup-Laubat et ses deux anciens amis, le professeur J. Alloiteau et M. Henri Dupriez se mirent d'accord sur le mot « suffisance » pour situer moralement Kilian dans ses rapports avec la société. S'il est vrai qu'un écrivain doit « vivre » avec son héros pour le bien comprendre, le mot suffisance nous paraît celui qui convient le mieux au comportement du géologue.

Cet homme de génie extériorisait ses gamineries et ses *canulars* avec un tel sérieux que ses interlocuteurs, tout en se taisant, le taxaient facilement d'« orgueil ». Par exemple, lorsqu'il annonça, en 1942, que le gouvernement l'avait nommé « ambassadeur de France au Fezzan » et qu'il fallait l'appeler « M. l'ambassadeur », on le crut et on l'accusa de vanité, mais lui seul rit en son for intérieur. Si vraiment son orgueil avait été tel qu'on voulut bien le dépeindre, il ne serait pas venu déjeuner chez son ami Ehrmann pendant la guerre (1942-45) « *lorsqu'il n'avait pas d'argent, c'est-à-dire très souvent* ». (B. Collin du Bocage).

¹ M. France Ehrmann fut de ceux qui crurent, par raisonnement géologique, à la présence du pétrole au Sahara. Il envoya, voici une trentaine d'années, un mémoire en ce sens à l'Académie des Sciences qui refusa de le publier et le lui retourna avec cette mention : « *Peut-être vrai, mais trop hardi. En tout cas, contraire au sentiment du secrétaire a.* » (B. Collin du Bocage.)

Sans humour, Kilian n'eût pas été un génie, car c'est encore du génie que de recevoir 100.000 frs pour effectuer une mission, croquer la somme avant de se mettre en route, et réaliser quand même la mission avec les moyens du bord, avec le même soin et les mêmes scrupules que s'il avait l'argent en poche.

Les origines de Conrad Kilian peuvent expliquer son caractère et son sens inné des grandeurs morales. Sa mère était une Boissy d'Anglas, descendante du président de la Convention. Son père, Wilfred, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Grenoble, venait d'une vieille famille strasbourgeoise dont les membres s'illustrèrent dans la gravure sur bois ; avec Pierre Ternier, il demeure le fondateur de la géologie des Alpes. Le frère de Conrad, officier de marine, deviendra le contre-amiral Robert Kilian. Ses deux sœurs, Mathilde et Magalie, excellentes musiciennes, formaient avec Conrad, violoncelliste, un orchestre de chambre sous l'œil attendri d'une mère passionnée d'art et de musique. La rigueur, de jadis, de la confession protestante, surtout en Dauphiné, ajoutait la culture permanente des vertus morales.

Le 25 août 1898, Conrad Kilian naquit au château des Sauvages, près de Lamastre, clans l'Ardèche.

L'amiral Kilian résuma la jeunesse de son frère en ces termes :

« A la mort de mes grands-parents, la propriété des « Sauvages » a été vendue quand Conrad avait cinq ou six ans. Mes parents s'installèrent à Grenoble. Même dans sa prime jeunesse, Conrad a toujours été original et assez personnel. Dès le Lycée de Grenoble, il a toujours été, de plus en plus, comme vous l'avez connu : conscient de sa supériorité intellectuelle et aussi de son rang social, voulant imposer ce qu'il croyait bien et vrai aux autres, souvent avec brutalité, cinglant quelques fois dans ses remarques avec les gens qu'il n'aimait pas ou n'estimait pas ; mais bon et dévoué à ceux qu'il aimait... trop même parfois. J'ajoute que ce sont peut-être les traditions de famille et ses lectures, dans sa jeunesse, de romans de chevalerie, qui ont orienté son caractère dans cette direction. Du reste, il s'est toujours intéressé à l'histoire, à la féodalité, à la vie des grands capitaines de l'antiquité, du moyen-âge et de la Renaissance et il avait une grande érudition là-dessus. De plus, à un moment de sa jeunesse, quand il était encore au lycée, il s'est attaché, pendant assez longtemps, aux choses préhistoriques et avait acquis une bonne culture dans cette branche.

« Dès dix à onze ans, il s'était intéressé à tout ce qui touchait les sciences naturelles et il a fait collection de coléoptères, de papillons et également d'échantillons géologiques, dont il avait encombré sa chambre et notre appartement. Il suivait, en effet, les excursions géologiques que mon père faisait, soit seul pour étudier certaines questions qu'il avait à cœur, soit avec ses étudiants. Il s'y intéressait beaucoup, ce qui faisait évidemment très plaisir à mon père...

« Il a fait ses études au lycée de Grenoble jusqu'au deuxième baccalauréat mais, en grandissant, le caractère que vous lui connaissez s'est affirmé et il s'est trouvé en mauvais

termes, assez souvent, avec certains de ses professeurs qui étaient exaspérés par ce qu'ils appelaient, à tort, son « esprit dédaigneux », mais ils reconnaissaient son intelligence et son aptitude aux sciences grâce à ses dons d'observation... » ⁽²⁾

L'École Navale attirait Conrad ; il pensait suivre les traces de son frère, mais il dut y renoncer à cause de son état de santé.

Nous étions en 1916 ; il voulut s'engager, mais pour le même motif, le service de santé le refusa à trois reprises différentes. Il intrigua et se fit recommander afin d'être reconnu « bon pour le service ». Envoyé à Fontainebleau dans l'artillerie, il décrocha son galon d'aspirant et termina la guerre comme sous-lieutenant avec croix de guerre.

Démobilisé, il revint à Grenoble pour terminer ses études.

Il préparait sa licence lorsque des « explorateurs », suisses en majeure partie, sollicitèrent son père de leur trouver un jeune étudiant en géologie pour les accompagner au Sahara. Cette expédition ne cherchait pas du pétrole ou les traces de l'Atlantide ; elle espérait découvrir les fameuses, autant que légendaires, émeraudes garamantiques qui devaient leur procurer la fortune. Conrad insista tant auprès de son père que ce dernier consentit à désigner son fils.

En 1922, la petite expédition s'enfonça au Sahara par le sud-Constantinois. La caravane partit de Touggourt sous la conduite d'un ancien sous-officier des compagnies sahariennes dont Kilian fera un portrait peu flatteur à son retour ; disons même qu'il le peindra sous les traits d'un aventurier, dans le sens le plus péjoratif du terme, uniquement soucieux de gagner de l'argent. Les rapports entre les deux hommes se transformèrent en une véritable hostilité. La course aux émeraudes manquait-elle d'intérêt pour le géologue au point qu'il négligea cet objectif pour se livrer à des recherches géologiques plus pures ? Cette évolution nous paraît vraisemblable. Bref, dans les premiers jours d'avril 1922, après une dispute avec le chef de la mission, il abandonna le convoi en compagnie du guide qui s'était joint à eux à Fort-Flatters.

A l'époque, le Sahara était encore l'objet de passionnantes discussions. S'agissait-il d'un continent qui se desséchait ou d'une ancienne mer qui se comblait ? La question paraît tranchée, aujourd'hui, par les résultats de nombreuses explorations, mais en 1922 les controverses allaient bon train et Kilian commençait à être bouleversé par les découvertes qu'il effectuait en « auscultant » les pierres et en examinant les fossiles trouvés.

Fils d'un géologue renommé, petit-neveu de Cuvier père de l'anatomie comparée et de la paléontologie, ce qu'il n'avait pas encore eu le temps d'apprendre, il le découvrait au contact direct des éléments comme si la science de ses ascendants stagnait dans son subconscient pour lui venir tout à coup en aide. Il collectionna les cailloux et couvrit ses carnets de notes et de croquis.

Toujours seul avec son guide, deux carabines pour se défendre, il erra au hasard de son instinct, bivouaquant avec les nomades de rencontre ou s'arrêtant dans les rares villages

² Propos recueillis par M. F. de Chasseloup-Laubat : » Hommage à Conrad Kilian.

échelonnés sur son périple. Il ne se contenta plus de géologie, il se pencha attentivement sur le *saraoui* (habitant du désert), voulut le comprendre, parler sa langue, lui rendre les services en son pouvoir. Comme il ne cherchait pas à exploiter ses hôtes, les Touareg le reçurent avec sympathie. Quand il arriva au mois de juin à In Salah, les autorités le croyaient mort et des recherches étaient effectuées pour le retrouver.

Eprouvé par cette longue randonnée avec des moyens matériels réduits, il dut recevoir des soins pendant un mois et demi avant de reprendre la route du nord en compagnie du capitaine Dupré. Trois semaines après, il rejoignait Touggourt, la capitale des oasis et, bientôt, la France et Grenoble.

Malgré son enthousiasme, il ne réussit pas à convaincre d'emblée son père à ses théories sur la géologie saharienne. Il réduisait à néant tant de théories...

Conrad se remit à ses études et, de 1923 à 1925, passa trois certificats de licence ès-sciences, géologie, zoologie et chimie générale. Son frère rappellera que, pour ne rien devoir à l'influence de son père, professeur à Grenoble, il se rendit à Lyon pour son certificat de géologie. Il ne lui restait plus qu'à tenter le doctorat lui permettant d'accéder à une chaire de géologie dans une faculté. Vie tranquille, avenir assuré...

Ce destin eût sans doute semblé normal à Conrad Kilian s'il n'avait pas déjà pris contact avec le Sahara. Sa vie se trouvait bouleversée par sa première exploration. Fut-il « envoûté » comme on l'écrivit ? Il ne le semble pas. Il était passionné et sa passion avait deux racines : la révélation géologique du Sahara qui malmenait toutes les conceptions généralement admises (ce qui ne déplaisait pas à son tempérament de « casseur d'assiettes ») et le sentiment de noblesse qui se dégageait de la plupart des Touareg qu'il avait rencontrés et au contact desquels il se sentait parfaitement à l'aise.

Les populations désertiques possèdent leur code de leur honneur. Avant Kilian, Charles de Foucauld, Laperrine, Gautier, expliquèrent longuement que les grandes tribus — qu'il ne faut pas confondre avec les pirates ou les écumeurs des sables — se révélaient sociables et même amicales sans qu'il soit nécessaire de tirer un coup de fusil, à la condition que l'on respectât leurs coutumes, leurs mœurs et leur sens particulier de la grandeur. L'amenokal du Hoggar, Ag Amastane, fut un grand ami de la France, fidèle et sûr, qui par respect à la parole donnée, minimisa la révolte fomentée par les Sénoussis au Sahara en pleine première guerre mondiale. Un des côtés du génie intuitif de Kilian, bercé, ne l'oublions pas, de récits de chevalerie et de bravoure, fut d'assimiler, dès son premier voyage, le sentiment de noblesse qui s'exhalait de ces gens inconnus de lui malgré leur vie primitive et l'odeur due au manque de soins d'hygiène les plus élémentaires.

Le devoir de l'homme qui veut comprendre consiste à ne pas juger autrui suivant sa propre éducation ou sa civilisation. Kilian réalisa très rapidement les mots, les comparaisons, les gestes à éviter et qui, usuels et logiques en France, peuvent devenir des vexations ou des injures dans une autre civilisation. Ses bonnes relations avec les Touareg expliquent sa quiétude pendant

son voyage dans un pays alors réputé peu hospitalier aux roumis isolés. Il ne rencontra pas que des « nobles guerriers » de métier des armes est le seul métier « noble » au Sahara), mais il ne retint que la fière allure de ceux qui l'accueillirent. Cet aspect saharien séduisait incontestablement Conrad Kilian.

A Grenoble, pour prolonger l'illusion, il se vêtit en Targui avec zarouel, boubou, long cheich et naïls ; il pensait ainsi se trouver encore dans le désert. Physiquement à Grenoble et moralement au Sahara, ainsi peut-on résumer la période 1922-1926 pendant laquelle il prépara ses certificats de licence.

Il se fiança, mais, par malheur pour son doctorat et ses projets matrimoniaux et par bonheur pour son désir d'évasion, son père mourut en 1925. Le temps de réaliser sa part d'héritage et il repartit pour le Sahara, sans mission officielle, à son compte personnel. Pendant trois ans, il parcourra le Sahara oriental et cette deuxième exploration sera la plus importante pour ses travaux géologiques qui lui permettront d'affirmer la présence du pétrole en Fezzanie.

Kilian n'organisa tout d'abord qu'une petite caravane d'une demi-douzaine de chameaux avec deux guides assez peu rassurés de s'avancer vers le Ténéré du Taffasset, une région que le nomade refusait de traverser car « elle constituait un désert absolu sans point d'eau ». Kilian se dirigea à la boussole et au repère astronomique. Une marche de la soif. Sa carabine menaça un guide qui voulait l'abandonner dans ce pays de mauvaise réputation. Les rares puits rencontrés étaient ensablés. On a dit « empoisonnés », mais sans preuve et sans que rien ne vienne justifier, *à ce moment*, un acte de malveillance. La petite expédition sera sauvée par la mise à mort d'un chameau dont la poche stomacale donna un liquide qui, après filtrage, apporta les quelques litres d'eau nécessaires aux trois hommes pour achever leur traversée.

Le géologue se trouvait en Fezzanie. Ce Fezzan est-il italien ou français, nul ne le sait trop. La région manque de poteaux-frontière. Kilian n'était pas par hasard de ce côté du Sahara oriental. Les indices géologiques lui indiquaient une continuité de formation terrestre dont, jusqu'à présent, il n'avait surtout exploré que les contreforts. Le bassin principal lui manquait. C'est en Fezzanie qu'il allait le découvrir après un an et demi de recherches en tous sens.

La région n'étant pas renommée comme un lieu de tourisme tranquille, Conrad engagea, toujours à ses frais, une vingtaine d'indigènes méharistes, qu'il baptisa « goumiers », mal armés d'antiques fusils à un coup, mais assez nombreux pour inspirer un minimum de respect aux pillleurs de caravanes toujours à l'affût d'une razzia lorsqu'ils ne redoutent pas le nombre. Il créa la fonction d'écuyer - banneret ; attachés au sommet d'une lance, flottent un oriflamme français et la bannière des Kilian frappée de la devise « Avec Kilian, toujours vaillants ». Le savant et le chevalier ne se quittent pas.

A cheval, c'est-à-dire à méhara, sur le Fezzan français dit Sahara oriental et sur le Fezzan italien, Conrad inventoria de Ghadamès et Rhat (ou Ghat) jusqu'au-delà de Toummo (voir cartes page 46). Découvrant une vaste région qu'aucun blanc n'avait parcourue avant lui et

qui lui parut sans maître, le côté chevalier de Kilian se réveilla ; il se déclara « explorateur souverain » et en prit possession au nom de la France. Nous consacrerons un chapitre à ce *res nullius* après avoir esquissé les différends franco-italiens sur les frontières libyo-fezzano-sahariennes.

Les traités avaient donné Rhat à l'Italie qui ne s'occupait pas, ou très peu, de l'arrière-pays libyen. Plus de quinze ans après le traité italo-turc, Rhat se trouvait toujours sous l'absolu contrôle des indigènes et aucun Italien ne s'était encore aventuré dans cette cité « importante » pour la stratégie désertique, mais réputée coupe-gorge pour les blancs. Les allées et venues de Kilian et de sa petite troupe ne passant pas inaperçues, le cheikh de Rhat mit à prix la tête de Kilian.

Le géologue réalisa vite que, tôt ou tard, un musulman — même parmi ceux de sa troupe — ne résisterait pas à l'attrait de la prime en échange de sa tête... qui vaudrait, par surcroît, à son assassin, un certificat de félicité au paradis d'Allah pour avoir supprimé un infidèle. Pour éloigner cette menace permanente, Kilian décida de tenter un coup de maître en misant sur le caractère « noble » du *saraoui*.

Afin d'indiquer que ses intentions n'étaient pas belliqueuses, il laissa ses « goumiers » à une bonne distance de la ville et s'avança au pas lent de son mehara vers Rhat, suivi de son seul écuyer-banneret.

La vue de cet homme blanc, sans arme, qui n'épie pas, ne paraît pas inquiet, produisit une forte impression sur les gens de Rhat l'observant derrière leurs remparts. Les rhati ouvrirent les portes de la ville et Kilian entra dans Rhat en regardant droit devant lui. Les chefs indigènes lui ménagèrent une réception d'égal à égal et le géologue repartit aussi sereinement qu'il était venu. Par la suite, jamais il ne sera menacé par les indigènes agissant de leurs propres sentiments. La chronique assure que Conrad Kilian fut le premier blanc reçu en visite amicale à Rhat.

Si la deuxième exploration de Kilian se déroula sans trop de heurts dans le cadre purement local, il n'en fut pas de même du côté de ses compatriotes. Animosités, inimitiés, débordant du cadre scientifique sur le plan administratif, se manifestèrent. Convenons que le caractère du géologue fournissait une partie de l'huile mise sur le feu ! « *Il était persuadé qu'il avait raison, et il nous le faisait voir !* », nous confia un de ses collègues des plus acharnés à la défense de sa mémoire.

Indépendant, procédant à l'autofinancement de ses recherches, le géologue se montrait peu enclin à suivre les conseils et les suggestions surtout des services officiels dont certains ne lui ménagèrent ni les coups fourrés, ni les rapports défavorables. En haut lieu, on le dépeignait comme une sorte d'aventurier sans scrupule ; les uns iront jusqu'à prétendre qu'il cherchait de l'or. A l'époque, Kilian ne paraissait pas versé à fond dans la connaissance des coulisses de la guerre secrète du pétrole. Il ignorait qu'au moment précis où il prospectait géologiquement le Fezzan, le groupe britannique Pearson, dont un des associés était Basil Zaharoff, s'occupait

fort activement — déjà — du pétrole algérien des Territoires du Sud (Sahara) étaient reliés à l'Algérie). *Il était alors interdit* aux Français de parler du pétrole en Algérie. ⁽³⁾

Ce qui nous incite à penser que Kilian ne devait pas connaître toute l'âpreté de cette lutte, c'est l'accent qu'il mit sur le sens de ses recherches lorsqu'il fit une conférence sur sa deuxième expédition à la *Royal Geographical Society* de Londres. Ce n'est pas un paradoxe de penser que Kilian, lui-même, attisa la curiosité des Britanniques qui devaient devenir ses implacables ennemis, bien qu'il eût, fait unique et sans précédent, refusé la grande médaille d'or décernée par cette docte *society*.

Bref, pour plusieurs raisons plus ou moins avouées, Kilian ne jouissait pas de toutes les sympathies en haut lieu et le gouverneur général de l'Algérie, Cardes, le lui fit bien sentir.

Kilian se trouvait sur le chemin du retour à Ouargla, cette oasis du Grand Erg oriental déjà curieuse avant de devenir un centre pétrolier. L'excellent méhariste que fut le lieutenant-colonel Carbillet, estimant que la ville de son P. C. manquait d'attraits, *avait fait construire* des ruines « romaines » à proximité d'Ouargla. Quand je les vis, elles étaient neuves ; de quoi réjouir un touriste américain tellement le tout était bien propre. Donc, à Ouargla, le gouverneur général Cardes, en tournée d'inspection, passa en revue les autorités locales et sublocales. On pria Kilian de se joindre à la présentation gubernatoriale. Kilian n'était plus un inconnu des responsables algériens. Cardes serra les mains des chaouchs et du menu fretin réservant le géologue pour ses dernières effusions. Kilian crut à une insolence (*sic*) et quitta dignement l'assemblée suivi de son guide avant que le gouverneur ne revint à sa hauteur.

Cardes digéra mal cette sortie remarquée et convoqua Kilian pour lui raconter sur le ton de la colère ce qu'il pensait de lui et ce qu'il avait entendu sur son compte. L'explorateur ne répondit pas. De sa ceinture, il détacha son fouet à chameau targui et le posa devant le gouverneur en lui demandant de s'en servir pour fouetter les gens qui lui diront du mal de lui.

Notre héros manquait évidemment de souplesse et d'esprit courtisan pour réussir rapidement.

Quand il revint en France, presque trois ans après son départ, il s'enquit de sa fiancée qui n'avait pas attendu son retour pour se marier, car il avait, de son côté, oublié de répondre à ses missives. Il fut stupéfait de cette nouvelle. Il croyait que leur engagement réciproque par parole devait suffire à faire de sa fiancée sa femme selon le code de l'honneur. Et il alla le dire dignement à son heureux concurrent légitime. Il sembla affecté par cette désertion sentimentale et s'enfonça un peu plus dans son isolement volontaire ; d'autres affirmeront : sa misanthropie.

Kilian avait laissé presque toute sa fortune dans sa dernière expédition saharienne. Grenoble ne le retenait plus ; ses idées et ses conceptions ne pouvaient triompher qu'à Paris, il le savait. Il vint donc s'installer dans la capitale en hôtel meublé, 23 rue du Bac.

³ Cf. Bataille pour le pétrole français (du même auteur)

Ce séjour parisien marqua une nette évolution de Conrad Kilian. Le géologue comprit que ses découvertes, si captivantes fussent-elles, ne donneraient un résultat concret que si une action diplomatique les appuyait. La Libye était italienne et il n'était pas question de vouloir détacher le Fezzan de la colonie de l'Italie. Pourquoi ne pas essayer d'agrandir le Sahara français de cette région entre Rhat et Toummo qu'il a reconnue et dont il s'est déclaré « explorateur souverain » ?

En septembre 1929, il adressa à Gaston Doumergue un long mémoire sur ce *res nullius* en annonçant au président de la république qu'il avait donné son nom au massif exploré pour la première fois par lui.

Il convient de se mettre dans l'ambiance de l'époque. Les relations italo-françaises n'étaient pas des meilleures ; M. Paul Boncour a traité le duc de « César de Carnaval », la presse transalpine n'est pas tendre pour les Français et une partie des journaux français ne ménage pas le fascisme. A ces tensions internationales serait-il adroit d'ajouter une revendication d'ordre colonial qui n'agite d'ailleurs personne à part Kilian ? L'Italie n'émet-elle pas des prétentions sur la Tunisie ? L'intervention de Kilian tombait donc à un moment particulièrement inopportun et si son auteur enragea de ne pas obtenir satisfaction, personne ne doit s'en étonner.

Kilian ne voyait pas les choses avec cette optique de l'actualité. Pour lui, la rectification de frontière intéressait des terres à pétrole qui étaient le cadet des soucis des gouvernants français.

Articles, conférences, notes, communications, constituèrent l'essentiel des occupations de Conrad qui continua à fréquenter les cours de la Sorbonne. Des amis lui conseillèrent de passer son doctorat pour échapper à la vie médiocre qu'il menait ; les éléments nouveaux et révolutionnaires ramenés du Sahara lui assuraient un succès facile. Le caractère orgueilleux de Kilian intervint. Le géologue refusa de « s'abaisser à solliciter son doctorat » après l'importance de ses travaux. Toujours conscient de sa supériorité, il estimait qu'il avait droit à un diplôme sur titres.

En 1935, il protesta avec véhémence contre les accords franco-italiens qui abandonnèrent une partie du Sahara à l'Italie. En pure perte ; Laval ne répondit pas à ses lettres. Puis, personne ne tenait à mettre en relief un homme qui parlait de pétrole ; le sujet était prohibé en France, il était réservé aux Britanniques depuis l'Entente Cordiale renforcée par le traité de San Remo (1920). La guerre de 1939 arriva sans que Kilian ait réussi à éveiller l'intérêt des gouvernements français.

Conrad Kilian partit comme lieutenant d'artillerie.

« Le 18 mai 1940, le 39^e corps blindé de l'armée allemande, général Schmidt, atteint la Sambre. Il comprend les 5^e et 7^e divisions blindées. Son objectif est Cambrai. La 7^e division, que commande Rommel, franchit la Sambre et pousse droit sur Le Cateau. Plus au nord, une des formations de chars atteint Le Quesnoy ; elle y restera clouée par les contre-attaques de la

V^e D.L.M. française s'appuyant sur deux obstacles : la forêt de Mormal et une place-forte, Le Quesnoy.

« Le lieutenant d'artillerie Kilian commande la place du Quesnoy. Ses hommes sont des réservistes comme lui. Les canons, de vieux 75 avec peu de munitions.

« Le Quesnoy est un souvenir du XVII^e siècle, une citadelle à la Vauban. Le large et profond fossé, avec escarpe et contre-escarpe, se révèle la plus efficace des défenses anti-chars. C'est un combat d'artillerie qui s'engage à courte distance, furieux et sans merci. Contre les chars qui lui sont opposés, le 75 se révèle d'une efficacité extraordinaire. La lutte se prolonge pendant trois jours, acharnée ; les nuits sont éclairées par les chars qui flambent.

« Après deux refus de capituler, le lieutenant Kilian n'a plus un seul obus ; plus de la moitié de son effectif est tué ou blessé. Il *exige* de l'officier allemand venu en parlementaire, des ambulances et des médecins pour ses blessés. Les Allemands acceptent, alors, il se rend. Bientôt les ambulances se présentent avec leur personnel devant le pont mobile de la vieille forteresse.

« L'ennemi a décidé d'accorder au défenseur du Quesnoy les honneurs de la guerre. Kilian, blessé mais debout, a conservé ses armes. Il s'avance à la droite de son adversaire qu'il domine de sa haute taille et passe lentement devant la formation ennemie. Les chars sont alignés, les équipages raidis, immobiles. Les gradés saluent ce Français dont les yeux clairs les fixent sans ciller » ⁽⁴⁾

Fait rarissime, pour sa conduite, le lieutenant Kilian emmené en captivité, fut autorisé à garder ses armes.

Libéré de l'oflag en 1942 au titre d'ancien combattant de la guerre de 1914-18, Kilian, après de courts séjours à Vichy et à Paris, demanda à reprendre du service géologique au Sahara. Il partit la même année pour Alger comme « attaché au laboratoire de géologie appliquée de la Faculté des sciences d'Alger ». Il retrouva son ami France Ehrmann et rejoignit bientôt, en plein été, Colomb-Béchar, dans le sud-oranais. Là, il prépara son expédition d'ouest en est ; point de direction, Tamanrasset. Kilian écrira lui-même qu'il était « fou de joie ».

La guerre n'était pas terminée. L'ambiance a changé. Dès que les alliés prirent pied sur la terre nord-africaine, on assista à une autre action plus discrète que celle des troupes, celle des affairistes et des prospecteurs. On s'aperçut alors que la plupart des services secrets étrangers étaient renseignés avec plus ou moins de précision, sur les possibilités du sous-sol algéro-saharien... que la France s'obstinait à ignorer depuis si longtemps. La compétition anglo-américaine en Afrique du Nord française commençait à se manifester. Les services étrangers connaissaient le nom de Kilian et l'étendue de ses travaux, mais sans avoir pu percer le secret des points précis fixés par le géologue comme gisements probables, presque certains,

⁴ Henri Dupriez (Nouvelle Revue Françaises d'Outre-Mer).

de pétrole.

Cette nouvelle expédition de Kilian fut émaillée d'incidents qu'il n'avait pas rencontrés jusqu'alors. Il se sentait pisté, épié. Un jour, il découvrit un de ses guides la tête trouée d'une balle non loin de sa monture. Mobile ? Kilian dira : « *ON l'avait interrogé pour savoir où il m'avait précédemment accompagné. Le guide a refusé de parler, alors on l'a abattu !* »

Les puits furent-ils sciemment bouchés sur son passage pour le priver d'eau ? Les blocs de rocher qui se détachèrent de parois abruptes et manquèrent de peu d'écraser sa petite caravane, furent-ils poussés par des mains criminelles ? Les guides qui l'abandonnèrent cédèrent-ils à la corruption ? Kilian répondit par l'affirmative à ces questions.

Plus loin, il trouva des « étrangers » prospectant sans autorisation un minéral « stratégique » ; il protesta, ne se rendit à aucune offre et rédigea un rapport pour Alger « ...Deux émissaires de *l'Aramco* (États-Unis) et de la *Shell* (Angleterre) le contactent et lui proposent un pont d'or s'il accepte de livrer ses secrets. Conrad refuse... Kilian a peur. Non pour lui, il se moque de la mort et l'a prouvé. Il a peur de disparaître avec ce qu'il sait... Il est le seul homme au monde à avoir la carte des gisements pétrolifères du Sahara... » (D. Lefèvre-Toussaint).

Malgré ces difficultés d'un nouveau genre qui viennent s'ajouter à celles de la lente reptation à travers les sables, Kilian mena à bien sa randonnée saharienne. Cette réussite, il la dut en partie à la fidélité de convoyeurs touareg spécialement choisis par ses amis du désert. Quand il arriva à Tamanrasset, « il était à demi-mort, le corps ballottant sur le dos de son mehari blanc du Hoggar », à la suite, nous le verrons, d'une tentative d'empoisonnement par un guide soudoyé qui disparut.

Les services secrets avaient déclenché leur guerre sournoise contre Kilian. Plus loin, dans l'ordre chronologique des faits, nous verrons quelles précautions ordonnera le général de Gaulle pour son retour en France.

Revenu à Alger, il rétablit sa santé très compromise et rédigea ses conclusions géologiques et diplomatiques concernant les terres à pétrole du Fezzan.

Un fait nouveau venait de surgir avec la conquête du Fezzan par l'armée Leclerc. Pour Kilian, la situation et les perspectives d'avenir devenaient plus simples et plus lumineuses. Alors, il commença, dès Alger, à alerter les responsables français sur les pétroles fezzanais par ses fameuses notes et communications.

Revenu à Paris en 1946 avec son secret valant des milliers de milliards, on ne trouva pour lui qu'une place de « chargé de mission par le *Centre National de la Recherche Scientifique* » dotée d'une bourse annuelle du *Centre*. En cette qualité, il était attaché au « *Bureau d'études géologiques et minières coloniales* » sous la direction effective de M. Georges Daumain, un des rares défenseurs de Kilian de son vivant.

Dans la crainte d'un « accident », Kilian déposa le 22 novembre 1948, un pli cacheté à l'Académie des Sciences, enregistré sous le numéro 12.494.

Ce pli secret est certainement le testament scientifique de Kilian. Nous ne savons pas ce qu'il contient.

* * *

Ce n'est qu'en 1948 que le pétrole saharo-fezzanais passa du cercle des initiés à la connaissance d'un public un peu plus étendu.

Le 11 mai 1948, l'hebdomadaire parisien *La Bataille* publia, en première page, un article dont le titre s'étalait sur six colonnes : « *Le Fezzan conquis par Leclerc contient plus de pétrole que l'Iraq et l'Iran réunis* »

Cet article était signé par M. Daniel-Rops, aujourd'hui membre de l'Académie Française.

Nous nous adressâmes à M. Daniel Rops pour recueillir plus de détails sur Conrad Kilian. Il nous répondit : « *Conrad K. avait été mon camarade de lycée, mais je ne l'avais jamais revu depuis 1919. Nous avons correspondu deux ou trois fois et c'est tout. Je ne sais rien de sa mort* »

Rendons à M. Daniel Rops le mérite de nous avoir mis sur la piste de Conrad Kilian, car nous avouons que le premier ouvrage de Kilian « *Mission au Hoggar, 1922* », s'il émut les milieux scientifiques, n'attira pas notre attention.

Nous ne sommes pas géologues : aussi pour éviter de dire des bêtises dans un domaine qui nous est totalement inconnu, laissons la parole aux savants.

M. F. de Chasseloup-Laubat a lapidairement défini l'œuvre scientifique de Conrad Kilian en ces termes :

« Les conclusions de Kilian reposent toutes sur deux notions magistrales et fécondes, lumineuses et limpides, celle de *l'âge précambrien des schistes cristallins du Sahara central*, âge qu'il avait situé dès 1922, et celle du *Continental intercalaire* qu'il situe entre le Continental de base et le Continental terminal. Ces notions, qui bouleversent les idées émises et admises auparavant, établissent définitivement la stratigraphie saharienne. »

Pour les scientifiques, il paraît que c'est formidable d'avoir fait cette découverte à 24 ans et de l'avoir amplement confirmée par la suite.

Le professeur Jacques Bourcart, géologue bien connu (des autres géologues évidemment puisque la France mène plus de bruit sur ses amuseurs publics que sur ses savants) apportera ce témoignage :

« Quand je suis parti avec la mission Olufsen, Wilfred Kilian, doutant encore des généralisations de son fils, me confia la mission de vérifier ses coupes. Partout où je franchis l'enceinte tassilienne, le même dispositif se retrouva et, dans la suite, au Maroc, en Algérie et jusqu'en Guinée. Les dénominations de Kilian sont devenues classiques au point qu'on en a le plus souvent oublié l'auteur »

Conrad Kilian est donc bien le créateur de la géologie saharienne et comme le pétrole ne se trouve que dans certaines formations de la croûte terrestre, il a fixé, à coup sûr, les lieux favorables aux gisements de pétrole, sans les coûteux appareillages modernes. C'est ça le génie.

Le professeur Bourcart a encore écrit :

« Certains semblent mépriser les sages règles communes ou même dédaigner tout effort prolongé. Au grand scandale parfois de leurs contemporains, ils bouleversent pourtant toutes les notions qui paraissent certaines. Il est rare qu'ils soient compris, plus rare encore que nous nous apercevions à temps de leur valeur. Conrad Kilian était de ceux-là.

« Son œuvre a été brève — 55 notes — dont trois ou quatre essentielles. Mais elle marque, dans son domaine propre, une vraie révolution de nos connaissances. Résoudre, presque sans effort, les problèmes les plus ardues, imaginer les hypothèses qui seront demain nos guides les plus précieux, tout lui était facile. Et ces vues audacieuses, qui nous ont heurtés ou même souvent choqués, lui semblaient évidentes. Aussi, il consacrait à la recherche de l'élégance de la forme, ou même d'un tour humoristique, le temps que les autres mettaient simplement à débrouiller la masse des faits. »

M. Denis Lefèvre-Toussaint écrit d'autre part :

« On peut le dire maintenant, nous confiait son ancien maître Léon Lutaud, professeur honoraire de la Sorbonne, Conrad Kilian était un génie. C'était un garçon qui avait beaucoup plus d'intuition que de science péniblement acquise en laboratoire. Les indices étaient pratiquement inexistantes, mais son instinct ne le trompait jamais. Quand il était sur le terrain il voyait tout de suite de quoi il s'agissait...

« C'était décourageant pour les officiels, nous disait une autre sommité de la Faculté des sciences. Cet adolescent détruisait en six mois leurs théories. Ce fut magistral. Ses théories sont aujourd'hui enseignées dans nos Facultés. Vous comprenez, un Kilian valait dix prospecteurs munis du plus moderne outillage scientifique. »

Nous ne nous aventurerons pas plus loin dans le domaine scientifique de Kilian, car ce qui paraît « lumineux et limpide » à certains pourrait ne pas être plus lisible que l'hébreu aux profanes ès-géologie.

Notons tout de même que l'hommage scientifique unanime à Conrad Kilian n'interviendra surtout qu'à partir de 1956 quand ses théories seront confirmées par les jaillissements de pétrole à Edjeleh et à Hassi Messaoud...

Le numéro 251 de la *Chronique des mines d'outremer et de la recherche minière* affirmait :

« Tous les géologues africains connaissent l'œuvre saharienne de ce pionnier, mais ce qu'on ignore généralement c'est que, depuis 1930 et jusqu'à sa mort tragique en 1950, Conrad Kilian n'a pas cessé d'affirmer l'existence du pétrole dans le sous-sol saharien, non sans donner les fondements géologiques de sa certitude »

Pour terminer notre essai sur Conrad Kilian, redonnons parole au professeur Jacques

Bourquart qui, le 4 juin 1951, à la *Société Géologique de France*, dit notamment :

« Il est encore difficile de mesurer tout ce qu'il nous a donné. Une œuvre si riche n'a été possible que par un don de toute sa personne et de toute sa vie consacrée au même but. Comme Douis, Flatters, René Chudeau, ou leurs très jeunes émules, Meyendorff et Jacquet, Kilian a succombé à un effort trop intense. Par une série de fatalités, la plupart des géologues du Sahara disparaissent avant que nous ne nous soyons rendu compte de la valeur de leurs efforts, de l'importance de leurs conquêtes. Seuls, peut-être, ses camarades africains ont su ce qu'était Kilian, son extraordinaire acuité d'observation, sa profonde érudition et sa grande sûreté de jugement, mais aussi son patriotisme, son courage, son enthousiasme et sa générosité. C'était une des belles figures de l'exploration africaine. »

A nous d'examiner par quelle « série de fatalités » ce génial français, qui voulut doter son pays d'un empire pétrolier extraordinaire, disparut à 52 ans dans la gêne et dans des circonstances mystérieuses.

II

LES AVERTISSEMENTS DE CONRAD KILIAN

Avant 1939, quand la Libye-Fezzan appartenait à l'Italie, Conrad Kilian n'avait que très peu de chances d'essayer un « élargissement » du Sahara français vers les régions fezzanaïses plus prometteuses que le Sahara en richesses pétrolières. La conquête de Leclerc changeait tout le problème. Le géologue discerna, peut-être le premier, le parti à tirer de ce hasard de la guerre d'Afrique. Un autre facteur animait Conrad. La France se réveillait aux réalités de l'importance mondiale du pétrole.

Profitant de l'occupation mettant hors de portée les impératifs britanniques, le gouvernement de Vichy avait créé des sociétés nationales de recherches et d'exploitation de pétrole pour acquérir des sources de carburant. En même temps qu'il dotait le territoire métropolitain de plusieurs de ces sociétés, il constituait, en Algérie la

S. N. Repal (Société nationale de recherches et d'exploitation des pétroles en Algérie). Il existait enfin un groupement à caractère national possédant une autonomie d'action sur le territoire algérien ! Tous les espoirs étaient désormais permis. Enfin, Kilian le pensa.

Kilian voyait un ensemble (occupation du Fezzan et *S. N. Repal*) permettant l'entrée de la France dans le concert des grands pétroliers mondiaux ! Aussi, ne perdit-il pas de temps. Le géologue était sûr de lui ; il lui restait à se transformer en diplomate pour faire aboutir son projet de Fezzan pétrolier français.

D'abord d'Alger, ensuite de Paris, à partir de 1944, il rédigea une série de notes et de communications pour éclairer les gouvernants sur l'importance de la question.

Voici, écrite de la main de Conrad Kilian, la liste complète de ses interventions

1. Lettre du 29 mai 1944 au général de Gaulle ;
2. Mémoire initial du 27 janvier 1945 intitulé : *Position française quant au futur sort de la Libye* ;

3. Mémoire complémentaire du 27 mars 1945 intitulé : *Préparation d'une situation française de renseignements et de faits qui permette de négocier avec succès pour obtenir le remaniement n° 1 et n° 2 de la frontière de Libye* ;
4. 4° Mémoire supplémentaire du 27 mai 1945 intitulé : *Répliques, remarques, errata, delenda, addenda* ;
5. Lettre du 25 juin 1945 au général Juin, chef d'état-major E. M. G. D. N. ;
6. Lettre du 2 août 1945 à S. E. le ministre des Affaires Etrangères ;
7. Note du 9 août 1945 intitulée : *Sur les droits britanniques dans l'est de la Libye* ;
8. Lettre du 19 août 1945 au général de Gaulle ;
9. Note du 19 août 1945 intitulée : *Déclaration sur la frontière minima* ;
10. Note additionnelle du 19 août 1945 ;
11. *Clavier complet de négociations*, représentation graphique aux 3 millionièmes, 2 septembre 1945 ;
12. Note confirmatoire du 26 octobre 1945 ;
13. Croquis préliminaire du 7 janvier 1946 aux 5 millionièmes, donné à M. Hervé Alphand ;
14. *Clavier complet de négociations* du 2 septembre 1945, revu et corrigé le 14 janvier 1946, aux 3 millionièmes ;
15. *Substance d'un entretien avec le général de Gaulle*, du 17 janvier 1946 ;
16. *Mémoire final* du 13 mai 1946 avec appendice : *De la légitimité de mon intervention, du 23 mars 1946* ;
17. *Clavier de négociation, représentation graphique*, complété et définitif, le 3 avril 1946 aux 3 millionièmes ;
18. Compte rendu de mort activité de 1939 à 1946, adressé au directeur du « *Centre National de la Recherche Scientifique* », daté du 15 mai 1946 ;
19. *Note du jeudi*, 4 juillet 1946 ; -
20. *Note en prenant congé*, du 30 mars 1947 ;
21. Lettre du 23 mai 1947 au directeur du « *Centre National de la Recherche Scientifique* » ;
22. *Post-scriptum pour ma note en prenant congé*, du 12 avril 1948 ;
23. *Intervention, protestation, mise à jour*, 9 juin 1948 ;
24. Lettre au directeur du « *Centre National de la Recherche Scientifique* », 27 octobre 1948 ;
25. Lettre au directeur du « *Centre National de la Recherche Scientifique* », 16 novembre 1948 ;
26. *Note Encore à dire et conclusion* avec croquis sur calque aux 3 millionièmes, 6 décembre 1948 ;
27. Lettre à son Excellence M. le ministre des Affaires Etrangères, du 11 janvier 1949.

Le cadavre de Conrad Kilian ayant été découvert à Grenoble le 29 avril 1950, on constate

que le combat du géologue-diplomate a duré jusqu'à la fin de sa vie.

A moins que ce combat incessant n'ait motivé la fin de sa vie...

* * *

A quelles personnalités françaises furent adressés ces lettres, notes et mémoires ? Les unes les reçurent presque toutes, d'autres seulement deux, trois ou quatre.

Voici, toujours établie par Conrad Kilian, la liste de ces destinataires :

1. Général de Gaulle, président du C.F.L.N. à Alger, Général de Gaulle, président du C.F.L.N., à Paris ; (documents avec sceau sauf n° 14 et 16) ;
2. Président Félix Gouin, président du G.P.R.F., à Paris (documents avec sceau) ;
3. Président Léon Blum, ancien président du G.P. R.F., à Paris (documents avec sceau) ;
4. M. Vincent Auriol, président de la république (documents avec sceau) ;
5. Président Edouard Herriot, président de l'Assemblée Nationale (documents avec sceau) ;
6. Le commissaire aux Affaires Etrangères du C.F. L.N., à Alger ;
Le ministre des Affaires Etrangères à Paris ;
7. Le commissaire aux Colonies du C.F.L.N. à Alger,
Le ministre de la France d'outre-mer à Paris ;
8. Le commissaire de l'Intérieur du C.F.L.N. à Alger,
Le ministre de l'Intérieur, à Paris,
Le gouverneur général de l'Algérie ;
9. Le commissaire à l'Education Nationale du C.F.L.N. à Alger,
Le directeur du « *Centre National de la Recherche Scientifique* », à Paris, et les membres de la « Commission de Géologie et de minéralogie du *Centre National de la Recherche Scientifique* ;
10. Le commissaire de la Guerre du C.F.L.N., à Alger ;
11. Le commissaire aux Affaires musulmanes du C.F.L.N., à Alger, Le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé des Affaires musulmanes ;
12. Le général d'armée Juin, chef d'état-major de la Défense Nationale à Paris ;
13. Le général d'armée Leclerc, à Paris ;
14. Le général de Larminat, à Paris ;
15. Le président du conseil, à Paris.

Kilian ne ménageait pas sa peine ! Cette liste nous permet d'affirmer qu'aucun des responsables français de l'époque ne peut se targuer d'avoir pêché par ignorance. Tous furent prévenus, *en temps opportun*, de l'importance et de la gravité de la question du Fezzan. Tous se portent à peu près bien. Sauf les deux qui voulurent garder ce trésor fabuleux à la France,

Leclerc et Kilian et ceux parvenus au terme normal de leur existence.

Admettons même que les destinataires de ces documents (reproduits en plusieurs exemplaires chacun) aient eu des entourages négligents ou au contraire trop intéressés, il est impensable qu'ils n'aient jamais vu une seule des communications de Kilian.

Ce dernier nota « documents avec sceau », cela signifie que, pour souligner l'importance d'un pli, Kilian scellait les enveloppes à la cire, enveloppes adressées personnellement et non sous la banale généralité d'un « monsieur le président » quelconque.

* * *

Dans la liste des documents établie par Conrad Kilian, nous estimons que le n° 20 (*Note en prenant congé*, du 30 mars 1947) et le n° 26 (*Encore à dire et conclusion*, du 11 janvier 1949) sont les plus complets et les plus importants tout au moins au point de vue politique. Ce sont deux pièces capitales pour les intérêts français (d'alors).

Kilian se méfiait. Outre qu'il se savait « observé », il n'ignorait pas que certains étrangers (c'est-à-dire des Français aux ordres de services de renseignements étrangers) occupaient parfois des postes de choix plus ou moins effacés. Il prenait donc des précautions. Sa note n° 20, par exemple, qui représentait un travail complet considérable, fut dactylographiée en dix-sept exemplaires. Outre les destinataires officiels, Kilian la remit à des amis possédant sa confiance absolue, à la fois pour servir de témoignage et pour continuer son action dans le cas où un accident imprévisible l'empêcherait de poursuivre sa tâche.

Ces précautions ne furent pas vaines. Il a été écrit en divers organes que l'original de cette note n° 20 avait disparu du ministère des Affaires Etrangères ; une question écrite fut même posée par un député de la dernière législature à la suite d'un de mes articles. Aucun démenti, mutisme complet.

Sans prétendre qu'il s'agit de cet exemplaire, nous savons qu'un exemplaire se trouvait entre des mains officielles au Canada.

M. Denis Lefèvre-Toussaint raconta de son côté ⁽⁵⁾ :

« Dans les ministères, les huissiers ont reçu la consigne de le mettre à la porte s'il insiste pour être reçu (il s'agit de Kilian). Dans son hôtel de la rue du Bac, écœuré, la rage au cœur, il

⁵ C'est en 1949 que je commençai à parler de Conrad Kilian en divers articles et ouvrages. Quand, plus tard, je voulus compléter ma documentation pour la confection de ce livre, je rencontrai un jeune et sagace reporter, M. Denis Lefèvre-Toussaint, du magazine *Point de Vue — Images du monde* qui, pour certains renseignements, enquêtait aux mêmes sources que les miennes. Bien que nos bases d'information fussent similaires, je tiens à m'effacer devant lui en des occasions où je n'aurais pas résumé mieux que lui certaines situations. Puis, pour établir des conclusions qui peuvent paraître invraisemblables à l'homme de la rue, je crois qu'il vaut mieux citer le plus grand nombre possible de témoins.

apprendra qu'un exemplaire de la *Note en prenant congé* a disparu du Quai d'Orsay... Décidé à rencontrer le ministre des Affaires Etrangères par tous les moyens, un ami de Kilian est entré en rapports avec un homme dont on vantait le « bras long ». Cet homme nommé Jean Balcaen, d'origine roumaine, ancien légionnaire, ancien résistant, est commandant dans l'armée française. « Faites une note, dit-il à l'émissaire de Kilian, et ne vous inquiétez de rien, elle sera posée sur la table de nuit du » A sa seconde visite, l'ami de Kilian découvre avec stupeur la *Note en prenant congé* sur le bureau de Balcaen, bien en évidence. Le commandant sourit : « Vous l'avez vue ? C'est bien. Je voulais justement vous demander de ne plus vous occuper de cette affaire. J'ai mes raisons. Vous comprenez.

« La vérité ne fut connue que plus tard. Jean Balcaen, commandant de l'armée française, était un des meilleurs agents du colonel français Ollivier, en même temps général (brigadier) de l'armée britannique et chef de l'I.S. en France, en 1949. Voilà le genre de personnages qui évoluaient autour de Kilian... » ⁽⁶⁾

La France eut de ces mystères... qui expliquent beaucoup de choses, même en dehors du Fezzan.

Un seul des destinataires des communications de Kilian s'émut vraiment. C'est le général Leclerc qui conquiert le Fezzan avec l'armée du Tchad. Il comprit Kilian parce qu'il connaissait le Fezzan. Le plan du géologue lui parut astucieux. Cette affaire de Fezzan-syrtique en échange de la zone de Koufra lui sembla logique ; Leclerc entendait ne pas faire de cadeau aux Britanniques. Il demanda à Kilian la mesure qu'il convenait de prendre d'urgence pour assurer la réussite de la manœuvre. Kilian suggéra d'assurer le débouché naturel du Fezzan en Méditerranée, par le port de Bréga, dans le golfe de Syrte. Bréga repéré comme un excellent port (près de vingt mètres de fond) par Rommel, pouvait devenir l'exutoire maritime du Fezzan.

Leclerc, alors inspecteur général des forces armées en Afrique du Nord, possédait tous les pouvoirs militaires sur terre, sur mer et en l'air. Adoptant les conclusions de Kilian, il donna l'ordre d'envoyer un bâtiment de guerre léger en stationnement à Bréga. Il entendait ainsi marquer une présence française permanente, une sorte d'antériorité constituant une bonne carte au moment des négociations diplomatiques.

Puis, Leclerc poursuivit ses inspections nord-africaines.

Le 27 novembre 1947, Colomb Béchar (territoire d'Aïn Sefra) attendait l'arrivée du général Leclerc. La grande parade préparée n'eut pas lieu. L'appareil du général avait percuté la voie ferrée à quarante kilomètres de son but, quelques minutes avant d'atterrir.

Le pilote de l'avion était connu ; un spécialiste du Sahara ne redoutant pas les temps bouchés. L'avion « littéralement déchiqueté » n'offrait que d'infimes débris éparpillés. Les

⁶ Denis Lefèvre-Toussaint a confondu grades et fonctions des personnages nommés, petites erreurs rectifiées dans ce texte.

corps des passagers, tous calcinés, gisaient loin du point de chute. Identification presque impossible et le corps de Leclerc ne fut reconnu que par sa plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

Officiellement, l'embarquement contrôlé au départ d'Oran, indiquait *douze passagers* avec l'équipage. Dans l'accident, les enquêteurs retrouvèrent *treize* corps calcinés... et un insigne très spécial que rigoureusement aucun des douze passagers ne pouvait porter, ni posséder.

« Si, par suite d'un accident mécanique, l'avion avait percuté la voie ferrée, seuls les corps des passagers restés à l'intérieur auraient été calcinés ; les autres, ceux que la violence du choc avait projetés au loin, auraient été déchiquetés mais non calcinés... Pour que les corps projetés loin de l'avion aient été calcinés au point d'être méconnaissables, il faut que la destruction de l'appareil ait été provoquée par un puissant explosif... »

Les enquêteurs se montrèrent d'une discrétion totale et le public ne sut rien du mystérieux treizième passager, ni de la forme de l'insigne très spécial. ⁽⁷⁾

Un seul fait patent : *l'ordre de Leclerc d'envoyer un bâtiment de guerre en stationnement permanent à Bréga ne fut jamais exécuté.*

A qui profite le crime ? demandent les policiers pour essayer de découvrir le coupable. Nous le verrons par la suite.

* * *

Le général de Gaulle qui paraissait vouloir soutenir Conrad Kilian, s'était retiré du gouvernement au début de 1946. Leclerc disparaissait à son tour. Le vide s'accroissait autour de Kilian qui ne se découragea pas pour autant. Tout de même, il ressentit des appréhensions, comme un filet qui se resserrait autour de lui, puisque, coup sur coup, il déposa son pli secret à l'Académie des Sciences le 22 novembre 1948 et il diffusa sa note du 6 décembre 1948 *Encore à dire et conclusion* que nous considérons comme une des plus importantes et peut-être comme son testament de savant en faveur de la France.

La guerre était à peine terminée que la Grande-Bretagne chicanait déjà la part prise par les Français dans la guerre de Libye ; elle cherchait à minimiser l'action de Leclerc pour faire reculer les prétentions de la France sur les anciennes colonies italiennes. Aussi, pour réduire à

⁷ J'ai posé l'énigme de la mort du général Leclerc avec les détails de l'accident dans un précédent ouvrage *Enquêtes noires*. A ce moment, je n'avais pas la « clé » de Bréga.

M. F. de Chasseloup-Laubat déclara, le 17 octobre 1958. en séance publique de l'Académie des Sciences d'Outre-mer :

« ... La mort de Leclerc ne semble plus être entourée de mystère. Le treizième passager de l'avion fatal était bien, on me l'a affirmé, un agent de l'étranger... »

Il existe des agents qu'on supprime en s'en servant, lorsqu'ils en savent un peu trop long.

néant les allégations anglaises, Kilian rédigea-t-il sa note n°26, *Encore à dire et conclusion*, aide-mémoire qui est certainement un des meilleurs documents sur, la question du Fezzan.

Quelques mots sont nécessaires en guise d'introduction à ce document.

La Libye italienne se composait de la réunion de trois provinces, la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan. Quand l'armée du Tchad, de Leclerc, entreprit la conquête de la colonie de l'Italie, elle ne s'occupa pas des frontières intérieures de la Libye ; elle avança partout où se trouvaient les Italiens. Elle couvrit plus de la moitié du pays dont une partie de la Cyrénaïque enfant chérie de la Grande-Bretagne qui ne le pardonna pas à la France. (Voir carte page 35).

Le plan mis sur pied par Kilian s'inspirait du donnant-donnant du réalisme britannique. Le Fezzan n'ayant pas de débouché maritime direct, il avait mis au point un projet de troc approuvé par Leclerc. Les Français évacueraient la partie de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine conquises par l'armée du Tchad et, en échange, ils recevraient une partie de la Syrtique débouchant sur le golfe de Syrte et abritant le port de Bréga. Ainsi les pétroles du Fezzan auraient leur exutoire naturel sur le bassin méditerranéen. D'où la nécessité d'obtenir de la Grande-Bretagne un arrangement frontalier faisant de la Fezzanie un Fezzan syrtique.

Le projet était un petit chef-d'œuvre de géopolitique conçu et mis sur pied entièrement par Kilian. Le savant se doublait d'un diplomate réaliste. Toutes ses communications et notes, depuis 1944, tendaient à éclairer les gouvernements français sur ce point névralgique du partage de la Libye. Le but de Kilian n'était pas seulement d'assurer les pétroles du Fezzan à la France, mais aussi de contrôler leur évacuation vers la mer.

Kilian se dépensait pour cette solution d'avenir, combattu âprement en coulisse par les diplomates anglais et leurs alliés et agents français. A aucun prix, la France ne devait devenir la maîtresse de la deuxième grande voie de pénétration africaine directe Méditerranée-Tchad.

Dans sa note du 6 décembre 1948, *Encore à dire et conclusion*, Kilian faisait une magistrale mise au point à l'usage de diplomates certainement moins compétents que lui.

Après avoir rappelé la conquête libyenne par les troupes françaises en 1942-43, Kilian met en relief les successifs empiètements britanniques et remarque :

« ...Il s'en faut de beaucoup que ce que 'louis pouvons considérer avoir libéré en Libye, par Leclerc, à nous seuls, soit administré par nous... »

Il établit le tableau des avances extrêmes de la 8^e armée : « ...C'est nous, et nous seuls, qui avons libéré Djâdo... » spécifie-t-il en rappelant que la France était, en outre, présente dans d'autres parties de la Libye et que 4.000 soldats français se trouvaient à Bir Hakeim

Kilian explique ensuite que la carte de la Libye telle qu'on la présente (à l'époque) relève tout simplement d'un truquage au détriment du Fezzan que les Alliés, et particulièrement les Britanniques, redoutent de voir tomber dans le giron de la France. Le Fezzan oriental est escamoté au profit de la Cyrénaïque d'influence anglaise.

« ...Pour gagner du temps dans l'erreur, contre l'intérêt du Fezzan, écrit Kilian, il y eut des manœuvres et des agissements pour faire planer, ou légitimer, chez les responsables de notre politique étrangère, un certain scepticisme sur les possibilités du Fezzan oriental, dans la prévision qu'il faudrait bien finalement admettre que le pétrole était certain dans le Fezzan oriental... »

Puis il spécifie :

« ...L'intérêt des pétroles du Fezzan, c'est qu'ils existent bien d'abord, que c'est dans le Fezzan oriental que nous n'administrons pas qu'ils se trouvent être certains, 'et que se situe le principal des possibilités et, enfin, que leur possession avec la possession de leur région de Syrétique... aurait par sa position géographique, une importance sans pareille pour la prospérité et le développement du Fezzan, de l'A. E. F., de l'Union française... »

L'intuition diplomatique de Kilian était en avance de plusieurs années sur les pétroliers anglo-saxons, mais, seuls, les Britanniques réalisaient l'importance du projet français mis sur pied par Kilian désormais sans appui efficace dans cette lutte. Conrad insiste sur le maquillage de la carte de la Libye par les cartographes anglais concernant la partie fezzanaise qui devait être rattachée à la Cyrénaïque.

A l'époque, un projet — qui ne fut qu'un attrape-nigauds lancé par Londres — semblait prendre corps : la Libye ex-italienne serait partagée entre la France (Fezzan), la Grande-Bretagne (Cyrénaïque) et la Tripolitaine devait être rendue à l'Italie comme colonie agricole de peuplement eu égard au trop-plein démographique italien. Mais le Fezzan proposé à la France était un Fezzan amputé et Kilian s'élève contre cette conception qui semble un peu dépasser l'entendement des hommes politiques français. A leur usage, il met les points sur les i :

« ...C'est dans le fond de la Grande Syrte, par la Syrétique, que le Fezzan doit avoir fenêtre sur la Méditerranée pour pouvoir respirer librement. C'est par la Syrétique que passe, pour la France, la route de l'est-tchadien, la route de l'A. E. F... : 1°) aérienne (seule praticable toute l'année)... la plus courte, 2°) Combiné terrestre et maritime... (plus court et plus facile)... C'est par la Syrétique que l'on peut envisager le mieux un chemin de fer pour le développement du territoire du Tchad... C'est par la Syrétique qu'est l'accès pour la recherche et l'exploitation du pétrole du Fezzan... »

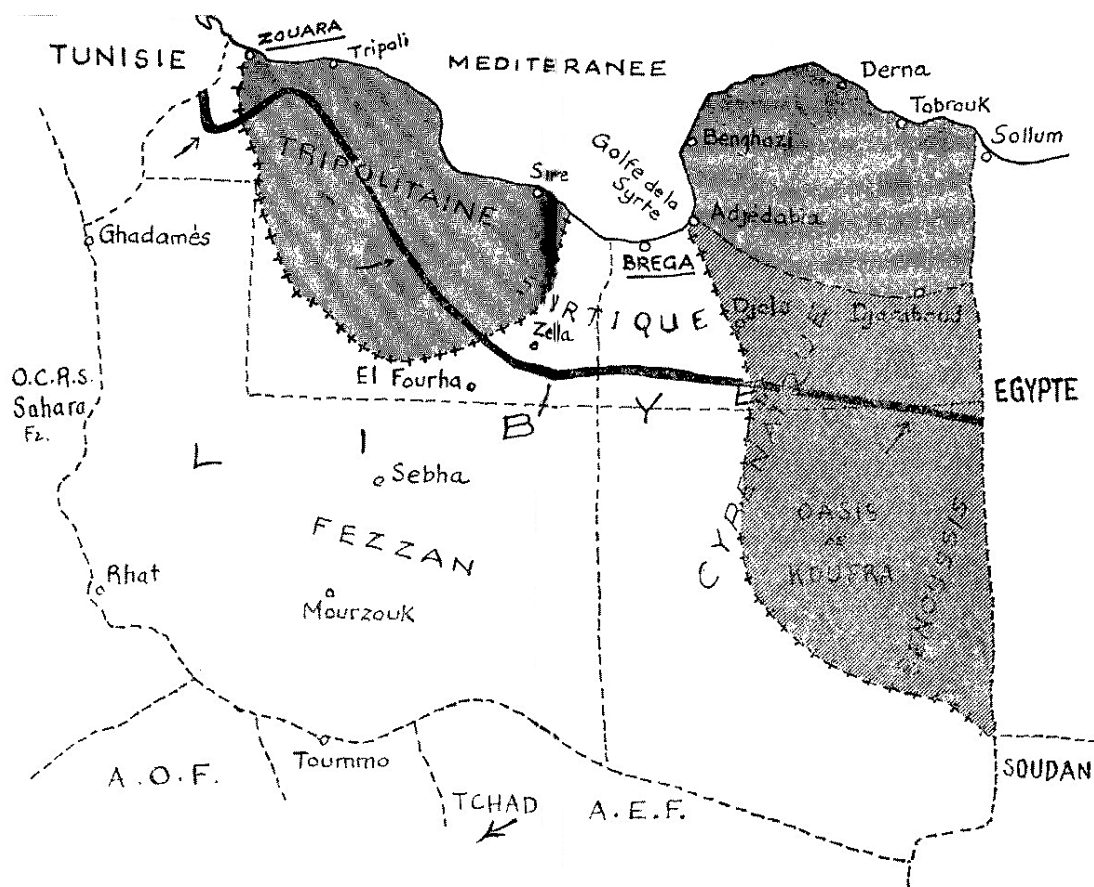
Et Kilian termine cette partie de son exposé par :

« Les Britanniques voudraient... annexer la Syrétique à la Cyrénaïque. Il y a donc conflit entre ma (*sic*) position française et la théorie anglaise. »

La documentation est impitoyable et d'une extrême lucidité. Sans l'exposé de ce document, on ne réalise que mollement la raison qui transforma le géologue en adversaire dangereux des visées britanniques sur l'ancienne colonie italienne. Conrad Kilian est imbattable pour tout ce qui concerne la Libye et le Fezzan. Sans aucun mandat et intérêt, il combat pied à pied pour indiquer à la diplomatie française une voie d'avenir pour la France. Il

lui apporte tous les documents. Par exemple, il réfute les faux arguments britanniques sur l'unité confessionnelle sénoussite qui servait de masque à Londres prétendant respecter les croyances libyennes.

« Du temps des Turcs, précise Conrad Kilian, les oasis du 29^e parallèle avaient leur bey qui relevait directement du pacha de Tripoli et non du bey de Benghazi, c'est donc la preuve que la Syrte abrite des populations spéciales, comme les Ouled Slimane, qui sont apparentées au Fezzan et au Tchad, donc liées avec les populations du monde français d'Afrique, »



— — — Frontière de la Libye. ——— Limite des conquêtes de l'armée Leclerc (42/43) venant du Tchad.

+ + + Projet Kilian de Fezzan Syrtique. Les abandons des territoires au Sud de la ligne Leclerc devaient être consentis en échange de la partie de Syrte au nord de la ligne Leclerc Pour doter le Fezzan d'un débouché maritime avec le port de Bréga.

PROJET DE PARTAGE DE LA LYBIE a) les parties hachurées horizontalement devaient revenir à l'Italie ; b) partie hachurée obliquement à la Grande-Bretagne ; c) le restant devait constituer la Fezzanie française.

Et Kilian se fâche ! Les Anglais ont promis à la sénoussia (confédération des sénoussis,

secte musulmane) que le pays sénoussi ne serait plus administré par les Italiens ! Bon, mais qui libéra Koufra le premier ? Leclerc. Ce sont encore les Français qui ramenèrent le chef de la confrérie dans son pays libéré par la France après lui avoir donné asile pendant de longues années.

Les atouts ne manquaient pas dans le jeu français, mais encore fallait-il vouloir s'en servir !

« La vraie raison concernant la demande anglaise, insiste Kilian, obtenir les moyens de tenir à merci la recherche et l'exploitation des pétroles du Fezzan oriental en obtenant la région, la Syrrique, qui est nécessaire pour la recherche et l'exploitation de ces pétroles... J'espère fermement que les Nations Unies trouveront que cette raison n'est ni valable, ni suffisante... Les Britanniques demandent la tutelle sur la Cyrénaïque, mais par le crochet du rattachement artificiel de la Syrrique à la Cyrénaïque, ils veulent avoir en même temps et du même coup, le contrôle de la recherche et de l'exploitation des pétroles du Fezzan dont la tutelle est demandée par la France... »

Kilian termine sa note en signalant que les Britanniques occupent « par erreur » un certain nombre de « points de base » comme la route Benghazi-Djâlo-Koufra et il rappela « ma note du 4 juillet 1946 qui demande des officiers observateurs à Aggelabia, Aoudjela, Mahada, Zella et l'arc des Filennes ⁽⁸⁾ pour préserver les possibilités de la France. »

Ces documents confidentiels ou secrets n'auraient peut-être pas mis la vie de leur auteur en danger s'ils étaient restés uniquement dans les dossiers de la France. On a vu, et on verra encore, qu'ils se promenaient un peu partout et surtout dans les endroits où ils n'eussent jamais dû se trouver.

L'original de cet important document diplomatique (tiré seulement en quatre exemplaires) fut remis à e S. E. monsieur le ministre des Affaires Etrangères a (en place le 6 décembre 1918, donc M. Robert Schuman) et une copie adressée à Edouard Herriot. Le drame de Kilian fut peut-être son ignorance absolue en politique intérieure, surtout à cette époque.

La suite de cet ouvrage démontrera la scrupuleuse exactitude des pronostics de Conrad Kilian, le géologue qui se battit et qui mourut pour rien.

Certains renseignements contenus dans ce chapitre chevaucheront avec des faits indispensables à rappeler pour l'enchaînement du récit. Que le lecteur nous en excuse, nous avons bloqué dans un ensemble l'essentiel de l'activité exemplaire de Conrad Kilian afin de mieux faire ressortir le péril d'une tâche et, en même temps, la responsabilité des gouvernants français touchés en temps voulu par des avertissements documentés.

⁸ Faire un rapprochement avec la note de la page 120 sur tes autels des Philènee» d'après Baschmakoff.

III

FRONTIERES TOURMENTEES

Si Conrad Kilian connaissait les possibilités pétrolières et stratégiques du Fezzan inclus dans la Libye italienne, il semble que les Italiens aient toujours ignoré les ressources minières de leur colonie. En effet, Mussolini, à grands frais, chercha à assurer l'indépendance en carburant de son pays en s'engageant dans la recherche et l'exploitation du pétrole... en Albanie, par la création de l'*Azienda Italiana Petrolia d'Albani* ». Quand le navire pétrolier Maya amena dans la péninsule son premier chargement (4.152 tonnes) de pétrole italo-albanais, l'événement prit les allures d'un fait-d'armes national. Or, l'Italie possédait la Libye-Fezzan depuis 1912, c'est-à-dire depuis plus de trente ans.

Il est nécessaire de rappeler l'histoire récente de la Libye afin de comprendre pour quelle raison ce pays risque de devenir la question balkanique de l'Afrique.

Quelques mots, donc sur le passé de la Libye qui fut pendant trente-deux ans une colonie italienne.

A la fin de la guerre italo-turque, en octobre 1912, l'expression un peu vague de Libye n'exprimait que la réunion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. La Fezzanie n'était le plus souvent indiquée par les cartographes que sous l'appellation de « désert libyque ».

A la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, la fièvre coloniale agissait encore les grandes puissances. Londres consolidait ses positions en Egypte et au Moyen-Orient, la France étendait son rayon d'action au Maroc. Français et Anglais se livraient une course contre la montre en Afrique noire, Français et Allemands se chicanèrent au Maroc et au Congo, les Italiens corsaient la compétition par leur victoire sur les Turcs.

En ce temps, et le cas échéant, point n'était besoin de bataille pour devenir le maître d'un pays sans souverain... reconnu ; un « pays vide » disait-on alors. Il suffisait de planter un drapeau gardé par un homme en armes pour être en règle avec le droit international :

« drapeau planté et gardé vaut titre de souveraineté ». Celui qui l'a planté devient « explorateur souverain », ce qui signifie que nul traité intéressant le « pays vide » ne peut être signé sans son accord. Tel fut le cas de Savorgnan de Brazza, en A. E. F., cet Italien naturalisé Français. Ce précédent aura quelque influence sur un comportement de Conrad Kilian.

La Tripolitaine et la Cyrénaïque n'étaient que des vilayets turcs quand le capitaine Marchand s'accrocha avec les Anglais à Fachoda. Si l'accord franco-britannique du 21 mars 1899 ruina les vues de la France sur la vallée du Nil, il lui reconnaissait le titre d'explorateur souverain sur le Borkou, l'Ennedi, le Tibesti et l'Ouadaï (Sahara), traité qui pourra revêtir quelque intérêt quand le Sahara oriental entrera dans la phase cruciale des compétitions internationales pour le pétrole et les innombrables ressources minières (dont l'uranium et le platine).

L'accord franco-anglais de 1899 fixe la frontière sud de la Libye et délimite nettement, à l'est, la frontière entre le Sahara français, l'Égypte et le Soudan alors britanniques. La France occupant la Tunisie et son prolongement vers le sud, la frontière franco-libyenne était déjà nette... à quelques kilomètres de dunes près, bien entendu, dont l'importance n'apparut qu'en 1956 quand la Libye demanda une rectification de frontière exactement à proximité du premier pétrole saharien découvert par les Français.

Si la Libye ne devint italienne qu'en 1912, un recul historique permet de juger ce qu'on est convenu d'appeler la « diplomatie secrète » ; en réalité la Libye était une chasse réservée italienne déjà depuis un certain nombre d'années.

L'Italie, reprise par la nostalgie des grandes conquêtes de Rome à laquelle se joignait le souci de trouver des terres à proximité de la métropole pour y déverser son trop plein de population, s'émut violemment de l'accord franco-anglais de 1899. Elle accusa Paris et Londres de se partager des bases de départ autour de la Libye pour l'annexer ou la conquérir à plus ou moins brève échéance. Soulignons que la Libye était alors turque.

Emotion italienne telle que l'amiral Canevaro monta à la tribune du sénat italien, le 24 avril 1899, pour affirmer publiquement que la France et la Grande-Bretagne avaient formellement exprimé au gouvernement italien « *la volonté de ne tenter aucune entreprise contre la Tripolitaine* ». Cela, douze ans avant la guerre italo-turque ! C'est sans doute ce qu'on appelait « l'équilibre européen »...

En 1900, puis en 1902, Rome reçut confirmation du désintéressement de la France à l'égard de la Libye en échange de sa renonciation totale à toute visée ultérieure de l'Italie sur le Maroc. Bien que la Libye demeurât toujours un ensemble de vilayets turcs, la France garantissait à l'Italie les frontières sud-libyennes fixées par le traité franco-britannique de 1899. La guerre italo-turque ne fut donc pas une surprise pour tout le monde ; l'Italie mit au moins douze ans à la préparer.

L'Italie ne paraissait pas avoir confiance en la bonne foi de la France. Quand la guerre italo-turque éclata, l'Italie arraisonna trois cargos français, *Carthage*, *Manouba* et *Tavignano*.

Ces incidents faillirent provoquer une grave tension entre les deux pays. Mais chacun avait assez de soucis de son côté (la France s'engageait au Maroc et l'Italie occupait la Libye) pour ne pas créer de nouvelles complications. Le 26 octobre 1912, Raymond Poincaré pour la France et Tittoni pour l'Italie signèrent un accord dans lequel il était stipulé :

« ...Le gouvernement de la république française et le gouvernement royal d'Italie, désireux d'exécuter dans l'état d'esprit le plus amical leurs accords en 1902, confirment leur mutuelle intention de n'apporter aucun obstacle à la réalisation de toutes les mesures qu'ils jugeront opportun d'édicter, la France au Maroc et l'Italie en Libye... Ils conviennent de même que le traitement de la nation la plus favorisée sera réciproquement assuré à la France en Libye et à l'Italie au Maroc... »

Le différend italo-français, si jamais il y eut arrière-pensée du côté français à propos de la Libye, était classé.

* * *

La France, la Grande-Bretagne et ses dominions, le Japon et la Belgique, se partagèrent les colonies allemandes après la première guerre mondiale... L'Italie, omise dans la distribution, réclama des « compensations ».

Dès 1919, la France consentit deux abandons importants (ces régions sont aujourd'hui pétrolifères) sur la frontière saharo-libyenne en faveur de l'Italie. Les « pointes » entre Ghadamès et Rhat d'une part et Rhat et Toummo d'autre part disparurent des cartes françaises.⁽⁹⁾

L'Italie, tout en négligeant de policer et d'occuper l'arrière-pays libyen, déclara ne plus se contenter des compensations françaises et réclama d'autres abandons sahariens.

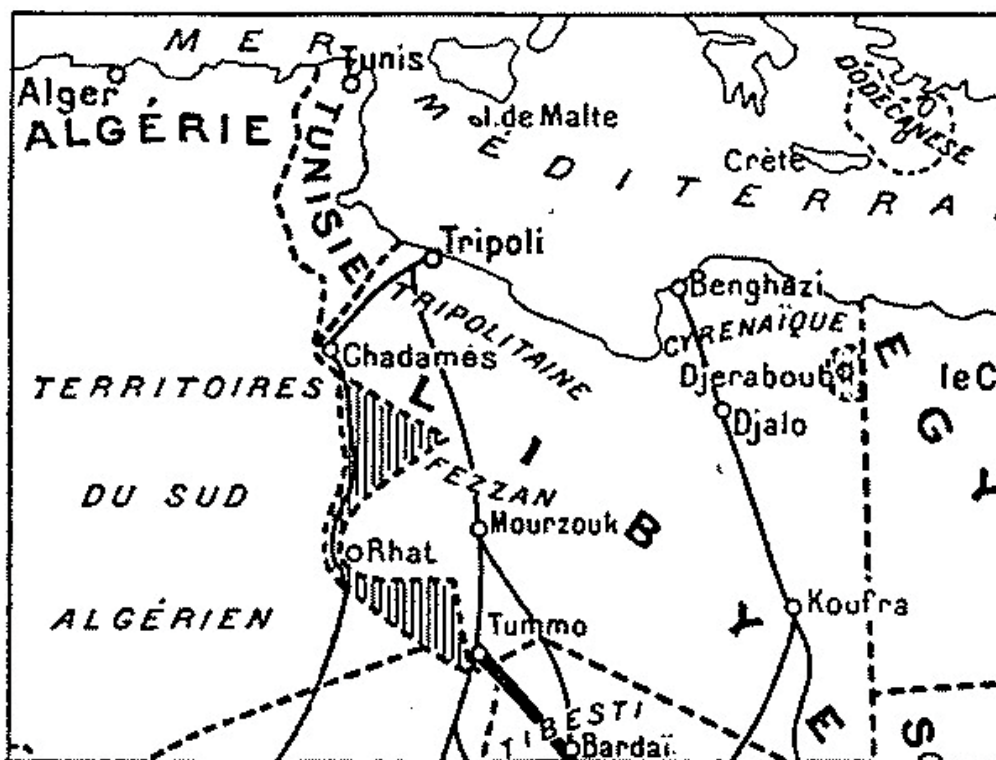
En 1930, ces revendications atteignirent une certaine acuité ; elles accompagnaient d'autres revendications sur la Tunisie. Sous le prétexte qu'une patrouille turque occupa provisoirement un poste dans l'extrême sud, le gouvernement italien « fit valoir ses droits » sur le Tibesti, le Borkou, le Kanem et l'Ennedi (Sahara français)... malgré les accords de 1902, de 1912 et de 1919.

Pour manifester sa volonté de s'avancer vers le sud, l'Italie occupa militairement Koufra... que personne ne lui contestait et qui lui appartenait depuis 1912.

La guerre italo-éthiopienne se préparait et il fallait doper l'opinion italienne par des succès de prestige, aussi la presse italienne exigeait-elle « comme un minimum » une rectification de la frontière sud du Fezzan, allant de Toummo à Oum-Chaloub (frontière

⁹ Bien plus tard : en 1924-25, Londres céda aux demandes de Rome et accorda à l'Italie une compensation au Kenya (avec le port de Kisimayo) qui agrandit la Somalie italienne en Afrique orientale.

soudano-anglo-égyptienne) Englobant l'Ennedi, une partie du Borkou et du Tibesti. Les relations italo-françaises devenaient de plus en plus tendues.



Accord franco-italien de 1919.
La France cède à l'Italie les deux parties hachurées.

Les Français, à part quelques initiés, ne connaissent pas l'obscur labeur pacifique d'une poignée d'hommes qui reçut l'ingrate mission de « recenser géographiquement » le désert. Un jeune officier ou un savant happé par l'inconnu, seul blanc accompagné de guides ou de partisans plus ou moins douteux, partait vers des lieux jamais foulés par un pied d'Européen. Beaucoup moururent obscurément de soif ou assassinés ; ils sont oubliés et c'est pourtant grâce à eux que le Sahara peut, aujourd'hui, être parcouru en tout sens, inventorié. Kilian fut de ceux-là.

Avec le général Laperrine, ce militaire « qui laissait son sabre au fourreau à l'user » et dont les poches étaient bourrées de bonbons et de sous pour les enfants indigènes, les officiers méharistes formés à son école discernaient l'avenir du Sahara avec plus de réalisme que les politiciens. La tranquillité et la sécurité de ces immenses territoires désertiques mais palpitant d'une intense vie secrète avec les nomades, les caravanes, les transhumants, ne dépendaient d'abord que de la bonne entente avec les pays tuteurs mitoyens. Il est facile, dans ces pays, de

créer des complications au voisin par l'excitation d'une tribu ou l'organisation d'un djich qui ignore les frontières géographiques officielles. Le pointillé d'une carte n'est pas toujours fixable avec certitude sur le terrain, à plus forte raison lorsque ce terrain est quasi-inconnu ou très vaguement repéré. Les méharistes français ayant réalisé l'ampleur donnée à ces incidents de frontière par les politiciens accomplirent de multiples reconnaissances-explorations qui permirent d'établir une sorte de cadastre du Sahara. Or, à l'époque des revendications italiennes, les Français connaissaient assez bien des régions vers lesquelles les Italiens n'osaient pas encore s'aventurer.

Une mission franco-anglaise (commandant Grossard-lieutenant-colonel Pearson) travailla à des travaux géographiques au sud-libyen. Parallèlement aux reconnaissances de Conrad Kilian, les missions Tilho, Ouadaï- Darfour, etc. autant de relevés typographiques d'auteurs oubliés, effectués en des circonstances toujours périlleuses à l'époque ...Le lieutenant Méar, saint-cyrien de la promotion 1922, qui, en 1925, mourant de soif dans le massif de l'Erdi-Ma, n'échappa au péril qu'en arrachant à son guide le secret de la *guelta* (citerne) permanente de Chili, restée inconnue à ses prédécesseurs... tant les Toubous pillards ont de répugnance à révéler les points d'eau, véritables clefs de leurs routes d'invasion... » (J. Ladreit de la Charrière).

En 1926-27, la mission du capitaine Duprez, lieutenant Fouquet (stagiaire) partit avec une trentaine de méharistes musulmans ; but : reconnaissances et relevés de terrains en Ténéré-Tibesti : « ...1.600 kms en région désertique dont 500 en zone totalement inconnue, levé au 200.000^e de 12.500 kms carrés de terrain et encadré entre itinéraire de huit points déterminés astrologiquement... » (rapport Duprez). Après avoir failli mourir de soif, passé 57 heures en rationnant à l'extrême la boisson et 31 heures sans boire avec le climat que l'on devine. Il faudrait pouvoir citer tous ses hommes risquant leur vie pour des traitements médiocres mais animés par la foi de doter leur pays d'un peu de grandeur et n'utilisant leurs armes que pour se défendre. Cela permet d'affirmer que l'Italie réclamait des terres dont elle n'avait connaissance que par des cartes alors que les Français les avaient déjà inventoriées.

Au moment des nouvelles revendications italiennes, le contour de la Libye était assez bien fixé du côté français par des travaux sérieux. A l'est, la frontière franco- anglaise ne donnait lieu à aucune contestation, à l'ouest, l'Italie avait acquiescé à la délimitation au delà de Toummo jusqu'au tropique du Cancer un peu à l'ouest de Sarfaya, ensuite, la frontière sud saharo-libyo-fezzanaise se trouvait définie depuis l'accord franco-anglais de 1899, bien que la cartographie officielle britannique (d'Ouri à Aouina) attribuât à la France un certain nombre de kilomètres carrés que celle-ci ne chercha pas à récupérer.⁽¹⁰⁾ Répétons-le, tout cela pouvait varier de quelques kilomètres de sable suivant la précision des appareils employés pour les relevés topographiques. Dur travail effectué par les méharistes français pour surveiller les trublions s'infiltrant par le Fezzan : « ...que n'atteignaient pas nos voisins italiens et d'où

¹⁰ Voir carte page 41.

IV

RES NULLIUS ?

Conrad Kilian pouvait-il prétendre au titre d'explorateur souverain par son exploration des « Monts Doumergue » ?

Dans sa note du 23 mars 1946, *De la légitimité de mon intervention*, le géologue, dont la bonne foi n'est pas à mettre en doute, soutint que le droit international était avec lui. En 1958, devant l'Académie des Sciences d'Outre-mer, M. François de Chasseloup-Laubat défendit la même thèse.

Comme nous désirons mettre en lumière aussi exactement que possible le comportement de Conrad Kilian, cet incident, qui nous paraît secondaire quant à son importance, nous incita cependant à procéder à une vérification soigneuse.

Entre Rhat et Toummo, une vaste région que nul n'avait encore parcourue, fut explorée en tout sens par Kilian. Il y planta le drapeau français, la baptisa « Monts Doumergue » et en fit cadeau à la France. « Ces montagnes, dira M. de Chasseloup-Laubat, faisaient partie d'un vaste territoire qui n'était ni réclamé par la France ou l'Italie, ni accordé par traité à l'un ou à l'autre. »

Le *no man's land* en question n'était pas le seul endroit du désert qui n'avait pas encore été foulé par les mehari des sahariens français et italiens puisque le géologue pénétra à Rhat où les Italiens n'avaient pas encore mis les pieds. Mais entre « occuper » et « appartenir », il y a une nuance. « Pays vide » dans la notion d'explorateur souverain signifie : qui n'appartient à personne. Dans l'esprit de Conrad Kilian, une confusion s'établit-elle ? Passa-t-il du fait que personne ne s'occupait de ce territoire, à la conclusion qu'il n'appartenait à personne ?

Laissons Conrad exposer son point de vue dans sa note du 23 mars 1916 confirmant le mémoire envoyé au président de la république en novembre 1929.

Avec Conrad Kilian, le doute n'est jamais permis. Il affirme :

« ...Au nom du peuple français, en tant que citoyen français, de mon propre chef, à mes risques et périls, à mes frais et avec une escorte armée à ma solde, en avril 1928, notamment, j'ai fait flotter symboliquement les couleurs françaises en geste de prise de possession entre Rhat et Toummo et je les ai laissées enterrées faisant occupation en un point démonstratif comme autre fait matériel à l'appui des droits de souveraineté entière que lors je donnais à la France... »

Le géologue précisait dans son préambule les antécédents de ses démarches concernant ce territoire exploré souverainement :

« Le lundi 29 mai 1944, j'ai fait parvenir une lettre olographe et à mon sceau au général Charles de Gaulle, président du Comité français de la Libération Nationale à Alger, et, quarante-huit heures après, copie dactylographiée et signée aux commissaires aux Affaires Etrangères, à l'Intérieur, aux Colonies, à l'Education nationale et à la Guerre... »

Il rappela aussi, sa lettre sur le même sujet du 27 avril 1929 au gouvernement général de l'Algérie (n°2532) et le mémoire évoqué plus haut au président de la république dont le double avait été envoyé au ministre des Affaires Etrangères. Cela pour souligner que son intervention ne naissait pas des circonstances de la guerre, mais qu'elle possédait des titres d'antériorité. Jusqu'alors, ses communications n'avaient pas été suivies de manifestations officielles et diplomatiques.

Il y avait eu quand même une autre manifestation, purement platonique sur le tracé de frontières, dans le service cartographique officiel. Kilian précise :

« ...C'est comme cela, de moi, en effet, que la France tient ses droits à la frontière franco-italienne entre Rhat et Toummo telle qu'elle est figurée sur les cartes du service géographique de l'Armée française qui font foi en la matière... »

Qui font foi en la matière... sur l'initiative de qui ? De Kilian lui-même. Il le dit :

« ...Cette frontière a été marquée selon mes indications sur la feuille « Fort-Charlet » au 1/1.000.000 de 1936 du Service géographique de l'Armée Française et, avec mon approbation, sur les feuilles In Azaoua et Djado au 1/1.000.000 de ce service... »

Les références auxquelles fait allusion Kilian émanent de sa propre décision, c'est-à-dire de sa thèse d'explorateur souverain non officialisée diplomatiquement, niais avalisée par les services géographiques de l'année. Toutes les revues qui reproduiront cette frontière, y compris le *Geographical Journal*, de Londres, se fieront à la carte inspirée par Kilian :

Voici l'explication du *res nullius* par Conrad Kilian :

« ...Soit que l'on considérât la définition de la frontière entre Rhat et Toummo de l'accord franco-italien de 1919 comme caduque pour s'être appuyée sur la topographie inexplorée et qui, en outre et surtout, s'était révélée de travers par les négociateurs, ainsi que je m'en suis aperçu dans l'été de 1927 quant au Messak Ta Mellet ;

« soit que l'on considérât cette définition comme devant et pouvant être interprétée quoique ayant préjugé de la topographie de pays inexplorés et à tort, comme je m'en suis aperçu donc dans l'été 1927 ;

« il y avait dans les deux cas, entre Rhat et Toummo, un res nullius, mais peut-être restreint à l'Italie et à la France seulement... »

Nous sommes d'accord avec Kilian. Les diplomates discutent de frontières dans des régions qu'ils ne connaissent pas, qui n'ont pas été explorées ! Cette ignorance — ô joie de la diplomatie — pouvait-elle rendre caduc un traité qui n'intéressait qu'une seule frontière pour deux pays ? Y avait-il frontière « élastique » préciser ou « pays vide » n'appartenant à personne ?

Kilian a certainement raison lorsqu'il signale les imprécisions quant au relevé de la région contestée. En concluant son précédent exposé, il signale ces erreurs :

« Dans le premier cas, il était mal délimité en profondeur et peut-être par les anciens points d'occupation turque (Rhat et Mourzouk) d'une part, et par les anciens points d'occupation française (Djanet et Djado) d'autre part. Peut-être même par les points d'occupation d'alors, en 1927, italienne (Ghadamès et le voisinage de la côte méditerranéenne) d'une part et française (Djanet et Bilma) d'autre part.

« Dans le second cas, il était limité aux régions situées entre les interpénétrations extrêmes possibles, d'une part comme l'ont bien montré les tentatives d'occupation, les contestations par notes diplomatiques et les cartes officielles de l'Italie, par une ligne passant, au moins, au sud de Madama, du Chelemma (ou Achelouma), du Louard, d'In Ezzane et, à l'ouest, des sources de l'In Djerrane, de l'Arikine, du Tin Alkoun, pour venir finalement dominer Djanet en son est par le bord du plateau de l'Edjerit ; d'autre part par une ligne placée à peu près selon la frontière franco-italienne de nos cartes...

On voit que la science du géologue était accompagnée par un cerveau encyclopédique qui fixe ainsi ses droits au titre d'explorateur souverain :

« Dans les deux cas (que nous venons d'exposer) puisqu'il y avait res nullius, la frontière franco-italienne qui serait valable serait la frontière du premier occupant et les prises de possession valables seraient celles du premier occupant.

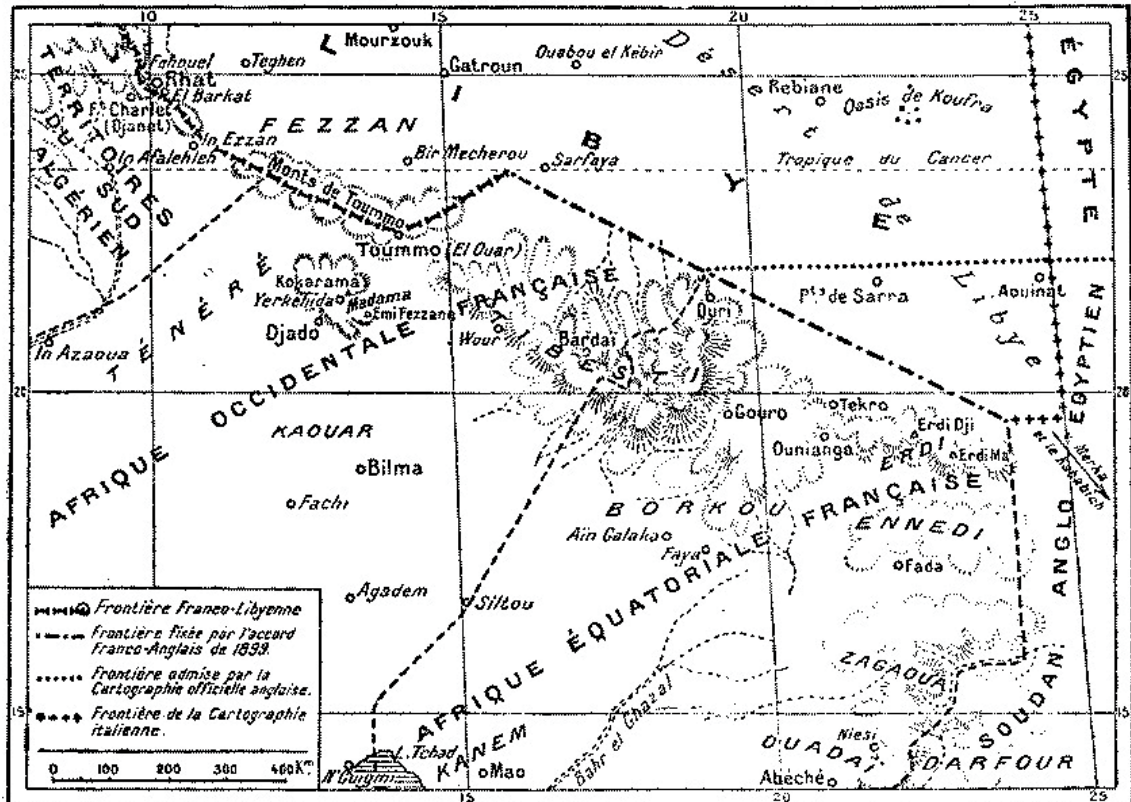
« Dans les deux cas, toujours parce que res nullius, le premier occupant pouvait être un citoyen français ou un citoyen italien agissant sans ordre de son gouvernement, à ses frais, à ses risques et périls, avec des hommes armés à sa solde ; ses prises de possession seraient cependant valables pour son pays, la France ou l'Italie et opposables au tiers d'Italie ou la France.

« ...Ainsi est expliqué pourquoi et comment c'est de moi que la France tient ses droits à sa frontière franco-italienne entre Ryal et Toummo, pourquoi et comment la France me doit d'avoir en droit dans sa pleine souveraineté des territoires d'une étendue notable et d'une importance indiscutable, en particulier pour ses liaisons impériales, pourquoi et comment j'ai donné de la souveraineté territoriale au peuple français, j'ai fait de la Souveraineté Française.

« ...Ayant agi souverainement... par le fait que je n'ai pas été désavoué par le président de la république, bien ou contraire, par un cas extraordinaire et hors de pair à l'époque actuelle, nia qualité de personnage souverain français qui, ici, dans les circonstances actuelles est représentatif, le

plus représentatif peut-être de la souveraineté du peuple français, et certainement qualifié pour intervenir souverainement AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS quand il le juge bon, particulièrement en matière de souveraineté territoriale, d'Affaires Etrangères et d'empire et tout particulièrement dans les affaires d'Algérie... »

Cette prose est du Conrad Kilian pur.



(Carte Illustration).

Le Sud Fezzan en 1927 – Epoque où Conrad Kilian explore la région et se proclame *res nullius* « explorateur souverain ».

Au lendemain de la libération, certains hommes responsables du destin de la France ne paraissent pas — tout au moins aux yeux de Kilian — à la hauteur de leur tâche pour défendre l'avenir du pays en divers domaines. En se référant à son titre d'explorateur souverain, Kilian essaya de se substituer aux défaillances qu'il voyait poindre. Ce qui, évidemment, ne plut pas à tout le monde.

Géographiquement parlant, Conrad Kilian n'avait pas tort en évoquant la région de Rhat-Tounouno qui ne passionnait ni les Français, ni les Italiens. Mais diplomatiquement et en droit international ?

Un des meilleurs spécialistes français de ces questions, diplomate de carrière attentif au monde musulman, s'est penché longuement sur notre questionnaire et sur la communication de Kilian. Il désire garder l'anonymat et nous le regrettons tout en comprenant les contingences politiques auxquelles sont soumis les hauts fonctionnaires. Il rechercha les textes et les cartes, les traités et leurs commentaires. Voici l'essentiel de ses conclusions :

« Quand Kilian explora et prospecta la région entre Rhat et Toummo, le pays était certainement vide de colonisateurs qu'ils soient italiens ou français. Cela ne veut pas dire que le pays n'appartenait pas déjà aux uns ou aux autres. L'Italie, officiellement, était maîtresse de la Libye depuis 1912 avec les garanties tacites franco- anglaises bien antérieures. L'accord franco-italien du 12 septembre 1919, conséquence de l'article 13 du Pacte de Londres, accordait des compensations coloniales à l'Italie. Tenez... voici la carte. Regardez-la bien. Aucune réserve, le Fezzan italien adhère parfaitement au Sahara français. Aucune partie hachurée n'indique que telle contrée est prise en tampon entre l'Italie et la France...

« Je suis de votre avis, cela ne veut pas dire que Français et Italiens connaissaient parfaitement les régions traversées par la frontière qu'ils approuvaient. Les diplomates tracent des traits sur une carte ; aux topographes de traduire ces traits par une frontière sur le terrain. En tout cas, territoire occupé ou non, organisé ou inorganisé, la carte de 1919 ne comporte aucune indication de zone litigieuse. En 1919, c'est-à-dire *avant* la première mission de Kilian.

« L'accord franco-italien de 1935 par lequel la France donna plus de 100.000 kM. carrés à l'Italie, ne porte aucune mention de territoire indécis ou contesté. Examinez la carte... Donc pas de pays vide pouvant constituer un cas de conquête pacifique, donc justifier l'explorateur souverain... Des cas comme celui que signale Conrad Kilian entre Rhat et Toummo, je suis à peu près certain qu'il en existe d'autres, à l'heure actuelle, en Afrique et, il en existera tant qu'il n'y aura pas un poteau-frontière au moins tous les kilomètres... Il y a certainement des touffes d'herbe, sur la frontière franco- allemande, qui ne savent pas encore si elles sont françaises ou allemandes ; prendriez-vous pour un explorateur souverain celui qui s'assiérait dessus ?

La thèse de Conrad Kilian, dernier explorateur souverain de la France tient au cœur de ses amis. Nous nous sommes bornés à faire le point, bien que ce titre ne comporte, pour nous, aucune incidence, même mineure, dans l'ensemble de l'œuvre de Kilian. Il était quand même nécessaire de s'y attarder car, l'importance qu'il attachait à son action comme « explorateur souverain » ne fut certainement pas étrangère à la passion avec laquelle il intervint constamment par la suite en faveur du Fezzan français. En effet, c'est par ces mots qu'il termina le mémoire *De la légitimité de mon intervention* :

« ... A ce souvenir, il me paraît bien légitime aussi que je me sois placé dans mon intervention au sujet du sort futur de la Libye au point de vue de la prospérité, du bien-être et du bonheur, non seulement de l'Union française mais aussi de la Fezzanie (Kilian écrit le vieux mot : Phazanie) et que je n'ai envisagé ce bonheur de la Fezzanie qu'au sein de l'Union française ou sous une tutelle exercée par la France et la France seule. »

* * *

Dans ce mémoire, que nous n'avons pas voulu alourdir en n'extrayant que l'essentiel, nous trouvons un souvenir de Conrad Kilian, qui enchaînera le chapitre suivant.

Précédemment, nous avons suivi Kilian à Rhat, en septembre 1927 ,où il pénétra par un coup d'audace. L'explorateur poursuit :

« ... Une ambassade vint ou Fezzan ; elle offrait la paix des Touareg et Arabes du Fezzan, Imanrassatene et Megarrha, surtout à Boubeker ag Allegaoui, aménokal des Touareg de l'Ajjer, en dissidence, resté le souverain du pays de Rhat que nous n'occupions pas par égard pour l'Italie et qui était en guerre avec eux depuis le meurtre d'un de ses gens par un Amenrassa ; elle tint à le faire devant moi.

« Cette ambassade venait surtout me demander d'unir tout le momie contre les Italiens dont persàne ne voulait ; elle me proposa de régner à Mourzouk et se faisait fort de mettre à ma disposition 10.000 carabines...

« Je répondis naturellement que la France n'était pas en guerre avec l'Italie et que je ne pouvais accepter sans renoncer à retourner en France. Ils insistèrent alors pour que je vienne tout de même. De façon touchante et naïve, ils promettaient de faire de moi, au Fezzan, l'homme le plus heureux du monde, le restant de mes jours, Ils s'en allèrent désolés peut-être autant parce que je n'avais pas accepté que parce qu'ils pensaient que je ne les avais pas crus. »

Il faudra se souvenir de cet attachement pour un Français, donc pour la France — transposition normale en ces pays, dans le bien comme dans le mal — quand, plus tard, des pays étrangers contesteront que les Fezzanais déclarèrent vouloir demeurer sous l'égide de la France à une majorité de 80 %.

V

LIBYE SOUS TUTELLE ITALIENNE

Après leur conquête, les Italiens s'installèrent assez lentement en Libye si l'on fait exception des villes côtières et des grands centres. A leur décharge, disons que deux ans après, la première guerre mondiale éclata.

Cette Libye demeure un témoignage important du génie des Romains qui identifièrent rapidement endroits les édéniques de ce pays. Ils construisirent de somptueuses villas, des villes, organisèrent les cultures des riches terres à céréales, édifièrent des ports, fortifièrent les carrefours stratégiques. La Libye devint, sous leur administration, un haut-lieu intellectuel avec ses écoles de médecine et de philosophie. Cyrène attirait déjà les savants de l'antiquité. Quand les Romains partirent, comme partout ailleurs l'Arabe rasa les apports romains. Les ruines de Demis (Derna) de Barce (Bara) de Sebrata, etc., autant de vestiges qui attestent une Libye jadis florissante. Hélas, la Libye se trouvait sur le chemin des invasions dévastatrices venant d'Asie en Afrique du Nord. Depuis le départ des Romains, la Libye sommeillait.

Après la seconde guerre mondiale, des hommes, mal informés ou simplement animés par le ressentiment politique, dénigrèrent tout effort italien dans leur colonie. Déformation du jugement de rhéteurs immobiles, de l'optique sectaire. Sans comparer le développement de la Libye à celui du Maroc que la France réalisa dans le même temps, il serait injuste de ne pas reconnaître un commencement de colonisation constructive. Des agriculteurs acharnés et durs au travail vinrent d'Italie pour mettre en valeur des terres. Ils s'adaptèrent bien au climat et leur plus belle réussite semble se situer dans le massif du Djebel El Adar, en Cyrénaïque, où les légumes, les fruits, la vigne, les céréales viennent en abondance grâce à une irrigation presque parfaite. Dans cette région, l'abondance romaine avait été recrée.

Partout des fermes, petites, modestes, mais modernes, sortaient de terre et les Italiens travaillaient pourtant avec des moyens souvent assez rudimentaires. Vingt-cinq ans de plus et le régime des petites et moyennes propriétés eut sans doute donné d'excellents résultats.

Les Italiens ne surent pas se faire aimer des indigènes. Ils partirent avec la fin de la souveraineté italienne en Libye. Ils ne furent remplacés qu'en de très rares occasions. Les Arabes vinrent arracher les portes et les fenêtres des fermes pour faire du feu ; ils emportèrent ce qui pouvait leur servir ailleurs, y compris les toits. Des terres cultivées retournèrent à la friche. Les petites fermes délabrées se transformèrent en havres pour les nomades et les transhumants. Certaines de ces fermes, à partir de 1954, (à Aïn Beida, etc.) servirent de centres d'entraînement pour fellagha et les chameaux-tracteurs agricoles reprirent la piste vers la frontière tunisienne pour la contrebande d'armes destinée aux rebelles du F. L. N.

L'Italie, nation aux ressources financières relativement modestes, ne put consacrer un budget décent au développement libyen tant économique que social. Sur les fonds mis à la disposition de la colonie, le decorum romain prit souvent la plus belle part. Dans les grandes villes du littoral, on visa au grandiose. Le maréchal Graziani reconstruisit Tobrouk ; Tripoli fut doté de splendides monuments et immeubles, d'avenues spacieuses ne correspondant pas au standing économique du pays. Disons la vérité : l'Italie impressionnée par les réalisations françaises au Maroc avait décidé que la Libye rivaliserait avec l'ancien protectorat français. Les Italiens plantèrent un décor magnifique qui, en certains points, ne manque pas de grandeur ; les colonies agricoles étaient une réalité, mais la disproportion entre les deux tâches bousculait un peu la saine logique.

La politique musulmane de l'Italie se révéla le côté vraiment faible de la présence italienne. Comme les Espagnols, les Italiens s'installèrent en conquérants avec ce que ce terme renferme de plus péjoratif. Grave erreur dans un pays particulièrement important au point de vue religieux avec la senoussia.

La Tripolitaine est un pays, la Cyrénaïque en est un autre et le Fezzan un troisième. Si les Italiens ignoraient à peu près tout du dernier, ils ne réalisèrent pas l'importance de la Cyrénaïque et administrèrent l'ensemble (formant la Libye) sur leur vision directe de la Tripolitaine ou plus exactement de Tripoli et de ses environs, riche contrée agricole avec ses deux millions de palmiers. Les fonctionnaires italiens ne s'embarrassèrent pas de psychologie musulmane et les heurts se multiplièrent. Un exemple :

L'émir Idris (de Cyrénaïque) se réfugia au Caire à la suite de dissensions avec les représentants de l'Italie. Malgré ce long exil, l'occupant ne parvint pas à prendre le pays en main et la guerre de 1939 survint sans que les Italiens aient pris des précautions dans cette région. Voici ce qu'écrivit l'agent spécial britannique Freya Stark :

« ... Lorsque la guerre tourna mal pour nous, en 1940, Sayyid Idris, toujours en exil, nous offrit l'aide des Libyens sur lesquels son autorité prévalait toujours... Quatre bataillons s'enrôlèrent et furent envoyés dans le désert occidental sous la direction d'officiers anglais. Tous les Arabes de Cyrénaïque servirent de leur mieux les Alliés quand ils en eurent la chance. Ils dirigeaient nos raids, donnaient des renseignements à notre Intelligence Service... Arabes de Cyrénaïque qui, tous, appartiennent à la secte des sénoussis... » (*Proche-Orient*, page 123).

Ainsi, à peine l'Italie s'engageait-elle dans le conflit mondial aux côtés de l'Allemagne, que l'Angleterre pouvait lever, par bataillons entiers, des sujets coloniaux italiens depuis vingt-huit ans sous la férule des représentants de Rome.

Cela n'est pas sans incidence importante sur l'aventure de Conrad Kilian dans sa partie diplomatique.

La Cyrénaïque abrite, en effet, une secte musulmane particulièrement redoutable, la senoussia (exactement : senousiyâ). Cet ordre religieux et militaire est comparable au médiéval ordre du Temple ; les initiations en trois degrés sont très sévères et poussent à un fanatisme musulman qui se traduit par une xénophobie surtout teintée de... francophobie. On assure que l'influence des agents britanniques ne serait pas étrangère à cette nuance. Le centre de l'ordre est à Djaraboub où flotte l'étendard de la secte, noir avec croissant et étoile blanche.

La senoussia a des ramifications un peu partout entre mer Rouge et côte de l'Atlantique avec des îlots assez nombreux en Tunisie, en Algérie (sud-constantinois, Aurès), Sahara, Maroc, Mauritanie, etc. Ces îlots, nettement localisés pour les groupes importants, jalonnent du reste les endroits d'où partirent les premières rébellions anti-françaises. On trouve aussi des senoussis au Pakistan, dans les îles de la Sonde et dans beaucoup d'autres pays musulmans. Ce tiers-ordre du mahométanisme divise le monde en trois catégories : les musulmans, les chrétiens (tout ce qui est blanc de peau) et les juifs.

En 1916, les senoussis animés par les agents musulmans allemands, atteignirent Tombouctou et foncèrent vers le Sénégal après avoir tué au passage le Père de Foucauld dont la seule présence valait un bataillon. Il fallut un général et du canon pour les réduire. C'était l'année de Verdun et personne n'en parla.

L'Italie ignore cette force musulmane et ne sut ni la rallier, ni la neutraliser. Depuis, la senoussia est entrée dans le jeu de l'Intelligence Service bien que certains de ses éléments regardassent déjà ailleurs. Avec le pétrole, elle est un atout important en Libye.

Eclairons l'incident de l'Angleterre levant en pleine guerre des bataillons dans une colonie de l'Italie ennemie, par un compte rendu de procès paru dans la presse (*Annales coloniales*, février 1939) :

Au mois de décembre 1935, un officier méhariste italien, le lieutenant Ottorino Blondo, était assassiné sous sa tente, en pleine nuit, alors que son groupement campait à Beyen-Neçof, dans la région de Ghadamès.

L'auteur du meurtre et trente-sept de ses compagnons de tribu fuyaient aussitôt et gagnaient au petit jour le territoire français sous le feu des avions italiens. Ils atteignaient ainsi le borj du capitaine Mathieu à qui ils se livraient avec armes, bagages et mehara.

L'officier français, au cours d'une enquête rapide, s'entendit désigner comme auteur de l'assassinat du lieutenant Blondo, un certain El Bedoui ben Moussa, Targui originaire du Soudan français, enlevé tout jeune en esclavage dans les Ifoghas et engagé volontaire dans le corns des meharistes de Libye lors de l'invasion de ce territoire par les forces italiennes.

Présenté devant la cour d'Assises de Constantine El Bedoui fut condamné à mort le 22 décembre

1938. Un vice de forme amenait la cassation à annuler ce premier jugement, le 8 février dernier.

C'est ainsi que El Bedoui ben Moussa comparaisait la semaine dernière devant les Assises d'Alger. Le Targui vient d'être acquitté.

Les débats publics d'Alger ont révélé dans tout leur détail les circonstances étranges qui ont entouré le meurtre du lieutenant Ottorino Blondo.

Tout d'abord, le groupe méhariste, au moment du drame, se rendait à Tripoli pour être ensuite embarqué vers l'Abyssinie. Il s'agissait donc d'aller se battre contre les musulmans. Les sahariens recevaient cet ordre avec d'autant plus de nervosité qu'il leur était donné en pleine période des fêtes rituelles du Bhamadan.

Le seul témoin qu'on put entendre, le capitaine Mathieu, a entretenu, a la frontière algéro-tripolitaine, d'excellents rapports avec le lieutenant Blondo : « Mon ami, le lieutenant Blondo, dira-t-il en substance, était un jeune officier courageux et ardent. *Mais, comme la plupart des officiers italiens du Sud, il ignorait la mentalité des Touareg.* »

... Le capitaine Mathieu reconnut que ses collègues italiens du Sahara utilisent fréquemment le fouet pour corriger leurs hommes et que, à la suite de la mort tragique du lieutenant Blondo, de nombreux méharistes de Libye furent passés par les armes sans jugement préalable.

On allait apprendre, et cette fois de la bouche même du très sévère avocat général Coquillant l'atmosphère au milieu de laquelle vivait le détachement saharien du lieutenant Blondo, sous les coups de fouet et sans avoir touché de solde depuis plusieurs semaines.

Quant à la répression, elle fut impitoyable : neuf méharistes fusillés sans jugement à la caserne Dusella à Tripoli, le 28 janvier 1936, quatre condamnations à mort aux assises sans jurés de Tripoli le 29 juillet 1937. Cela, après que le maréchal Balbo eut, le 29 mars 1936, décidé que les méharistes du premier groupe saharien seraient passés par les armes en présence des délégations des autres troupes et que leurs biens seraient vendus pour permettre l'érection d'un monument sur les lieux du meurtre.

Les Italiens montraient-ils plus d'adresse envers la population civile ? Extrayons du pondéré *Petit Parisien* (31 janvier 1937) un autre fait-divers.

Des incidents graves viennent de se dérouler à Tripoli, opposant les autorités italiennes à la population juive et provoquant dans la population — juive, chrétienne et musulmane — une émotion intense. A la suite de la promulgation de nouvelles ordonnances par les soins des autorités italiennes, il fut interdit à la population indigène de fermer ses boutiques soit le vendredi, soit le samedi, jours de repos religieux respectivement pour les musulmans et pour les juifs. Sans distinction de religion et de nationalité, tous les commerçants se virent ordonner, *sous la menace de peines corporelles*, non seulement d'ouvrir les boutiques durant la semaine mais aussi de les fermer le dimanche.

De telles prescriptions administratives, contraires aux principes religieux et aux traditions de l'Orient arabe, soulevèrent de vives réactions à Tripoli. Celles-ci eurent pour effet de provoquer des représailles des Italiens. Le 6 décembre, quatre-vingt-douze commerçants juifs furent emprisonnés pour avoir contrevenu à l'ordonnance du gouverneur local relative à l'ouverture des magasins le samedi ; plusieurs d'entre eux se virent retirer la licence leur permettant d'exercer le commerce. Cette mesure affecta un ressortissant français qui fut, au surplus, particulièrement malmené par l'organe local *l'Avenir di Tripoli*. Les Israélites italiens furent condamnés à être fustigés en public pour avoir déclaré à leurs juges que leurs convictions religieuses leur interdisaient de travailler le samedi.

Le mardi matin, des hérauts parcoururent les souks et les rues de la vieille cité et annoncèrent que, le jour même, à 14 h. 30, sur la grande place en face la manufacture des tabacs, tous les gens « sains d'esprit » auraient à prendre rendez-vous pour assister au spectacle de la fustigation.

A l'heure dite, une foule énorme, mal contenue par deux cents carabiniers à cheval, fusil en main, se pressait sur les lieux. Au dernier moment, on commua la peine du juif Benedetto Megliedesc en trois mois de prison en raison de son état de santé. Quant aux deux autres, Sion Barba, quarante ans, père de sept enfants, un des plus gros commerçants de la ville et Nakis Saul, vingt-cinq ans, marié, ils furent amenés sur les lieux du supplice. On les coucha la face contre terre et un musulman armé d'une cravache, le visage masqué par une cagoule, les roua de coups devant une foule composée de musulmans, d'Italiens, femmes, enfants, fonctionnaires et officiers.

Le premier des juifs a quasiment perdu la raison. Nakis Saul n'est pas encore remis du choc nerveux et sa femme, qui se trouvait dans une position intéressante, a avorté.

Mgr Facchinetti, dont les relations avec le maréchal Balbo sont déjà assez tendues, a réprouvé publiquement cette manière de faire ; il a été dans l'obligation d'aller s'expliquer à Rome à la suite d'une altercation sur ce sujet avec le gouverneur général.

Ces deux faits-divers, choisis entre vingt autres rendus publics, indiquent un évident manque de psychologie élémentaire... qui se retourna contre les Italiens pendant la guerre.

L'Italie termina la pacification libyenne en 1930 pour la Tripolitaine et en 1931 pour la Cyrénaïque.

Le Fezzan : « comptait 200.000 personnes pour 329.000 têtes de palmiers répandus sur une superficie de 550.000 kms carrés... » (de Lyee de Belleau, 1936). Le Fezzan n'était plus habité que par 40.000 habitants lorsque les Français de Leclerc y pénétrèrent en 1942 ; la plupart d'entre eux avaient préféré se réfugier au Sahara français et surtout au Tchad (ex-A.E.F.) [Afrique Equatoriale Française].

L'esquisse de cette ambiance était nécessaire pour comprendre quels terrains propices les intrigues pouvaient rencontrer en Libye pourvu qu'on se servît de prétextes appropriés. Par exemple, celui-ci : il y a de nombreux colons italiens en Tunisie et dans le Constantinois algérien qui vivent tranquilles protégés par la France « malgré l'exploitation des indigènes que vous avez connue ».

Après « l'indépendance » de la Libye, la révolte nord-africaine débuta en Tunisie ; en Algérie, elle commença dans le sud-constantinois...

Il n'est pas de notre sujet, ici, de discuter les plus récents rapports constatant que les Arabes n'ont pas encore réussi à remonter l'agriculture et le commerce libyens au niveau laissé par les Italiens à leur départ. La Libye dut importer du blé américain pour se nourrir.

* * *

Puisque l'Italie s'occupait assez peu du sud-libyen, pourquoi demandait-elle en

permanence des rectifications de frontières au Fezzan ?

L'Italie savait qu'avec la Libye, elle possédait le premier tronçon de la grande voie transafricaine vers le Tchad. Faute de moyens matériels, elle ne pouvait se lancer, dans l'immédiat, à entreprendre la réalisation de cette transversale. Mais elle pensait à l'avenir et grignotait petit à petit le Sahara français, ce qui lui permettait de s'approcher du Tchad. Elle redoutait surtout d'être distancée dans son dessein par un transsaharien français partant d'Alger ou d'Oran. L'Italie ne manquait pas de grands projets pour l'Afrique, projets qui semblent être repris sous une forme économique assez astucieuse par la « Jeanne d'Arc du pétrole italien » M. Enrico Mattei. Mais, c'est une autre histoire.

Tout en ignorant le pétrole libyo-fezzanais, l'Italie avait deviné, comme Kilian, l'importance que tiendra un jour la Libye en Afrique. Dans un rapport officiel du budget des colonies de l'Italie, on relève la suggestion précise du rôle italien à envisager « jusqu'au Cameroun, ligne de partage des eaux entre le Congo et le Chari et Baroua sur le lac Tchad », avec le « contrôle absolu » des grandes pistes caravanières « dont celle du Fezzan- Tchad ». Telle était l'interprétation que donnait alors le gouvernement italien à l'assurance anglo-française « de ne rien faire qui puisse entraver les communications commerciales entre ce pays da Libye et les régions centrales de l'Afrique » (amiral-sénateur italien Canevaro).

L'Italie avoua son dessein. *Il Secolo* (de Milan) -cité par la *Quinzaine coloniale* du 10 avril 1931 — attaqua violemment un député français « ...qui s'est cru autorisé à dénoncer l'attitude de l'Italie laquelle... tente de s'infiltrer jusqu'au Tchad pour se substituer à la France auprès des races noires... De Warren a ajouté que l'Italie rêve de construire un chemin de fer transsaharien partant de Tripoli et dirigé vers le Tchad, chemin de fer épine dorsale de l'Afrique... »

Rome ne niait plus cette vue italienne de l'avenir et *Il Secolo* ajoutait : la France a conçu le même projet, mais faisant passer le transsaharien par Alger... »

Les Italiens ne sont plus en lice, alors pourquoi rappelons-nous ce passé ?

Le projet Tripoli-Tchad, que Rome ne put concrétiser lorsque l'Italie était maîtresse de la Libye, est bien la voie dont la prépondérance stratégique est mise en évidence par Conrad Kilian. On verra comment la France, après l'Italie, a gâché toutes ses chances. Le projet grandiose n'en est pas mort pour cela.

La Grande-Bretagne rêve de remplacer sa voie impériale perdue avec l'abandon de l'Égypte et du Soudan. Les États-Unis pensent à un rôle africain. Pour la politique nassérienne, la voie d'accès au Tchad, c'est la primauté de l'Orient musulman en Afrique par le réveil des nationalismes, mot qui, en Afrique, est un peu hasardeux, mais dont on se sert quand même. On aurait peut-être tort de croire que l'ambassade soviétique installée à Tripoli regarde d'un œil désintéressé les combinaisons de ses rivaux anglo-saxons.

Les grands calculs internationaux n'ont rarement qu'un seul objectif. Conrad Kilian, en défendant à la fois le pétrole fezzanais et l'accès direct à Bréga clans le golfe de Syrte avait

compris que les questions économiques et stratégiques formaient un tout indissoluble qui s'appelle ou se camoufle sous le vocable de diplomatie.

L'anti-occidentalisme semé par les Italiens allait favoriser les manœuvres nord-africaines sous les prétextes les plus divers alors que, jadis, les « Libyens » fuyant leur pays venaient demander asile à la France algérienne, saharienne et aéfiennne.

La Libye, dont personne n'ignore plus les possibilités pétrolières depuis que les affirmations de Kilian se sont vérifiées, est devenue un carrefour international qui fera encore longuement parler de lui. Le mot poudrière serait peut-être plus allégorique que celui de carrefour.

VI

DEBUT DES INTRIGUES EN LIBYE-FEZZAN

La fin de la deuxième guerre mondiale mit un terme à la souveraineté italienne sur la Libye. Pour les uns, l'Italie devait payer son alliance avec Hitler du même prix que l'Allemagne qui, en 1918, perdit toutes ses colonies dans l'aventure de Guillaume II. Pour les autres, la volte-face *in extremis* de Home en faveur des alliés devait limiter les dégâts en pertes coloniales de l'Italie. Parmi ces derniers, beaucoup estimaient nécessaire un exutoire italien pour une dense population que le pays ne pouvait ni employer, ni nourrir. Le gouvernement italien espérait sauver au moins une partie de la Libye, en particulier les zones agricoles côtières.

La défaite de l'Italie comblait les vœux de Conrad Kilian. Le Fezzan étant conquis et occupé par Leclerc, pour lui, aucune question ne se posait. La France devait Tester où le sort des armes l'avait menée. Peut-être crut-il au destin menant ses compatriotes sur les lieux de ses découvertes ! Ce qui explique que, sans tarder, il s'engagea dans la voie des recommandations diplomatiques afin que les gouvernants français ne soient pas surpris par les événements... et les astuces étrangères.

En France, très peu de personnes marquaient leur intérêt pour la question fezzanaise.

Chez les Britanniques, l'attention était plus vive. Ils se gardaient de contrecarrer ouvertement les projets concernant la Libye. Mais, en coulisse, ils bâtissaient le destin de l'ancienne colonie italienne.

Le *Colonial Office* avait une dette à régler envers l'émir Idris de Cyrénaïque exilé qui leva des bataillons senoussis en plein. guerre. La réinstallation de Sayyid Idris à la tête de la Cyrénaïque ne constitua qu'une première opération dont on ne discerna pas tout de suite les conséquences.

Cette prise en main de la Cyrénaïque par Londres, l'occupation du Fezzan par les

Français, pouvaient laisser préfigurer le démembrement de la Libye. Les conversations diplomatiques de 1945 et de 1946 laissaient prévoir que le futur sort de la Libye se résoudrait ainsi : deux régions côtières resteraient à l'Italie, la Grande-Bretagne recevrait la Cyrénaïque et la France demeurerait au Fezzan.

Ce démembrement ne recelait rien d'injurieux pour l'Histoire, puisque les cartes, jusqu'au 17^e et 18^e siècles, délimitaient assez exactement ces trois royaumes. En bref, on s'acheminait vers une division tripartite de la Libye à tel point qu'une bataille sourde s'engagea entre les Britanniques et les Français pour la fixation de la frontière entre la Cyrénaïque et le Fezzan. C'est dans ce conflit d'escarmouches ayant pour but de réduire le Fezzan à une étendue plus restreinte que Conrad Kilian intervint avec véhémence. Un aperçu de ces interventions a été donné précédemment dans le document dit géologue *Encore à dire et conclusion*.

Raids, grignotages, pressions diplomatiques, rien ne manqua du côté britannique pour tenter d'agrandir les possessions de la Cyrénaïque au détriment du Fezzan. Essais assez timides au début, qui ne prendront une forme plus virulente qu'après la mort des défenseurs du Fezzan français, Leclerc et Kilian.

Le plan de Kilian était, nous le savons, relativement simple et astucieux. Les troupes de Leclerc ayant largement dépassé le Fezzan, il s'agissait d'opérer un troc avec les Anglais. Moyennant la cession d'une partie de la Syrte jusqu'à Bréga, la France rendrait les territoires des oasis de Koufra conquis par Leclerc. Politique du donnant-donnant chère aux Britanniques.

Londres nourrissait, hélas, d'autres calculs que ceux que ses diplomates admettaient officiellement. Un autre facteur intervint secrètement. L'essentiel du commerce libyen, surtout dans les grandes villes et les ports, se trouve entre les mains des Israélites et des Maltais, mais surtout des premiers. Or, les Juifs gardaient une solide rancune aux Italiens pour les mesures vexatoires prises à leur égard pendant la souveraineté italienne... qu'ils ne tenaient pas du tout à voir renaître. La famille israélite est universelle et très influente à Londres. De discrètes mais pressantes démarches ne cessèrent de s'effectuer pour que la Grande-Bretagne s'opposât à un retour de l'Italie en Libye. Nous ne savons pas exactement la valeur de cette action, mais il n'est pas exclu qu'elle ait quelque peu pesé sur le destin de la Libye.

Kilian démontrait que la Syrte n'avait jamais appartenu à la Cyrénaïque mais au « royaume de Tripoli ». Les Britanniques en s'y infiltrant, essayaient-ils de couper préventivement l'accès à la mer du Fezzan par la Syrte ? C'est probable. En général, la diplomatie anglaise traite presque toujours sur les positions acquises par ses troupes. Or, qui dénonçait et s'opposait à cette reptation britannique se déroulant sans bruit en Libye ? Conrad Kilian, et lui seul. On conçoit combien l'homme pouvait être redouté des services britanniques craignant que ses lumières finissent par éclairer l'opinion et les diplomates français.

Le Fezzan est indiqué sur les cartes modernes avec des frontières quasi-rectilignes. Il s'agit

là de limites de civilisés ne tenant aucun compte des entités géographiques et ethniques. L'ensemble fezzanais de Kilian n'emprunte pas exactement les frontières admises ; il est en deça ici, et en delà plus loin. Si, sur la carte, il précise le point le plus riche en pétrole au Fezzan ex-italien occupé par les Français (présentement couvert par un périmètre de recherches pétrolières de la *D'Arcy Exploration Africa Ltd*, filiale de l'*Anglo-Iranian Oil Cy (British petroleum)* cela ne signifiait pas que « son » Fezzan se limite à ce qu'il est convenu d'appeler le Fezzan à l'intérieur des frontières de la Libye. Ainsi le bassin pétrolier du Sahara français Edjeleh-Tiguentourine-Zarzaitine, de la C.R.E.P.S., n'est vraisemblablement que le départ d'un prodigieux gisement dont l'essentiel se trouve au Fezzan libyen (actuellement exploré par l'*Esso-Standard Libya* (filiale du premier trust mondial *Standard Oil of New-Jersey, U.S.A.*). Kilian avait découvert tout ça, presque trente ans avant que les pétroliers internationaux ne se ruassent sur la Libye.

Une question n'a jamais été posée et mérite néanmoins quelque attention. Les Anglais connaissaient-ils exactement la valeur pétrolière de la Libye avant Conrad Kilian ?

Les avis des spécialistes sont partagés.

Rappelons la fameuse phrase de feu Henri Deterding (*Shell-Royal Dutch*) : « Nos géologues sont partout où existe une chance de succès. »

Les Britanniques, vieux spécialistes des recherches de pétrole sous toutes les latitudes, se doutaient que le désert africain secrétait le naphthe. Se croyant les maîtres des principaux gisements du Moyen-Orient qui suffisaient alors à la consommation mondiale, ils n'avaient aucun intérêt à pousser activement leurs recherches ailleurs puisqu'une trop grande abondance de pétrole eut fait fléchir les cours. L'Afrique, jusqu'en 1948, n'était considérée que comme une réserve de pétrole ne devant entrer en activité qu'à l'épuisement des gisements exploités ailleurs.

Les données économiques et politiques ont changé. Le pétrole du Moyen-Orient est menacé de sortir de l'orbite anglo-saxonne. Du pétrole, la pétrochimie tire plus d'un million de produits les plus divers. Même si l'atome remplace le carburant ordinaire des moteurs, le pétrole est appelé à un avenir de plus en plus florissant grâce à la chimie. Posséder en toute sécurité des sources de pétrole est devenu un leit motiv diplomatique à Londres et à Washington. La montée au firmament pétrolier de l'U.R.S.S. menaçant par surcroît de contrôler, tôt ou tard, par le truchement du nationalisme arabe, les immenses ressources pétrolières du Moyen-Orient, incite les Anglo-Saxons à s'assurer rapidement de nouveaux champs pétroliers hors de portée des Soviétiques et de leurs alliés.

Ces données de la diplomatie moderne du pétrole permettent de soutenir que, sans avoir la révélation exacte de Conrad Kilian sur les ressources pétrolières de la Libye, la Grande-Bretagne n'était pas sans pressentir que le sable fezzanais pouvait un jour donner le précieux liquide.

D'autre part, le groupe Pearson, absorbé depuis par les trusts britanniques qui profitèrent

de ses travaux, prospectait, depuis longtemps et en secret, toute l'Afrique du Nord. Sans avoir relevé avec la même certitude que Kilian la probabilité de gisements d'hydrocarbures, on ne doit pas exclure qu'il n'ait réussi à repérer des régions favorables au pétrole.

Deux indices tendent à confirmer cette thèse.

M. Denis Lefèvre-Toussaint rappela l'incident de 1942 :

« De Gaulle comprend, il fait confiance à Kilian. Il n'oublie pas que les Anglais s'intéressent au Fezzan. Il se souvient du télégramme émanant du gouvernement britannique du Caire que Leclerc avait reçu le 28 novembre 1942 alors qu'il se préparait à investir le Fezzan :

« Il est très désirable qu'au moins deux officiers anglais accompagnent vos forces. Ils seront
« responsables de l'administration des territoires occupés par vous jusqu'à ce que la coordi-
« nation définitive *de toute la Tripolitaine sous l'administration britannique* soit établie. »

Leclerc lui ayant transmis ce télégramme, le général de Gaulle télégraphie immédiatement à Leclerc :

« Je réponds au gouvernement britannique que votre opération sera exécutée sous com-
« mandement exclusivement français, à partir d'un territoire français, avec des troupes
« françaises... Vous devez repousser toute immixtion britannique dans cette région sous
« n'importe quelle forme : politique, administrative, monétaire... »

Avant que les Français ne pénètrent au Fezzan, les Anglais voulaient s'en assurer le contrôle administratif. Ils avaient des raisons pour agir ainsi.

Le second indice (principal, car il y en a d'autres d'ordre politique) se situe en 1950, lorsque des ministres français, *au moment où la France lâchait le Fezzan*, préparaient l'introduction, sans bruit et sans publicité, du deuxième trust mondial de pétrole au Sahara, dont l'installation effective se réalisera deux années plus tard. Il s'agit de la *Shell-Royal Dutch* britannique pour 35 % dans la C.R.E.P.S. et pour 65 % dans la C. A. P. En février 1949, la *Shell-Royal Dutch* avait déjà obtenu une concession de 70.000 kms carrés en Tunisie dans une société dont elle détenait 65 % de majorité.

Donc, en même temps que la Grande-Bretagne manœuvrait la France au Fezzan pour se substituer à elle, elle prenait des « options » en Tunisie et au Sahara, dessinant ainsi son futur domaine pétrolier nord-africain.

Dans ce domaine, il n'y a jamais ni coïncidences, ni hasards. Les grandes compagnies pétrolières sont plus sérieusement organisées que les gouvernements : elles prévoient très longtemps à l'avance.

Nous en déduisons que les Britanniques n'ignoraient pas les *possibilités* pétrolifères du Sahara-Fezzan, mais que Conrad Kilian, lui, possédait, seul, les points précis des *réalités* pétrolières du désert.

Le général de Gaulle, assez anti-britannique à l'époque (il ne décorera Churchill de la Croix de la Libération qu'en 1958) quitta le pouvoir au début de 1946.

Leclerc mourut en 1947.

Kilian mourut en 1950.

Certaines éliminations ne sont pas toutes des éléments disparates et sans lien. C'est ainsi que l'on n'écrit jamais l'Histoire, la véritable, la seule qui compte quant aux résultats.

Telle était l'ambiance en Libye après le départ des italiens. Une implacable lutte occulte s'amorçait contre la présence de la France au Fezzan.

VII

ESSAIS POUR LA REALISATION DU PETROLE FEZZANAIS

Le retour en France de Conrad Kilian, en janvier 1946, marqua la fin des séjours du géologue en Afrique. Désormais, partageant son temps entre ses travaux et ses démarches diplomatiques, il se consacra à faire connaître l'existence du pétrole fezzanais. Il a déjà rédigé quinze communications économiques et diplomatiques qu'il a remis ou fait remettre aux principaux responsables des affaires de la France selon la liste précédemment reproduite.

A cette époque, les questions de politique intérieure l'emportaient de beaucoup sur d'autres considérations d'avenir. C'était la course aux places, à l'argent, aux rancunes, aux prêts de l'étranger. Cette ambiance politique permit d'ailleurs aux Anglais de manœuvrer à leur guise par l'intermédiaire de certains partis politiques français ; elle explique la raison qui incita Kilian à multiplier ses notes, à les établir en plusieurs exemplaires pour les adresser à diverses personnalités, dans l'espoir d'en émouvoir au moins une plus soucieuse que les autres de diplomatie nationale à longue échéance.

Kilian ne vivait plus que pour conserver à la France le pétrole du Fezzan. Sans relâche, il compléta, remania ses précédents documents. Son mémoire n° 17 du 3 avril 1946, *Clavier de négociation représentation graphique, complété et définitif*, est un véritable instrument de diplomate réaliste. Hélas, rien ne bougeait du côté du Quai d'Orsay.

En novembre 1946, un maître-sondeur de l'*Iraq petroleum*, de passage à Paris, demanda à rencontrer Kilian. Ce qui indique que les travaux de Kilian n'étaient pas inconnus à l'étranger... si les Français ne s'y intéressaient guère. Les deux hommes eurent une longue conversation sur les sujets pétroliers les plus divers. Kilian s'entendit confirmer que la France avait été évincée de Syrie pour des questions pétrolières ; cette confiance renforça ses convictions sur la nécessité et l'urgence de prendre une position ferme au Fezzan. Il apprit aussi que les Russes qualifiaient le Fezzan de « Bakou français » et, surtout, que la

Grande-Bretagne préparait en catimini les bases d'une société appelée provisoirement *Fezzan pétroleum Cy* (qui ne se réalisera pas pratiquement). Son interlocuteur se rendait à Alep pour pratiquer des sondages dans la Syrie dont la France venait d'être chassée ⁽¹¹⁾.

L'ensemble de cette conversation montra à Kilian que si la France ne se hâtait pas de faire valoir ses droits sur le Fezzan, elle risquait de connaître une nouvelle aventure syrienne.

Quelques semaines après, on lui annonça la nomination à Rome d'un diplomate britannique, nouvelle qui le rendit pensif, car elle laissait supposer la mise en place d'un dispositif aux points névralgiques de la question libyenne. Le diplomate en question se nommait M. F. R. Rodd, en réalité un des meilleurs agents de l'Intelligence Service et spécialiste réputé des questions pétrolières puisque son nom figure sur le feuillet II de la Carte Géologique d'Afrique en qualité de collaborateur aux travaux d'établissement de ladite carte. Or, Kilian connaissait bien Rodd qu'il désignait, en souriant, comme son « ennemi personnel » ou son « grand adversaire ».

Kilian sentait s'édifier dans l'ombre une vaste combinaison pour enlever le Fezzan pétrolier à la France et, du côté français, il ne discernait qu'apathie ou hostilité. Cherchait-on à étouffer l'affaire fezzanaise au ministère des Affaires Etrangères pour laisser la voie libre à Londres et surtout pour créer un « fait accompli » ?

Pour Kilian, il était important que la France gardât, malgré les rodomontades de Londres, toutes les terres conquises par Leclerc afin de servir de monnaie d'échange contre la Syrte. Or, la garnison de Koufra ne se composait que d'une vingtaine d'hommes et les Anglais revendiquaient en permanence cette région. La garnison n'était alimentée (rue de façon intermittente par le Tchad, en deux étapes. Une garnison beaucoup plus importante, abondamment ravitaillée par le Soudan anglo-égyptien, stationnait non loin et surveillait

Koufra. Les spécialistes savaient qu'alentour du Soudan anglo-égyptien et en Ouganda, des forces aériennes let blindées étaient rassemblées prêtes à toute éventualité et, en tout cas, intimidantes. Il semble qu'à ce moment, la France ait été à deux doigts d'être chassée par la force du Fezzan comme elle venait de l'être de Syrie. L'assaut était général contre les colonies françaises qu'il s'agisse de l'Indochine, de Madagascar, de la révolte avortée de Kabylie. Réalisation d'un plan longuement prémédité, résumé en 1943 par le maréchal britannique Smuts : « La France est définitivement morte » !

Kilian ne voyait pas sans inquiétude ces menaces planer sur le Fezzan. Avec beaucoup de réalisme, il pensait que si l'opinion ne s'émouvait pas pour le *Fezzan-sable* — la France possédait déjà un Sahara dont elle ne faisait rien — il serait peut-être possible de la captiver par un *Fezzan-pétrole*. Le sable représentait une question de « prestige », le pétrole deviendrait un « bien national » à défendre.

¹¹ Après le départ des Français de Syrie, les sociétés étrangères obtinrent des permis de recherches. Le groupe James Menhale a découvert, en 1956, un gisement à Karatchouc dont la production annuelle sera de deux millions de tonnes.

Il entretint ses amis de l'urgence à démontrer péremptoirement l'existence du pétrole fezzanais dont il indiquerait les emplacements exacts pour éviter les longues recherches, aux conditions suivantes : la France devrait conserver le contrôle et la majorité de l'affaire, son nom ne servirait à aucune tractation commerciale et, lui Kilian, ne tirerait aucun bénéfice personnel des profits d'une exploitation.

Des amis de Kilian entreprirent des démarches et décidèrent le géologue à rencontrer, en mars 1947, M. Jean Bédier, un des directeurs de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, établissement spécialisé dans les grandes affaires pétrolières internationales. Kilian spécifia avant l'entretien que, seuls, les aspects politiques du Fezzan pétrolier seraient discutés : « *M'occuper d'affaires ? Moi, jamais !* » L'explorateur souverain ne voulait pas s'abaisser à commercer. Ce fut presque un miracle que de l'avoir décidé à accepter cette rencontre.

Le géologue expliqua longuement son plan du Fezzan pétrolier et, surtout, l'importance pour la France de constituer le Fezzan syrtique avec le débouché maritime de Bréga. Un des arguments de cette conversation de 1947, fut que le bassin pétrolier du Fezzan présentait l'immense avantage de ne pas se trouver directement sous le canon russe, ce qui n'était pas le cas des pétroles du Moyen-Orient.

L'exposé séduisit et M. Jean Bédier soumit un projet élaboré avec son ami Louis Pineau, ancien directeur de l'*Office National des Combustibles Liquides* et président d'honneur de « L'association française des techniciens du pétrole ». Ce projet consistait dans la création d'un consortium franco-américain pour l'exploitation du Fezzan pétrolier dans lequel la France serait majoritaire.

M. Jean Bédier précisa à Kilian que la participation américaine serait apportée par la *Standard Oil* et que, le gouvernement américain soutenant cette société, le jour où le projet fezzanais et le principe d'une collaboration franco-américaine seraient adoptés, l'aide diplomatique de Washington serait immédiatement acquise à la France pour le règlement des frontières intérieures de la Libye. Il était entendu que la France demeurerait majoritaire dans l'association.

Conrad Kilian croyait toucher à son but puisque grâce au *State Department*, il entrevoyait l'appui diplomatique indispensable à la France pour obliger la Grande-Bretagne à accepter l'échange de la région des oasis de Koufra contre la Syrtique et son port de Bréga.

Le projet allait passer à exécution, quand, sans que rien ne le laissât prévoir, Kilian rompit brusquement les pourparlers. Sans Kilian détenteur des secrets situés avec précision au Fezzan, l'affaire tombait à l'eau.

Que s'était-il passé ?

Kilian déclara qu'il avait cédé à la pression de M. F. Blondel, ingénieur des mines, secrétaire général-adjoint de la « *Carte géologique internationale d'Afrique* » et dirigeant en fait le « *Bureau d'Etudes géologiques et minières coloniales* » dont le géologue tirait ses ressources lui permettant de vivre.

Plus tard, Kilian expliqua à ses amis qu'il regrettait d'avoir cédé aux insistances de M. F. Blondel, lequel, tout d'abord, approuva le projet franco-américain, bien qu'il s'en défendît, pour le condamner ensuite avec une certaine violence qui s'étendit à Louis Pineau. On ne sait pour quelles raisons M. F. Blondel possédait un ascendant indéniable sur Conrad Kilian. Nous verrons plus loin que M. F. Blondel ne semble pas avoir conservé le moindre gré à Conrad Kilian de la rupture des conversations franco-américaines qui eussent, peut-être, changé l'évolution de l'histoire nord-africaine.

Fin octobre 1948, raconte un autre témoin, au cours de nouveaux pourparlers qui s'ouvrirent à Paris, mais se prolongèrent à Aber en vue d'intéresser diverses personnalités à la future exploitation des pétroles du Fezzan, M. F. Blondel traversa la Méditerranée et intervint auprès de la *S. N. Repal*. Il s'attaqua avec fougue au projet lui-même et le témoin dit : « L'ardeur qu'il y mit reste d'autant plus incompréhensible qu'il n'apporta aucun jugement valable. Simplement il mit son veto, un veto absolu. »

Avec l'accord de Kilian qui, cette fois, resta à l'arrière-plan et ne se manifesta pas directement mais donna ses documents et arguments à l'un de ses collègues et amis, un petit groupe décida la création d'une *Société d'Etudes Hydrographiques*, dont le but était d'effectuer les premiers travaux pour la recherche et l'exploitation des pétroles fezzanais.

Le 5 novembre 1948, les adhérents signèrent la constitution de cette société dont l'annonce parut le 9 novembre dans *Le Journal spécial des sociétés françaises par actions* (page 2677). Le 12 novembre, M^e Barreau, clerc de M^e Lefèvre, notaire à Paris, établit l'acte officiel de la société qui comptait, parmi ses fondateurs, les docteurs Bernier et Gilis, M^e Viard, MM. Furaud, Damnin, Le Roux, Lachouque, etc. L'élément le plus agissant de cette petite société était M^e Viard, professeur de droit à Alger, écouté au M. R. P. et député algérien par surcroît.

Pour ces hommes qui connaissaient les travaux de Kilian et leur valeur, le doute sur l'existence des pétroles n'existait pas. Leur premier objectif visait l'obtention d'une concession au Fezzan ; deuxième objectif : posséder la preuve palpable de la présence du pétrole.

Les animateurs ; de cette société se démenèrent chacun de son côté et, le 17 novembre, M. Pierre Guillaumat, alors directeur du *Bureau des Recherches de Pétrole*, organisme d'Etat, leur donna audience.

Longue conversation au cours de laquelle M. Guillaumat déconseilla à ses interlocuteurs de se rendre dans la zone libyenne occupée par la France ; il proposa l'aide d'un conseiller technique pour les minerais que M. Furaud refusa. On désirait un vrai géologue capable de suivre les indications de Kilian.

M. Guillaumat indiqua alors deux noms de géologues dont celui de M. Maurice Lelubre, géologue pétrolier éprouvé, ayant l'avantage d'avoir servi pendant plusieurs années comme officier méhariste.

M. Lelubre sollicité par la société pour effectuer une mission-exploration dans les régions

indiquées par Kilian, déclina la proposition. Il argua qu'ayant accompli une mission pour le compte du gouvernement français dans ce pays, il ne pouvait pas en faire une seconde puisque sa position administrative stipulait : « chargé de recherches au *Centre National de la Recherche Scientifique* ». M. Lelubre eut été le prospecteur rêvé, mais malgré divers essais pour forcer sa décision, il maintint sa réponse négative et les coups de téléphone du 22 novembre à M. Guillaumat demeurèrent sans résultat.

La *Société d'Etudes Hydrographiques* ne perdit pas son temps. Elle chercha un autre géologue qualifié pour la Libye et la France n'en regorgeait pas.

Il y avait peut-être une autre solution : s'associer avec un organisme de l'Etat français. Une expertise des premiers frais de prospection donnait le chiffre de 75 millions (en 1948). Une longue discussion s'ouvrit entre les fondateurs de la société. Si Conrad Kilian se montrait totalement désintéressé sur les profits commerciaux de l'affaire, il est normal que les bailleurs de fonds ne cultivent pas exclusivement le patriotisme et l'altruisme. Après divers échanges de vues, on décida de se passer de la collaboration de l'Etat français, qui, s'il gaspille beaucoup dans des occasions similaires, n'éprouve aucun complexe à rafler le travail privé et les profits des efforts des autres en oubliant de les indemniser ou en leur octroyant une aumône des propriétaires tréfonciers des terrains pétroliers de Saint-Marcet et de Parentis en savent quelque chose). Le recours à l'association de l'Etat fut donc écarté pour cause de voracité excessive... à prévoir.

M^e Viard obtint une audience de M. Robert Schuman, ministre des Affaires Etrangères, le 26 novembre 1948. Il expliqua au ministre ce que représentait le Fezzan et ses pétroles et exposa les buts de la société. Le ministre s'étonna que la *Société d'Etudes Hydrographiques* fut complètement française et que ses participants aient tous la nationalité française. De plus, il informa le député d'Alger que, depuis quelques temps, il était « submergé d'un flot de demandes de sociétés étrangères » portant sur cette région du Fezzan.

Rappelons en passant que nous sommes à la fin de 1948, que depuis quatre ans Kilian ne cesse d'envoyer des notes sur le Fezzan et ses pétroles aux ministères intéressés et, qu'enfin, l'original de la fameuse *Note en prenant congé* du 30 mars 1917, a disparu du Quai d'Orsay.

M^e Viard ayant promis à M. Schuman de le documenter sur la question, dès le lendemain, le 27, il constitua un dossier complet avec carte géologique, carte des frontières, projet Kilian de l'échange région de Koufra-Syrtique, destiné à l'édification complète de son ministre.

Pas de réponse quant à la demande de concession.

La société cherchait toujours un géologue. M. Guillaumat étant absent le 29, son secrétaire général chargé du dossier, M. d'Asti, répondit qu'il n'avait pas de spécialistes disponibles. Un contact avec M. Giraud, ingénieur à la compagnie générale de géophysique ne donnera pas de résultat.

Les fondateurs de cette société sentaient un barrage de silence et d'indifférence s'élever autour d'eux. La perplexité stimulant la réflexion et l'observation, les éléments sains de

l'opération apprirent alors des choses étranges. Par exemple que le but de certains d'entre eux se bornait à repérer le pétrole et, une fois en possession de l'échantillon, vendre « au plus offrant ».

On découvrit aussi qu'un homme, M..., occupant une fonction de confiance dans la société était un agent de Jean Balcaen, de l'Intelligence Service, déjà nommé précédemment. Plus tard, ce dernier, avec un sourire narquois, expliquera à un des fondateurs de la société, tout le détail des pièces contenues dans le coffre-fort de la société. M... n'intéressait plus, il venait d'être « brûlé » et mis à la porte de la firme qui l'employait.

Alors le découragement s'abattit sur les fondateurs et ainsi prit fin l'activité de la *Société d'Etudes Hydrographiques*.

On comprend mieux la phobie de Conrad Kilian pour les tractations commerciales pétrolières.

Nous posâmes la question qui vient à l'esprit, pourquoi Kilian n'accepta-t-il pas la mission de repartir au Fezzan ?

Réponse : 1°) Kilian savait que s'il retournait en Afrique il signait son arrêt de mort ; 2°) il ne voulait pas encore risquer un décès prématuré, car il estimait sa présence et son action nécessaires en France pour défendre « son » Fezzan.

Encore au cours de l'année 1948, un fonctionnaire américain appartenant au *State Department* s'entretint, en dehors de tout contact avec Kilian, avec diverses personnalités françaises des pétroles du Fezzan. Aucun caractère officiel dans ces conversations, mais « l'ami personnel du président Truman » assura que le président des U. S. se penchait particulièrement sur cette question. La création d'une compagnie franco-américaine sur la base de 51 % pour la France et 49 % pour les Etats-Unis fut lancé comme ballon d'essai. Une mission américaine séjourna ensuite au Fezzan.

Aucune suite de la part de la France. Paris misait sur Londres, à moins que ce soit Londres qui conduisait les affaires pétrolières de Paris.

L'offre extraordinaire du Canada à la France pour l'exploitation des pétroles du Fezzan, qui devrait avoir sa place ici, est assez importante pour qu'on lui consacre entièrement le chapitre suivant. En même temps que cette proposition, mais sans imbrication directe, mentionnons, en avril 1949, une incursion dans les pétroles fezzanais de la Banque *Worms et Cie*, par l'intermédiaire de M. Jacques Richet, fils du prix Nobel, qui se mêla aux pourparlers. La banque *Worms et Cie* est associée en diverses affaires avec la banque Rothschild frères ; elles chevauchent sur diverses sociétés pétrolières des deux établissements bancaires sont de tendance britannique). Le conseiller canadien offrit de rencontrer le représentant de la banque Worms. A partir de ce moment, ce dernier louvoya et, finalement, provoqua la rupture des conversations.

A peine un an après, en mars 1950, M. Barnaud, toujours de la banque *Worms et Cie*, demanda un entretien à Conrad Kilian qui mandata M. Henri Dupriez pour assurer le

contact. M. Jacques Richet paraissait toujours passionné par le pétrole du Fezzan et servit à nouveau d'intermédiaire.

M. Barnaud s'excusa d'abord de la rupture de 1919 et déclara n'en pas porter la responsabilité. Puis, il reconnut que les perspectives pétrolières du Fezzan l'impressionnaient ; sa banque pourrait investir, éventuellement, au Fezzan *français* des capitaux primitivement destinés « à une affaire asiatique ». Les deux hommes conversèrent assez longuement. M. Henri Dupriez, qui commençait à savoir par cœur sa leçon sur le Fezzan apprise de Kilian, recommença sa démonstration et M. Barnaud promit une réponse qui ne dépendait pas de lui.

Cette réponse fut très longue à se manifester. Quand elle vint, elle était négative et Conrad Kilian avait passé de vie à trépas.

Enfin, sur la fin de 1919, la banque Mirabaud, appuyée par l'*Omnium français des pétroles*, s'occupa aussi des pétroles du Fezzan, en liaison avec l'offre canadienne. Elle était disposée à s'entendre avec « telle autre grande banque française dont le concours paraîtrait indiqué » pour constituer le groupe financier destiné à assurer la participation française dans le consortium franco-canadien.

Ainsi s'effondre l'argument mis depuis en avant que la France appauvrie par la guerre ne disposait pas de capitaux pour s'occuper des pétroles du Fezzan.

* * *

L'exposé des tentatives pour faire jaillir le pétrole du Fezzan vise plus loin que la révélation d'une série d'occasions manquées par volontés supérieures.

Qu'il s'agisse des Canadiens, des Américains, des Italiens, des Russes et surtout des banques supérieurement renseignées au point de vue diplomatique, tous étaient d'accord *sur l'évolution normale* de la décision internationale concernant l'attribution du Fezzan à la France. Le Fezzan avait été conquis par Leclerc et personne ne contestait à la France sa part du gâteau africain. On peut croire que si le moindre doute avait existé, les offres américaine et canadienne ne se seraient pas manifestées. Les gens d'affaires ne gaspillent pas leurs milliards sur des illusions ou des rumeurs.

Faut-il en conclure que, toute seule et de longue main, la Grande-Bretagne a préparé le torpillage de la position française au Fezzan pour s'approprier, par l'intermédiaire des Libyens « indépendants », le contrôle stratégique du Fezzan et ses pétroles ?

Nous croyons que c'est une conclusion (provisoire) honnête.

Parmi les personnes qui entrèrent en pourparlers avec Kilian et se déroberent par la suite, certaines se trouvaient en étroite liaison avec Londres... qui put ainsi compléter ses renseignements.

* * *

Certains points restent à éclaircir.

Il est normal et humain que des hommes comme Conrad Kilian et M. Maurice Lelubre aient décliné l'offre de retourner au Fezzan en connaissant la puissance des moyens dont l'adversaire disposait. Leur pays ne mettait rien d'équivalent à leur disposition pour assurer leur sécurité.

Il nous faut évoquer les cas tragiques des jeunes géologues français, Meyendorff, Jacquet et Maxime Coutin disparus au Sahara alors qu'ils effectuaient des prospections. Le cas d'André de Meyendorff, mort de soif ou empoisonné à 24 ans dans l'Erg Chèche, en 1942, est encore discuté. Celui de Fernand Jacquet, massacré à 29 ans, demeure toujours mystérieux ; ce jeune professeur de mathématiques à Grenoble, puis professeur à l'Ecole Nationale des pétroles de Strasbourg, après avoir été chargé de mission en Syrie, partit comme géologue en A. O. F. ; il fut assassiné au cours d'une exploration en Mauritanie. Il est naturel que ces précédents fassent réfléchir des hommes presque livrés à eux-mêmes dans le désert.

Georges Daumain, secrétaire général du *Bureau d'Etudes géologiques et minières coloniales* de mot « coloniales » fut remplacé, par la suite, par « d'outremer »), fondation privée absorbée par le ministère de la France d'outre-mer malgré les efforts de Daumain qui savait que l'organisme allait perdre son indépendance, resta jusqu'à sa mort (16 janvier 1958) un ardent défenseur de Conrad Kilian. Cet homme, d'une probité morale à toute épreuve, ne paraissait pas d'accord avec son a supérieur », M. F. Blondel. Il laissa de nombreux témoignages écrits de la phase Kilian-Fezzan et essaya de percer le mystère de la première mission Maurice Lelubre.

C'est en 1946, que M. Maurice Lelubre partit en mission au Fezzan. L'ordre ne venait pas du *Centre National de la Recherche Scientifique* auquel il était attaché, mais du ministère des Affaires Etrangères. Ce qui semble indiquer que 3i, officiellement et diplomatiquement, personne ne s'intéressait à la question fezzanaise, officieusement d'autres personnes ne perdaient pas de temps et se renseignaient le plus exactement possible. Aux frais de l'Etat.

Le géologue accomplit sa mission, rédigea son rapport et ses conclusions et le remit, avant de revenir en France, à Alger entre les mains de M. Tenaille, ingénieur des mines appartenant au *Syndicat d'Etudes et de Recherches de pétrole en Algérie*.⁽¹²⁾

¹² Ce renseignement émane de Georges Daumain, personnellement, qui avait envoyé, en 1948, M. Henri Dupriez à Alger consulter M. Tenaille afin d'obtenir la collaboration de M. Laffitte, ingénieur géologue, comme prospecteur au Fezzan pour le compte de la *Société d'Etudes des Hydrographiques*. M. Dupriez, très mal reçu, n'obtint pas gain de cause ce qui empêcha de donner suite au projet de recherches du pétrole : fezzanais.

De patientes recherches effectuées tant à Paris qu'à Alger, n'ont pas permis de trouver trace de ce *Syndicat d'Etudes et de Recherches de pétrole en Algérie*.

Georges Daumain a-t-il commis une confusion dans le titre exact de es groupement ?

Ce rapport, qui devait confirmer ceux de Conrad Kilian et peut-être permettre la réalisation des projets, n'arriva pas en France. « Paris » s'impatiente. M. Pierre Guillaumat, directeur du *Bureau des Recherches de Pétrole*, l'attendait avec curiosité, puisque ne recevant pas de réponse à ses demandes de transmission du dossier, il fréta un avion spécial pour Alger avec ordre impératif de ramener le rapport Maurice Lelubre.

Qui choisit-il comme messager à bord de l'avion spécial ? M. l'ingénieur Moch, fils du ministre Jules Moch.

De différentes sources, on nous affirma que le rapport ne fut jamais transmis au Quai d'Orsay qui ordonna la mission Lelubre.

Il semble que le rapport ait trouvé un havre de sécurité dans le coffre-fort de la direction des Carburants et les Affaires Etrangères ne s'émurent pas de cette façon de procéder.

Quand M. Maurice Lelubre revint à Paris, Georges Daumain s'inquiéta de son mutisme. Daumain appela le géologue dans son bureau de la rue de Bourgogne et lui demanda les raisons pour lesquelles il n'avait pas ramené son rapport lui-même, à Paris. Daumain vit devant lui, un homme, selon son expression, « muré ». Il fit appel à sa conscience, à son honneur d'officier français, à son patriotisme, pour essayer de lui faire comprendre que, pour les intérêts de la France, il lui devait communication de son rapport.

M. L. — Impossible. Je ne peux pas... voyons..., puisqu'il s'agit d'une mission *officielle*. Ce rapport, je ne pouvais que le remettre qu'au Quai d'Orsay...

Nous connaissons, en effet, une *Société d'Etudes de Recherches et d'Exploitation de pétrole en Algérie*, dont nous avons déjà parlé en 1956 (Pages 92 et 93 de *Bataille pour le pétrole français*, Editions « Je Sers » Paris) en ces termes :

« Le conseil d'administration de cette société est ainsi composé nous apprend M. Mennevée dans ses Documents politiques :

« Lord Murray (Anglais), fondateur ;

« M. Olivier Sainsère (Français), ancien secrétaire général de la présidence de la république, administrateur de la Banque Nationale de Crédit, de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, etc.

« M. Arthur Weatch (Anglais) de la Pearson and Son Ltd

« M. Léon Pissard (Français), président de la Banque de la Seine, de la Banque Commerciale de la Méditerranée, de la Vickers française, en un mot, homme de paille de sir Basil Zaharoff qui détenait le contrôle des affaires présidées par M. Pissard ;

« M. Maurice Carrier (Français) administrateur (avec sir Basil Zaharoff) de la Société Le Nickel ;

« M. André Mater (Français) ;

« M. Nicolas Piétri (Français) administrateur de la Banque de la Seine, de la Société Navale de l'Ouest, de la Vickers française, sociétés contrôlées les unes par Zaharoff et la Navale de l'Ouest par l'Anglo-Iranian Oil Cy (actuellement British Petroleum)...»

Le Groupe Pearson a, répétons-le, cédé la plupart de ses participations pétrolières aux trusts britanniques dont la *Shell-Royal Dutch*...

S'il y avait corrélation entre les deux groupements algériens précités, les horizons ouverts seraient révélateurs...

G. D. — Vous ne l'avez pas remis au Quai d'Orsay, c'est vous-même qui me l'avez avoué...

M. L. — Je l'ai remis à Alger. On m'a dit qu'on se chargerait de tout et que je n'avais plus à m'en occuper...

Georges Daumain tempêta, supplia, demanda vingt fois pour quelle raison il n'avait pas accompli son devoir en remettant son rapport à une autre personne qu'au « haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères qui l'avait chargé de mission ».

— J'avais devant moi, dira Georges Daumain en racontant cette dramatique conversation, quelqu'un consigné qui répétait toujours la même phrase, mécaniquement.

Nous n'en savons pas plus sur l'énigme de la mission Maurice Lelubre au Fezzan en 1946, mission et avion spécial payés par les contribuables de France.

Cet incident devait recevoir une sorte de confirmation au cours d'une conversation entre M. Pierre Guillaumat et M. Henri Dupriez, de la *Société d'Etudes Hydrographiques*, en novembre 1948.

Dans son bureau du boulevard Montparnasse, M. Guillaumat s'est étonné avec hauteur et quelque désinvolture que « j'attache tellement d'importance au Fezzan » (*sic*) nous confia M. Henri Dupriez qui ajouta :

« M. Guillaumat m'a dit, à moi-même, que le rapport Lelubre se trouvait à la Direction des carburants. Dois-je en déduire qu'il n'en sortirait pas ? Donc, il n'était pas au Quai d'Orsay. Il m'avait, en une incidente très précise de quelques mots et avec les noms propres, rappelé à qui et où, Maurice Lelubre avait remis son rapport. Il m'a même spécifié : « M. Moch est allé spécialement à Alger, en avion, le chercher. » ⁽¹³⁾

* * *

Le quotidien vespéral communiste *Ce Soir*, dans son numéro du 19/20 décembre 1948, publia un article sous un gros titre : *M. J. Moch inspecte incognito le Fezzan* information datée du 18 décembre, d'Alger), débutant ainsi : « Depuis plusieurs jours monsieur Jules Moch,

¹³ M. Pierre Guillaumat, nommé ministre de la Défense Nationale par le général de Gaulle est, selon *l'Africain* (du 25/12/58) : administrateur général délégué du gouvernement au commissariat à l'énergie atomique, administrateur du *Bureau minier de la France d'outremer*, vice-président de la commission de modernisation et d'équipement des carburants, commissaire du gouvernement à la *Sté des Transports pétroliers*, Commissaire du gouvernement à la *Compagnie Française des Pétroles*, vice-président de la commission à l'Energie au commissariat général du Plan, administrateur à l'*Electricité de France*, membre du conseil supérieur des mines, administrateur du B.R.G.G.M. ;

Ce polytechnicien (né en 1909) de haute valeur, est, en réalité, le maître officieux des ressources énergétiques de la France, une des éminences grises des VI-V^e républiques.

ministre de l'Intérieur, sillonne le sud-algérien en compagnie de M. Marcel-Edmond Naegelen, gouverneur général de l'Algérie. La discrétion exceptionnelle qui a entouré ce voyage lui confère un caractère assez mystérieux... »

Abandonnons les considérations stratégiques dont le recul du temps indique qu'elles étaient prématurées et arrivons au centre du sujet exposé par *Ce Soir* :

« ...Le Fezzan a une autre raison d'attirer l'attention sur lui. Les plus récentes recherches géologiques (*ceci date de 1948, donc « récentes » peut correspondre au rapport Lelubre*) ont abouti à la conclusion que le sous-sol de ce morceau du Sahara recèle une mer de naphte d'une richesse égale, d'après certaines évaluations, à celles des bassins pétrolifères de l'Iraq et de l'Iran réunis.

« La concession exclusive des recherches de pétrole appartient (*à l'époque*) à la *Société Nationale de recherches et d'exploitation de pétrole en Algérie* (S. N. Repal).

« Parmi les fonctionnaires qui dirigent la *SN Repal*, pour la plupart à titre personnel et non *ès-qualité*, on relève le nom de M. Moch qui n'est pas le même que le ministre ⁽¹⁴⁾ et Raymond Haas-Picard qui, lui, est chef de cabinet de M. Jules Moch le ministre. Malgré son titre, la *SN Repal* n'a entrepris aucune exploration sérieuse en vue d'établir des forages notamment dans le Fezzan, dont le pétrole serait pourtant si utile à l'économie algérienne et française. On manque de moyens, paraît-il. Et, sans doute, attend-on l'aide de la technique américaine... »

Là, *Ce soir* manquait d'informations puisque l'on repoussait justement les aides techniques et financières américaines et canadiennes. Mais on sait que les communistes ont toujours été réticents sur la politique pétrolière britannique.

Le quotidien rappela plus loin le partage des concessions pétrolières de Tunisie entre les trusts étrangers (que *Carrefour*, hebdomadaire gaulliste, avait déjà dénoncé) en commentant : « Le pétrole tunisien échappe désormais à la Tunisie comme à la France protectrice. Or, au mois d'octobre dernier, monsieur Jules Moch, ministre de l'Intérieur (et ancien polytechnicien) avait effectué en Tunisie, en compagnie du résident général Mons, un voyage qui se fit exactement dans les mêmes conditions que son voyage actuel en Algérie... »

Cet article reçut un démenti officiel de M. Jules Moch, ministre de l'Intérieur.

Alors, allons plus loin.

Du *Monde* (16-3-50) extrayons : « ...*Le capitaine Girardot, toujours de la part de son patron (colonel Fourcauld, directeur-adjoint du S.D.E.C.E.) me priaient de lui faire un rapport sur l'activité du ministre Jules Moch en Tunisie et au Fezzan...* »

¹⁴ Il s'agit de M. Paul Moch, président de la S.O.G.E.R.A.P., coiffant la *Régie Autonome des Pétroles* (organisme d'Etat), président de la C.R.E.P.S. (Sahara-Edjeleh) franco-anglaise, administrateur de la C.A.P. (Sahara) anglo-française, et de diverses sociétés pétrolières comme *Antar*, S.N.P.A. (société d'Etat mixte), C.P.G., Trapsa, S.P. d'A. E.F. etc.

M. François Quilici, ancien député d'Algérie et auteur de l'interpellation (étouffée) sur les concessions accordées par un gouvernement aux trusts anglo-saxons en Tunisie, revint sur la question dans son hebdomadaire *La Bataille* (21 avril 1949).

Après des considérations générales comme celle-ci : « ... (La France) *sera demain au pouvoir des politiques anglo-saxonnes dans ce qu'elles ont de plus dur et de plus haïssable : le mercantilisme...* », il rappela que « Le Monde » avait annoncé « *que les capitaux américains et britanniques participeraient à une grande échelle à l'exploration et à la mise au jour des ressources de l'Afrique du Nord.* » Puis, il cita encore le même journal : « *on rapprochera ces informations du voyage effectué cet hiver au Fezzan par M. Jules Moch, ministre de l'Intérieur...* » en ajoutant : « *M. Lacoste, en sa qualité de ministre de l'Industrie et du Commerce, eut à connaître, le premier sans doute, de cette grande braderie des richesses coloniales...* »

Nous n'avons pas eu connaissance de démentis envoyés à ces organes.

Spécifions bien que tout cela se déroulait en 1949-1950, *avant l'indépendance de la Libye*, au moment où la France était maîtresse au Fezzan. Certaines personnes discernaient assez bien un avenir international de l'Afrique du Nord qui commence à se réaliser.

Rappelons que c'est sous le ministérialat de M. Robert Lacoste que commencèrent les formalités pour introduire les sociétés britanniques au Sahara qui aboutirent à la CREPS (35 % *Shell-Royal Dutch*) et C.A.P. (65 % *Shell-Royal Dutch*) et à bien d'autres depuis 1957.

Beaucoup de journalistes informés incomplètement des affaires pétrolières commirent de nombreuses confusions en mélangeant les frères pétroliers ennemis anglais et américains... alliés en certaines circonstances lorsqu'il s'agit d'écraser un troisième gêneur, la France, par exemple. Certaines de ces confusions ne furent pas involontaires. En attaquant les trusts pétroliers américains qui cherchaient à s'introduire en Afrique du Nord, on faisait sciemment le jeu des trusts britanniques déjà installés au Sahara. En défendant la place franco-saharienne, on défendait en même temps les sociétés cosmopolites à participations françaises et les sociétés britanniques, ayant bénéficié d'un traitement de faveur, encore inexpliqué, malgré le coup du Fezzan et celui de la

Lorsque M. Robert Lacoste, ministre-résident en Algérie, attaqua violemment et publiquement les trusts pétroliers, il nomma l'*Aramco*, trust des trusts américains, mais jamais il ne souffla mot des trusts britanniques ⁽¹⁵⁾.

Or, jusqu'au nouvel appel aux dollars du ministre Guy Mollet, en 1957, la partie pétrolière menée en Afrique du Nord fut non exclusivement française comme on le crut, mais franco-britannique. Ce n'est qu'après, et surtout avec le ministre Félix Gaillard d'Aimé, que

¹⁵ M. Henry Coston dans *La Haute Banque et les trusts* (Librairie Française, Paris) a écrit (page 32) : « ... Robert Lacoste, actionnaire de la *Francarep*... Etant donné le caractère de cette société (constituée par les banques Worms et de Rothschild) et le montant des actions émises (1 million de frs chacune), la participation de M. Lacoste à cette souscription privée du 13/9/57 est significative... »

La *Francarep* est une société d'investissements pétroliers ayant diverses participations au Sahara.

se produisirent des variantes et même des retournements sous l'influence de M. Jean Monnet. Mais à l'époque où se déroule notre chapitre sur les tentatives d'essais de sociétés concernant le Fezzan, il n'y avait pas d'autre compétition en cours que la lutte manquant de cordialité entre la France et la Grande-Bretagne ou plutôt entre Leclerc-Kilian et les services secrets britanniques.

Cela, il faut en être instruit pour éviter de mélanger les querelles de doctrine partisane aux véritables faits historiques. La fin de non-recevoir opposée au « représentant de M. Truman », la rupture imposée à Kilian lors des pourparlers avec la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, (cerveau financier pour l'Europe des affaires de l'américaine *Standard Oil*, prouvent amplement que le jeu mené à Paris était en faveur exclusive de Londres.

Conrad Kilian se révélait donc bien le gêneur n° 1 à Londres comme à Paris et jamais il ne fit d'allusions à d'autres agents étrangers à ses trousses qu'à ceux de la Grande-Bretagne.

VIII

L'OFFRE EXTRAORDINAIRE DU CANADA A LA FRANCE

Quand Ottawa manifesta son intérêt pour le pétrole du Fezzan, Conrad Kilian se montra favorable à la proposition canadienne. Pour lui, le Canada, c'était un peu la France par son histoire puis, l'appui d'un gouvernement lui paraissait offrir plus de garanties qu'un groupe bancaire. Enfin, l'offre pouvait rapidement permettre la réalisation des recherches sur le pétrole fezzanais.

Comment Ottawa fut-il alerté sur les travaux de Kilian et sur les pétroles du Fezzan ?

L'histoire ne le dit pas...

L'affaire canadienne commença au début de 1948.

Ottawa communiqua à l'un de ses chargés d'affaires à Rome la carte des revendications françaises sur le Fezzan avec le projet de Kilian sur le remaniement souhaitable des frontières pour obtenir un Fezzan syrtique.

Le canal de départ par Home était assez logique ; la Libye-Fezzan étant une ancienne colonie italienne, avant d'entamer toute négociation, la prudence conseillait de s'enquérir aux sources des chances de succès de la thèse française. Il faut croire qu'à ce moment l'ambiance se montrait favorable — tout au moins ouvertement — à la France, puisqu'après examen, l'affaire passa de Rome à Paris. A Rome, un des diplomates canadiens qui s'occupèrent de la question s'appelait M. Manion, Canadien d'origine irlandaise marié à une Française. Peu de temps après, il reçut sa nomination de conseiller commercial à l'ambassade du Canada à Paris.

L'ambassadeur du Canada en France était le général Vanier, un des amis les plus sûrs que n'ait jamais compté notre pays parmi le corps diplomatique étranger. Son attaché militaire, le colonel Ménard, de vieille souche française — sa mère née de la Barre descendait d'un gouverneur de Louis XIV à la Nouvelle-France — se trouvait être un compagnon d'armes de

l'ancien commandant Manion pendant la campagne d'Italie.

Ce trio de diplomates aux amitiés et sympathies nettement francophiles allait devenir la cheville ouvrière de la plus extraordinaire proposition faite à la France après la guerre de 1939-45, alors que d'autres alliés ne songeaient qu'à la brimer ou à la dépouiller. Après de multiples contacts, privés et officiels, et après avoir acquis la certitude que nulle opposition de principe ne risquait de rendre l'offre vaine, le 31 janvier 1949, l'ambassadeur de France au Canada proposa, au nom de son gouvernement, une collaboration canadienne pour l'exploitation en commun des pétroles du Fezzan. Le ministre des Affaires Étrangères était. M. Robert Schuman.

Canada offrait les bases de discussion suivantes :

51 % de majorité pour la France, 49 % pour le Canada ;

Pour prix de cette acceptation, le gouvernement canadien se déclarait prêt à abandonner la dette de guerre de la France au Canada, soit 43 milliards de francs (en 1949) ;

en plus, le Canada mettait à la disposition de la France le matériel spécial nécessaire et toutes les aides dont il pouvait disposer sur les plans diplomatique, politique et financier ;

enfin, le remboursement des avances canadiennes consenties à cet effet ne pourrait être effectué que sur le pétrole dûment extrait du sous-sol du Fezzan reconnu terre d'allégeance française.

Jamais la France n'avait reçu une offre aussi amicale et généreuse.

Ecrivons tout de suite que M. Robert Schuman repoussa la proposition du pied puisqu'il n'y répondit même pas, que les contribuables perdirent 43 milliards ainsi que le Fezzan dont l'abandon sera le point de départ de la perte de bien d'autres centaines de milliards dont ceux de la guerre d'Algérie en particulier.

L'offre du Canada est capitale dans l'histoire diplomatique de l'après-guerre car elle démontre, qu'en 1948-49, les pays étrangers étaient persuadés que le Fezzan reviendrait définitivement à la France. Un pays sérieux comme le Canada ne s'apprête pas à miser des douzaines de milliards sur de vagues projets ou des utopies.

Conrad Kilian approuva le principe de cette association, mais refusa d'intervenir personnellement dans les premiers contacts. Il se borna à déclarer qu'il abandonnait totalement les *royalties* dûes légitimement à l'inventeur, « royalties qui devraient être consacrées à l'amélioration du sort des populations clairsemées et misérables du Fezzan. ».

Pourtant, le géologue se débattait, à ce moment, dans une situation matérielle assez gênée. Il faut renoncer à expliquer Kilian ; il estimait que ses découvertes, pourtant résultats de ses deniers personnels, ne lui appartenaient pas, mais relevaient de la légitime propriété de la France. Hélas, les hommes politiques du moment n'eurent pas la même conception de leurs devoirs que lui...

A Ottawa, cinq ministères étaient saisis de la question des pétroles fezzanais : la Défense

Nationale (pétrole, matière première stratégique), l'Industrie, le Commerce, les Relations Extérieures et les Finances, ce dernier département ayant qualité pour traiter la remise de la dette des 43 milliards. Le Canada entendait traiter cette affaire dans le plus bref délai possible. Sans doute, n'ignorait-il pas l'existence de certaines intrigues et il espérait coiffer tout le monde sur le poteau par ses propositions officielles.

Chaque jour, Ottawa espérait des nouvelles de Paris. L'ambassade ne recevant aucune réponse ne pouvait rien transmettre.

Le 8 mars seulement, le chef du cabinet du ministre des Affaires Etrangères, M. Robert Rochefort, fut habilité à connaître la proposition à propos du Fezzan dont il reçut le dossier « qu'il enferma dans un coffre-fort- ».

L'ambassade du Canada ne vit rien se manifester.

La situation évolua. Les Canadiens jugèrent avec beaucoup de bon sens le cloaque du Système de la IV^e république. Peut-être le Canada ne faisait-il pas « le poids » devant des influences plus agissantes ou mieux épaulées ? La lutte ne se déroulait pas franchement autour d'un tapis vert ; elle se tramait dans des coulisses que certains esprits droits se refusent à hanter.

Le 26 avril 1949, le Canada proposa une nouvelle entrée en matière par l'intermédiaire de son conseiller commercial. « Le Canada poussé par les Etats-Unis à collaborer au Plan Marshall va consentir un prêt à certains pays européens, en particulier 250 millions de dollars pour leur permettre d'acheter du blé canadien... Nous proposons 40 millions pour le Bénélux *et autant pour la France en spécifiant l'affectation de ces 40 millions de dollars aux recherches de naphte dans le Fezzan...* »

Malgré l'impolitesse française de n'avoir pas répondu à l'offre du 31 janvier 1949, le Canada consentait un autre prêt pour le même sujet en dehors de sa collaboration.

Il y a là un sentiment presque touchant. La France sortait mal en point de la guerre et Ottawa cherchait par tous les moyens à lui procurer les moyens de s'assurer une source de profits, appréciables à tous les points de vue, pour lui permettre de se relever plus vivement. Le public français n'a pas été mis au courant de cette gentillesse.

Une nouvelle fois, la France ne répondit pas. Le ministère des Affaires Etrangères n'accusa pas réception.

Désordre ? Négligence ? Incompétence ?

Non, le 18 avril 1950, le baron Reille porta à nouveau au Quai d'Orsay et à M. Pierre Ordioni, conseiller d'ambassade, le dossier complet du Fezzan avec carte dressée par Kilian en 1947, en rappelant les propositions canadiennes toujours valables.

Le 26 avril 1950, Mme Germaine Peyroles, député M. R. P., ancienne vice-présidente de l'Assemblée Nationale, déposa elle-même le dossier complet concernant le Fezzan sur le bureau de M. Robert Schuman, y compris les offres canadiennes.

Toujours même mutisme.

Trois jours après cette dernière intervention, Conrad Kilian était retrouvé mort à Grenoble.

Le dernier obstacle à l'escamotage du Fezzan français était abattu.

* * *

Expliquons-nous en nous reportant dans l'ambiance de l'époque.

Les alliés venaient de gagner une guerre, mais une guerre aux buts économiques presque avoués cyniquement. La défaite de l'ennemi commun à abattre s'accompagnait du dessein d'épuiser certains associés afin de leur enlever soit leur importance politique, soit leur prééminence économique. Chacun cultivait sa petite idée. On connaît celle de la Grande-Bretagne s'acharnant sur les colonies d'une France blessée. « Washington espérait régler le compte de la vieille concurrence britannique, tandis que l'URSS pensait se débarrasser à tout jamais de la hantise du molosse germanique.

Les calculs américains embrassent plusieurs domaines dominés par l'impératif des sources énergétiques dont le pétrole. Au lendemain de la première guerre mondiale, après l'accord de San-Remo, publiquement et grossièrement, sir E. Mackay lança son fameux défi aux Américains : « *Je puis dire que les deux tiers des gisements de pétrole exploités clans le inonde sont entre des mains anglaises... Avant peu, l'Amérique sera obligée d'acheter à coups de millions de livres sterling aux sociétés anglaises l'huile dont elle ne peut se passer...* »

C'était une déclaration de guerre économique que les pétroliers américains, aidés par leurs gouvernements (républicains et démocrates sans distinction), ne prirent pas à la légère. A coups de millions de dollars, ils entreprirent de remonter leur handicap. A la veille de 1939, une grosse partie de leur retard était comblé grâce à... lord Curzon qui leur ouvrit les portes de l'Arabie séoudite, en 1932.

La Grande-Bretagne qui déclara la guerre, la première, à Hitler, n'était pas prête ; elle comptait sur la France et sur Gamelin. Quand elle dut se mettre sérieusement à l'effort d'armements, elle acheta à tour de bras et à n'importe quel prix du matériel de guerre. Que les Américains lui firent payer, pour partie, en actions pétrolières touchant particulièrement le Moyen-Orient. A la fin de la deuxième guerre mondiale, la prophétie de Sir E. Mackay jouait en sens inverse. Aujourd'hui, la position pétrolière américaine dépasse de très loin la position britannique. Or, l'Angleterre ne s'avoue pas vaincue et elle a entrepris de remonter le handicap. Sans le pétrole de la *Shell-Royal Dutch* et de la *British Petroleum*, le sterling subirait un mauvais sort.

Cette vue d'ensemble très schématique, ne vise qu'à la compréhension du *forcing britannique*, dès la fin de la guerre, pour tenter de se refaire un domaine pétrolier plus étendu,

sur des « réserves » que l'Angleterre connaissait déjà. Son ancien satellite, la France, en proie aux haines civiles entretenues par d'étranges agents, était un champ d'action rêvé dans son outre-mer.

Cela commença par la Syrie, pour continuer par le Fezzan qui devait faire éclater toute l'Afrique du Nord, après que l'Angleterre eût pris pied, grâce à l'aval de politiciens français, d'abord dans nos concessions tunisiennes, puis dans nos concessions sahariennes.

Le sable que voulait gratter « le coq gaulois » n'était plus négligeable. Rien n'est achevé dans ce domaine, tout est en cours.

Cela nous permet d'affirmer que, dès le premier jour de l'évacuation de la Libye par les Italiens, la Grande-Bretagne laissa le *Foreign Office* bercer d'illusions les chancelleries intéressées au partage de la Libye, pendant que le *Colonial Office* préparait, par les voies les plus obliques, l'indépendance libyenne c'est-à-dire le passage du pays tout entier sous contrôle occulte britannique. Politique réaliste certainement honorable quand on est citoyen du Royaume-Uni, mais catastrophique pour un citoyen de la France dépourvue de clercs ayant un sens national aussi prononcé.

La première proposition canadienne du 31 janvier 1949 ne faisait pas mystère d'une clause à la fois diplomatique et financière. Ottawa se doutait que pour aider au triomphe de la thèse française de rectification des frontières du Fezzan et de la Syrte, il aurait besoin de l'appui d'une grande puissance ayant voix prépondérante aux Nations Unies. Les Canadiens sont gens réalistes ; ils n'attireraient les Etats-Unis dans leur jeu qu'à la condition de les intéresser dans l'opération fezzanaise. Le Canada déclara donc franchement qu'il se réservait le droit de céder vingt ou vingt cinq pour cent de ses 49 % à une société américaine, la Standard Oil, croyons-nous. Il restait entendu que le Fezzan demeurerait, pour le pétrole, sous la direction du consortium franco-canadien. En résumé, les participations au Fezzan se seraient établies comme suit : France 51 %, Canada 40 %, Etats-Unis 9 %, ou France 51 %, Canada 36,75 % et Etats-Unis 12,25 %.

Nul calcul pétrolier n'étant rigoureusement secret, les services britanniques mesurèrent le danger de l'opération en cours. La France à évincer, comme en Syrie, passait encore, mais l'opération deviendrait plus difficile sinon plus périlleuse, si elle devait s'attaquer à l'un de ses propres dominions épaulé par les Etats-Unis. Il importait donc d'agir rapidement.

Rappelons les dates des propositions canadiennes : 31 janvier 1949 et 26 avril 1949.

Alors eut lieu la conférence secrète anglo-américaine de Tobrouk en juillet 1949.

Cette conférence reposait sur l'accord pétrolier anglo-américain, dit « Accord de Washington » d'août 1944.

Quand la victoire des Alliés s'avéra certaine, les pétroliers anglo-saxons se réunirent en hâte pour s'entendre sur la répartition des marchés pétroliers mondiaux. M. Richard Law dirigeait la délégation américaine et Lord Beaverbrook, ami de M. W. Churchill, pilotait la délégation anglaise. N'entrons pas dans le détail de l'accord, ne retenons que la clause

s'appliquant à la Libye : *les territoires pétrolifères où il n'y a pas encore de concessions doivent être accessibles à tout le monde suivant le principe de la porte ouverte.*

Si le public, Leclerc et d'autres ignoraient ce pacte, Kilian et certains diplomates français savaient très bien *que le retard mis à l'octroi de concessions dans un pays que la France occupait laissait la porte ouverte aux compétitions internationales.*

Les silences et les incohérences permettaient au temps de travailler pour les Britanniques.

On comprend peut-être mieux l'impatience de Kilian, la multiplicité de ses notes pour régler la question du Fezzan et, surtout, pour voir jaillir le pétrole du Fezzan, fait matériel qui eut nécessité une prise de position officielle. (Ici, l'incident du rapport Lelubre (1946) qui n'arriva pas à destination, prend, un singulier relief). Kilian avait compris qu'il était de nécessité absolue que le Fezzan échappât à la clause des « territoires où il n'y a pas encore de concessions ».

Un Fezzan où il y aurait eu des permis de recherches accordés, donc échappant à la loi de la jungle pétrolière, devenait beaucoup moins attractif pour les Anglais. A aucun prix, il ne fallait de responsables français qui acceptassent — ils en avaient le droit — à la fois de concéder des permis de recherches et de permettre que le pétrole se manifestât à l'air libre au Fezzan.

On mesure l'importance de l'obstacle Kilian.

Aucun communiqué ne fut publié à l'issue de la conférence de Tobrouk. Aucun commentaire diplomatique. Le lieu éloigné, bien choisi, évita la ruée des reporters donc les fuites. Seule, la suite des événements permit de comprendre l'astucieux marchandage proposé par la *City* à *Wall Street*.

Nous sommes en juillet 1949 et le partage de la Libye est une solution acquise pour les chancelleries.

Il est probable qu'à cette conférence, les représentants anglais suggérèrent d'abandonner le projet de partage de la Libye et, au contraire, de procéder à sa réunification sous le signe de « l'indépendance » ; ils firent valoir qu'aucune élite locale n'existant dans le pays, la Libye ne manquerait pas d'avoir besoin de sterlings et de dollars, de techniciens, d'armes dont la fourniture permettrait aux deux partenaires d'obtenir la quasi totalité des concessions minières.

La conférence de Tobrouk ne peut pas avoir été orientée autrement que suivant ce synopsis ; tous les faits politiques et diplomatiques qui vont suivre le démontrent.

Que les Américains aient tenté de flouer les Britanniques, que les Soviétiques et les Egyptiens essaient à leur tour de supplanter les anglo-saxons en Libye, ce n'est que la suite logique de ces histoires genre caverne d'Ali-Baba ! Les faits, dans leur sèche réalité, nous obligent simplement à constater que les malheurs de la France au Fezzan et en Afrique du Nord se précipiteront immédiatement après la conférence de Tobrouk.

Kilian, l'homme aux notes diplomatiques et aux amis agissants, devait disparaître pour que

le plan élaboré à Tobrouk put se réaliser.

Le professeur-député Viard pourrait sans doute ajouter quelques détails sur l'affaire canadienne. Il devait servir d'intermédiaire « au besoin autour d'un pôt » pour une rencontre entre l'ambassadeur Vanier et le ministre Schuman. Le ministre opina tout d'abord, puis lui et M^e Viard se dérobèrent et l'ancienne député, Mme Peyrolles pourrait témoigner d'autres détails. Des diplomates ne notèrent-ils pas, avec amusement, la haute tactique de salon employée parla suite par M. Schuman pour éviter de se trouver dans le sillage du général Vanier dans les réceptions officielles ?

Ainsi se termina la mirifique offre de nos amis canadiens dont il convient de louer la générosité et la patience dans la question du Fezzan. Ils comprirent beaucoup de choses de la France à propos de cette « affaire » dont ils voulaient que la France profitât. Une affaire sérieuse avec un pas de porte de 43 milliards qui eut laissé une Afrique du nord intacte.

Autre note mélancolique. Le colonel Ménard, qui se dévoua tant pour la réussite du consortium franco-canadien fut rappelé peu de temps après par Ottawa. Ses amis assurent que son limogeage serait dû à une dénonciation quelque peu calomnieuse émanant de Londres.

Les pétroliers avaient le champ libre au Fezzan.

IX

ABSENCE DE LA FRANCE

Pendant que se déroulaient les tentatives pour mettre en évidence l'existence du pétrole au Fezzan et que Conrad Kilian multipliait ses notes aux gouvernants français, les tractations de coulisse semblaient indiquer que le problème dépassait l'entendement de notre diplomatie. A moins qu'il ne s'agisse au contraire d'une intention nettement arrêtée d'abandonner les droits de la France sur le Fezzan.

En mai 1947, Kilian alerta ses amis de nouveau. Mettant son doigt sur la Syrtique et Bréga, il insista :

— A aucun prix, cette porte-là ne doit se fermer pour le Fezzan.

Renseignement ou pressentiment ? On ne sait, mais brusquement on apprit que le ministère des Affaires Etrangères admettait un très large renoncement à ses revendications sur les territoires conquis par Leclerc.

Cette phase sera appelée : « l'affaire de la frontière du Tropique du Cancer ».

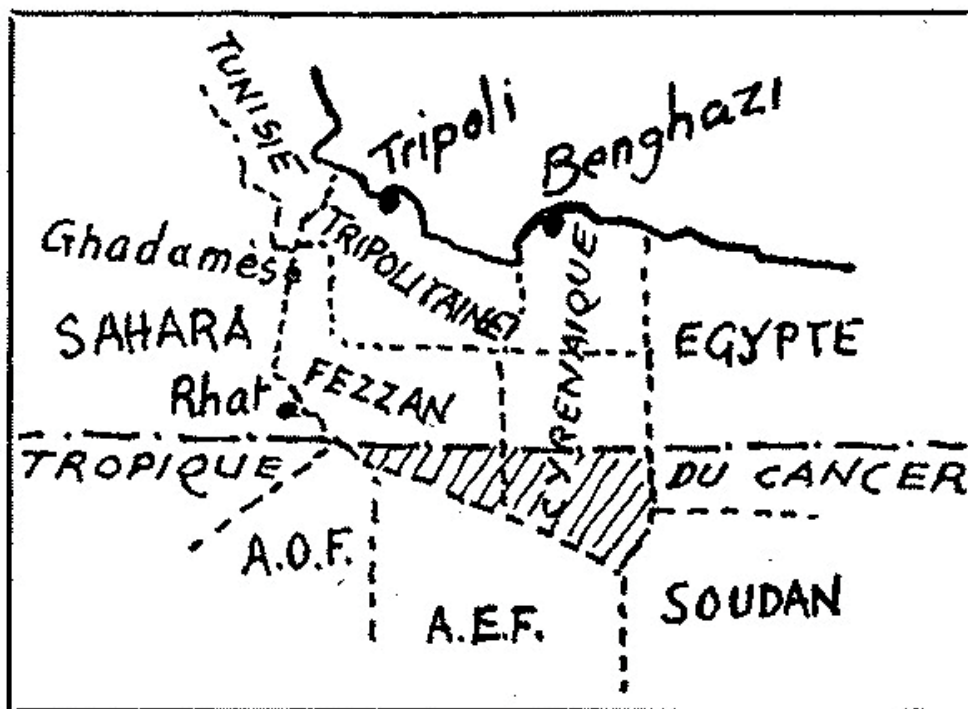
— C'est un crime ! vociféra Kilian.

En réalité, c'était une contre-solution britannique que la France reprenait curieusement à son compte. Un homme que l'on suppose à cheval sur le S. R. français et sur le S. R. britannique se vanta d'avoir « imposé » (*sic*) cette proposition diplomatique à l'entourage du ministre des Affaires Etrangères d'alors, M. Georges Bidault. ⁽¹⁶⁾ Bref, l'idée fit son chemin et,

¹⁶ Il est curieux de constater, à cette époque, le nombre de personnes qui « travaillaient », à la fois pour la France et pour la Grande-Bretagne et qui étaient vraisemblablement payées par les deux côtés. Voici l'explication donnée à notre étonnement.

Beaucoup de Français, pendant la guerre, furent sous les ordres des services secrets britanniques. Après la libération, certains d'entre eux oublièrent de reprendre leur liberté même lorsqu'ils eurent réintégré leurs fonctions en France. D'où cette pagaye qui caractérisa la IV^e république.

fin mai 1948, le conseil des suppléants des ministres des Affaires Etrangères des quatre « grands » examinèrent les « revendications territoriales de la France en Libye » consistant à l'adjonction au Sahara français de la partie limitée au nord par le Tropique du Cancer et à l'annexion de Ghadamès et Rhat.



Affaire dite de la frontière du Tropique du Cancer.

(La partie hachurée représente le territoire auquel la France réduisait ses prétentions,

Kilian remarqua :

« Le terrain laissé à la France par cette combinaison recouvrait les granits et les roches cristallines du Tibesti et de ses abords où la présence d'une seule goutte de pétrole était exclue. Toute la région pétrolifère revenait à l'Angleterre. »

Pour la première fois et officiellement, la France faisait table rase des territoires conquis par Leclerc opportunément mort l'année précédente.

Bien que l'affaire de la frontière du Tropique du Cancer n'ait pas eu de suite, elle demeure l'indice que, dans l'esprit des dirigeants français, le Fezzan ne tenait pas une place de choix. Ce qui n'empêchera pas, en 1958, certains de ces mêmes hommes d'évoquer le pétrole saharien français comme s'il s'agissait là d'une victoire remportée grâce à eux.

(A l'instant précis où j'écris ces lignes, la T. S. F. annonce un nouveau jaillissement de pétrole au sud d'Edjeleh tout près de la frontière saharo-libyenne, donc gisement qui doit se continuer en territoire fezzanais).

Ce curieux comportement de nos affaires étrangères reflétait-il une grande confusion intérieure, l'incompétence ou la sujétion à l'étranger ? A cette époque de propositions américaines, canadiennes, de démarches directes des députés Viard et Jacques Furaud, des mémoires de Kilian, il est difficile d'admettre l'incompétence ; quant à la confusion, un noyau d'hommes s'accrochait à la question fezzanaise et ramenait en permanence l'attention sur elle. Alors ?...

Encouragée par la « prise en considération » de la frontière Tropique du Cancer, la Grande-Bretagne brusqua son action. Elle établit un gouvernement en Cyrénaïque *contrairement aux accords interalliés prévoyant que rien ne serait fait avant la « solution définitive » concernant la Libye*. Cette décision revêtait une certaine gravité en même temps qu'elle était un avertissement pour les observateurs des choses musulmanes, car l'organisation gouvernementale de la Cyrénaïque permettait au protégé de l'I. S., Sayyid Idris, de créer un « pouvoir » musulman. *Or, dans aucun des deux autres pays libyens, on ne pouvait réaliser la même opération.*

Cette décision britannique ne tarda pas à porter ses fruits.

Dès la fin du même mois (jours des 26-27 juin) des sénoussis, encadrés par des éléments britanniques, attaquèrent Sebha (Fort-Leclerc) en Fezzan occupé par les Français. Trois légionnaires français tués, une trentaine de cadavres de sénoussis. Attaque repoussée qui permit de retrouver sur des assaillants des *paybook* et des papiers spéciaux (qui furent transmis au département compétent de la Défense Nationale). A part M. Henry Bénazet, dans l'*Aurore*, qui tempêta sur les suites qu'annonçait cet « incident », mutisme à peu près général...

Les Britanniques commençaient à s'inquiéter des propositions faites à la France pour les pétroles du Fezzan. Ils n'ignoraient pas les offres canadiennes, puisqu'une table d'écoute, établie par certains services français, épiait les conversations téléphoniques de l'ambassade du Canada. Certes, le barrage organisé autour des diplomates était sérieux, mais ils pouvaient redouter un incorruptible ou un réveil de l'opinion française qui eût obligé les dirigeants à agir et à prendre position. Le temps ne travaillait plus pour Londres. En mettant les Etats-Unis dans son jeu, à la conférence de Tobrouk, il était plus facile au *Foreign Office* d'aboutir à un résultat avant que la France ne sortit de sa léthargie.

Les deux compères étant d'accord, les jours français au Fezzan étaient comptés.

Toujours contrairement aux accords interalliés, le 16 septembre 1949, la Grande-Bretagne autorisa l'émir Sayyid Idris de Cyrénaïque à s'organiser en Etat avec Constitution et formation d'une armée régulière. Désormais Londres tenait en main le leader d'une Libye démembrée mais en puissance de réunification.

Reconnaissons que tout cela fut mené de main de maître. Les Britanniques misaient sur tous les tableaux A la fois : Washington, Paris, O. N. U. et Libye. Aucune incidence opératoire ne fut laissée au hasard. M. Dean Acheson (celui qui sèmera la pagaye quatre ans plus tard en Afrique du nord en compagnie de M. Byroad, tous deux envoyés spéciaux de

M. Truman) déclara, à l' O. N. U. qu'il espérait , « *voir bientôt naître une république libyenne unifiée.* » C'est ainsi que l'on prépare l'opinion des délégués. As la moindre protestation en France, ni la moindre réaction diplomatique.

L'Assemblée générale de l'O. N. U. ayant mis la question libyenne à l'ordre du jour, une motion prévoyant l'indépendance de la Libye, au plus tard le 1^{er} janvier 1952, fut votée à la majorité de 48 voix contre 1 et 9 abstentions *dont celle de la France*. L'Ethiopie, seule, vota contre. Cela se passait le 28 septembre 1949. Le ballon d'essai de la frontière du Tropique du Cancer n'avait pas été vain. La France était prête à tous les renoncements.

La Grande-Bretagne essaya de forcer le succès en proposant à *Lake success*, dès le lendemain de ce vote, une demande de règlement de la question des anciennes colonies italiennes. Elle suggéra le maintien de l'administration britannique en Cyrénaïque et en Tripolitaine et la reconnaissance, *par le gouvernement de Londres*, des intérêts français au Fezzan.

Ainsi, nous revenions en 1942 lorsque les Britanniques voulaient imposer à Leclerc la tutelle de deux officiers d'administration anglais pendant que les Français se faisaient casser la figure pour conquérir le pays. C'est ce que l'on appelle une « politique continue ».

Tout de même, devant le cynisme britannique, la presse française commença à s'enflammer... à divers degrés bien entendu.

Le Figaro (1-10-49) nota laconiquement « L'octroi de l'indépendance à la Libye est l'aboutissement fatal des campagnes anticolonialistes dont l'O. N. U. fut constamment le théâtre. »

L'anti colonialiste a bon dos, car personne ne remarqua que les Etats-Unis ne parlaient pas d'abandonner l'Alaska, les Hawaï et les archipels du Pacifique, ex-allemands devenus nippons en 1919 et occupés depuis 1945 par les Américains. Pas plus que l'U. R. S. S. ne libéra les colonies de Russie d'Asie, héritage des tsars et ne voulut rendre la Sakhaline au Japon.

Le général de Gaulle, qui reçut le premier les mémoires de Conrad Kilian, évoqua la décision de l'O. N. U. dans une réponse aux journalistes (*Rassemblement*, du 19-11-49). Après avoir déploré l'expulsion de l'Italie d'Afrique du Nord, il dit : « *Je crains* que ce qui est à la France ne soit en cause. Je comprends mal, notamment, ce qui est en train de se passer en ce qui concerne le Fezzan... »

M. Gaston Palewski, fidèle du général de Gaulle, mettra les points sur les i (journaux du 25-11-49) :

« ... Les intérêts de la France sur le Fezzan avaient été reconnus par les conférences des ministres des Affaires Etrangères en 1945 et 1946... Le 7 septembre, *en l'absence des représentants de M. Queuille* (président du conseil, M. Robert Schuman étant ministre des Affaires Etrangères), MM. Robert Acheson et Bevin... ont accordé leur attitude en ce qui concerne les problèmes de l'Afrique du Nord. C'est devant ce front uni que nous nous sommes trouvés... Les représentants de notre gouvernement ont été réduits à l'impuissance...

Le 21 novembre, l'O. N. U. a organisé pour les trois territoires de Libye une indépendance et une unité illusoires... Pourtant 80 % des Fezzanais... sous la tutelle de la France avaient demandé la continuation de l'état de choses actuel. Pourquoi, *M. Bevin* (Grande-Bretagne) *a-t-il plaidé auprès de M. Acheson* (U. S. A.) *le sacrifice de la thèse française que personne n'était là pour défendre ?...*

M. Gaston Palewski démontre que la dépossession est bien d'origine britannique et que le complot anglo-américain ne put aboutir à bonne fin que par la carence de la diplomatie de la France.

Une absence diplomatique ne peut être que volontaire.

M. Palewski trouvera la réponse à son commentaire dans ce livre en remontant à la conférence de Tobrouk. Avouons qu'à l'époque, on paraissait assez mal renseigné. La leçon de Syrie, de 1945, n'avait pas porté de fruits.

Pour la première fois, le Fezzan gagna son rang de vedette dans l'actualité. Quelques titres de la presse française : « Absence inqualifiable »... « Sur les instructions du président du conseil, le délégué de la France a gardé le silence »... « Staline ou la Standard » (*La Bataille*)... « Ils préconisent l'indépendance de la Libye pour mieux la dominer par personnes interposées » (*Carrefour*)... « Les communautés sénoussites ne pourraient bien dépendre que d'un seul centre établi à Londres et portant le nom du chef de l'Intelligence Service » (*Paroles Françaises*) etc... On commençait à voir clair, mais trop tard.

Au Fezzan, les méharistes donnèrent libre cours à leur indignation : « On a vendu le Fezzan à l'Angleterre ! » et, un peu partout, ils organisèrent des hommages à la mémoire de Leclerc en rappelant le serment, prononcé à Koufra, de venir libérer la France.

Le député F. Quilici donna la conclusion qui nous paraît opportune : « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark ».

M. Robert Schuman, ministre des Affaires Etrangères, continua à se renfermer sans son mutisme habituel.

Cette émotion, qui ne toucha pas le grand public tenu jusqu'alors dans l'ignorance de l'importance mondiale des sources de pétrole, atteignit quand même quelques parlementaires dont les partis ne se trouvaient pas « dans le coup » fomenté par les leaders d'autres groupes, bien qu'une partie de la presse essayât de masquer l'affaire avec le « colonialisme ». Quatre d'entre eux déposèrent des demandes d'interpellations sur le bureau de l'Assemblée Nationale : MM. Malbrant, Bayrou, Caillavet et Castellani.

La séance pour la fixation de la date de ces interpellations eut lieu le 13 décembre 1949 (3ème séance).

L'ensemble de ces explications constitue un bon schéma de l'ensemble de la question du Fezzan (*Journal Officiel*, page 6817 et suivantes).

M. Bayrou situa l'ambiance :

« ... Le sujet dont je désire vous entretenir n'est pas de ceux qui passionnent les foules, mais il présente un tel intérêt pour la France et l'Union française, il illustre avec une telle évidence les carences de notre politique étrangère que j'estime mon devoir d'en saisir l'Assemblée... »

Plus loin :

« ... Nous n'oublions pas le précédent syrien ; nous n'oublions pas davantage que la compagnie *Shell* obtenu, malgré des protestations, de vastes concessions en Tunisie... »

Tout se tient dans ce domaine, c'était l'évidence... déjà en 1949 mais cela devait continuer par la Tunisie, le Maroc et l'Algérie.

M. Bayrou conclut ainsi :

« ... Je veux émettre l'espoir que le gouvernement pourra nous dire Tout à l'heure que la position prise par notre représentant à *Lake success* ne l'engage pas formellement et qu'il se réserve d'en faire annuler les effets... »

Un député, M. Paul Theeten, intervint :

« Cela est très possible. »

M. Caillavet fut plus incisif. Il s'attaqua au manque de parole des alliés en rappelant les termes de l'officieux *Times* du 17 décembre 1948 :

Les gouvernements n'ont cessé de réclamer que le Fezzan soit placé sous la tutelle de la France contrôlée par l'O. N. U. Les gouvernements britannique et américain sont favorables à cette revendication et la commission quadripartite qui s'est rendue au Fezzan l'année dernière a appris que les habitants de ce territoire préféraient la domination de la France. »

Le parlementaire confirma le coup de Jarnac britannique en ces termes :

Un fait nouveau d'inspiration britannique, une véritable novation devait surgir... Un gouvernement était constitué en Cyrénaïque sous l'autorité de l'émir sénoussi. Or, *cet événement anticipait sur les décisions de l'O. N. U., le système de tutelle était dépassé*. Nous regrettons le comportement du gouvernement anglais qui, d'ailleurs, a déterminé celui de beaucoup d'autres...

Quant à M. Castellani, il posa une question embarrassante à M. Robert Schuman :

— Ne pense-t-il pas que le gouvernement se trouve tout de même lié par la déclaration faite le 13 avril 1947 *par le ministre des Affaires Etrangères d'alors actuellement président du conseil* qui donnait l'assurance la plus formelle à M. Pleven, aujourd'hui ministre de la Défense Nationale, *qu'il ne fallait pas parler de l'affaire du Fezzan au présent, mais au passé, c'est-à-dire que cette affaire était réglée ?*

Il ne fut pas précisé dans quel sens au juste, « l'affaire était réglée »...

Curieux retournements des positions françaises dans cette politique fezzanaise ! N'est-il pas étrange de constater que ces revirements — si vraiment revirements il y eut coïncident avec les rapports importants de Conrad Kilian (*Note en prenant congé* du 13 mars 1947 et

Encore à dire et conclusion du 6 décembre 1948) ?

La séance du 13 décembre 1949 à l'Assemblée Nationale eut pu apporter des éclaircissements sur cette étrange partie de poker internationale dans laquelle la France payait sa mise et passait éternellement. Chacun souhaitait recevoir la lumière gouvernementale.

M. Robert Schuman, ministre des Affaires Etrangères, se déroba ainsi qu'il en avait le droit — politique — mais non moral. Il annonça que le gouvernement demandait « le renvoi à la suite ». Ce jargon parlementaire signifie que le ministre refuse de s'expliquer et que l'affaire est purement et simplement enterrée. Par 333 voix, l'assemblée entérina, approuvant le mutisme du ministre.

Londres pouvait pavoiser, le parlement français apportait sa collaboration au *Colonial Office*.

Pour être complet, signalons, toutefois, que le secrétaire général aux affaires politiques du ministère des Affaires Etrangères d'alors s'appelait M. Couve de Murville.⁽¹⁷⁾

Quelques Français ne se découragèrent pas. On parlait beaucoup du Fezzan, mais assez peu de son pétrole. M. Yves Dartoy publia un article très remarqué (*Revue de la Défense Nationale* n° 6, février 1950, page 118). sur le Fezzan dont nous extrayons ces lignes :

« ... Ces perspectives ne comptent guère en face des réserves (de pétrole) comptant . vraisemblablement parmi les plus grandes du monde qui se trouvent au Fezzan... Un réseau de postes militaires britanniques (qui a curieusement remplacé les nôtres au bon moment dans la région de la « poche » libyenne) monte soigneusement la garde autour des premiers sondages. Les Allemands avaient, pendant la dernière guerre, entrepris des recherches que les Britanniques poursuivent avec autant d'opiniâtreté que de discrétion... »

Ces lignes permettent de se renforcer dans l'opinion que, si le *Foreign Office* se déclarait favorable au Fezzan français, le *Colonial Office* , lui, n'a jamais eu l'intention de laisser la France jouir des conquêtes de Leclerc. Le Fezzan français paraissait donc condamné au départ.

Cet article indiquait que tout le monde n'était pas d'accord en haut lieu — vu le caractère quasi officiel de la revue — sur l'abandon du pétrole fezzanais.

Dès février, un petit plan se mijota dans l'ombre et éclata le 1^{er} mars.

MM. Georges Balay (prononcer Balaï), délégué français au conseil consultatif de P.O. N. U. se trouvait en Egypte. Il annonça officiellement que la France créait un gouvernement autonome du Fezzan sous l'égide du bey Ahmeh Salem Nasr.

¹⁷ Selon la feuille confidentielle du journaliste J.-A. Faucher : « Couve de Murville, ministre des Affaires Etrangères, est marié à Jacqueline Schweisguth, fille de feu Pierre Schweisguth, banquier, neveu du *banquier* protestant *Gustave Mirabaud* et de M^{me} Schweisguth, elle-même de la famille des banquiers lyonnais Cambrefort. M. Couve de Murville est le beau-frère de M. Patrice Vieljeux (« Compagnie Delmas-Vieljeux », « Compagnie de Navigation Fraissinet », « Chantiers Navals de la Pallice », « Compagnie Coloniale de la Côte d'Ivoire », « Ateliers et Chantiers de Bretagne », « Union Maritime et Financière »).

M. Balay ne commenta pas cette décision.

En somme, la France (?) imitait la décision prise par Londres concernant la Cyrénaïque... avec plus d'astuce, mais trop de retard.

Plus d'astuce, car le « leader politique local », Ahmed Salem Nasr, était un authentique descendant des anciens souverains de la Fezzanie. De plus, il avait l'avantage sur l'émir Sayyid Idris d'être un descendant direct du Prophète, parenté qui compte aux yeux des musulmans. Si Paris avait désiré sauver le Fezzan, la carte était excellente encore à ce moment.

Deux questions sont à poser :

Pourquoi cette nouvelle, importante au point de vue diplomatique, émana-t-elle de M. Balay et non du ministère des Affaires Etrangères ?

Pourquoi choisit-on le Caire pour la lancer et non Paris ?

Questions sans réponses quant à présent.

M. Georges Balay, qui sera plus tard ambassadeur de France à Tripoli, et M. Pierre Ordioni sont deux diplomates qui prirent à cœur la question du Fezzan.

Cette création d'un « gouvernement autonome du Fezzan » provoqua une réjouissance trop prompte chez les partisans parisiens du Fezzan français ; ils crurent la manœuvre de l'O. N. U. parée et presque enterrée. Londres marqua un temps d'étonnement, accusa sa mauvaise humeur devant cette décision qui la surprit (ce qui explique peut-être la raison pour laquelle Le Caire fut choisi de préférence à Paris pour en garantir le secret), mais ne s'émut par outre mesure. Sans doute un des nombreux « sursauts français » sans lendemain ! Certains observateurs londoniens considérèrent même cette initiative comme un simple baume destiné à calmer une opinion publique française partiellement en effervescence. Non, le Fezzan n'était pas dégagé « des griffes du lion britannique ».

Londres réagit à sa manière habituelle, par la bande, en tentant de créer des incidents d'ordre psychologique pour justifier, vis-à-vis de son opinion publique, le cheminement de sa politique et mettre en mauvaise posture le pays qu'il s'apprêtait à dépouiller.

Le 26 mars 1950, la presse anglaise mena grand bruit contre « les activités françaises en Cyrénaïque et l'occupation illégale du poste de Koufra par les troupes françaises ». (Koufra conquis par Leclerc).

En réalité, les Britanniques s'inquiétaient de l'intelligente activité des sahariens français qui, délaissant tout contact guerrier, aidés par les chefs fezzanais, passaient des accords de bon voisinage avec les grandes tribus du désert, en particulier avec celles de Mizda (150 km au sud de Tripoli) et de Zella (à 260 km au sud de la côte). Cette pénétration pacifique, basée sur l'estime réciproque et la sécurité des pistes caravanières, gênait les infiltrations britanniques par l'intermédiaire des sénoussis non unanimement appréciés par les musulmans pour leur sectarisme religieux outrancier.

A Paris, certaines personnalités tentèrent de rendre la déclaration d'autonomie du Fezzan

plus effective par une prise de position officielle du ministère des Affaires Etrangères. A deux reprises, M. Jean Reille et Mme Germaine Peyroles reviendront à la charge, les 18 et 26 avril 1950 avec les dossiers complets et les cartes du Fezzan constitués par Kilian. Efforts en pure perte.

Insistons, trois jours après, le cadavre de Conrad Kilian était découvert à Grenoble.

X

LA MORT DE CONRAD KILIAN

Le lendemain de la mort de Conrad Kilian, la presse annonça que son corps avait été découvert sur la tombe de ses parents, à Grenoble, avec une balle dans la tête. Un revolver trouvé à proximité ne laissait aucun doute sur l'origine du drame, écrivit-on, Kilian s'était donné la mort.

Qui lança cette version que l'on put lire dans les journaux du 30 avril 1950 ? Nul ne l'avouera jamais. Beaucoup de personnes, aujourd'hui, croient encore à cette fin de Kilian.

Malheureusement pour la commodité de certains services, cette information se révéla rapidement fausse et inventée de toutes pièces. Le cadavre de Kilian avait été retrouvé pendu à l'espagnolette de la fenêtre de la chambre d'hôtel qu'il habitait à Grenoble.

Opération de camouflage mal menée dès le début.

D'abord, pourquoi, Conrad Kilian se trouvait-il à Grenoble ?

On sait que le géologue collaborait au Bureau d'études géologiques et minières coloniales, de Paris, et recevait, pour ce travail, une bourse annuelle allouée par le *Centre National de la Recherche Scientifique*. Souffrant d'urémie, il reçut le conseil de se reposer. Il quitta donc momentanément le *Bureau d'Etudes* en direction du Dauphiné de son enfance.

Malgré son absence, sa bourse lui sera tout d'abord maintenue, ce qui permit au géologue de travailler l'esprit tranquille, dans la bibliothèque de l'Institut de géologie. Quand il se sentit en meilleure santé, il pria son ami, le géologue Gignoux, d'écrire à son chef hiérarchique pour lui demander l'autorisation de reprendre ses travaux au *Bureau d'Etudes*.

M. F. Blondel reçut la lettre et garda le silence pendant environ un mois pour finir par une réponse ambiguë négative.

On se servit de cet épisode regrettable pour tenter de justifier le suicide « par désespoir de perdre sa place donc son gagne-pain ».

Par une coïncidence curieuse, le *Centre National de la Recherche Scientifique* « oublia » de renouveler la bourse annuelle de Kilian.

C'était, pour le moins, mal reconnaître l'amabilité du géologue d'avoir cédé aux suggestions de M. F. Blondel pour rompre les pourparlers avec M. Jean Bédier de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

Conrad Kilian possédait des bijoux de famille, dont un gros rubis « gorge de pigeon » rare et très côté. Kilian se décida à les vendre. Il sollicita plusieurs bijoutiers et fut scandalisé de s'entendre offrir, *partout et uniformément*, le prix dérisoire de 7.000 francs. Une personne amie s'entremet et lui permit de liquider les bijoux pour une somme bien supérieure.

Que doit-on logiquement en déduire ?

Sans qu'il s'en rende exactement compte, Kilian était étroitement surveillé et, par les moyens les plus divers, ON cherchait à le réduire à la misère pour le pousser à un acte de désespoir. Au suicide.

On omit de rappeler que, la veille de sa mort, alors qu'il rentrait à son hôtel, une automobile, à toute vitesse et tous feux éteints, avait essayé de l'écraser. Et s'enfuit. Les témoins qui assistèrent à cette tentative d'assassinat sont encore vivants.

Nous étions en avril 1950, la question libyenne défrayait la chronique internationale, les notes Kilian étaient rappelées sans cesse, les manœuvres à l'O. N. U. battaient leur plein. L'obstacle-témoin demeurait Kilian, capable d'un geste gratuit public retentissant si la manœuvre britannique pour évincer la France du Fezzan devenait sans appel.

Kilian avait des motifs de se réjouir avec la décision de M. Balay proclamant un gouvernement autonome fezzanais. Georges Daumain recevait des lettres de Kilian indiquant que le moral et la santé de son ami ne laissaient rien à désirer. En meilleure condition physique, le géologue s'apprêtait à revenir à Paris.

Conrad Kilian, il s'en doutait, était enserré dans un filet aux mailles invisibles. Il avait déclaré à plusieurs reprises : « *On parlera un jour de mon suicide. Quand on viendra vous dire que je me suis suicidé, n'en croyez rien. Jamais je ne me porterai à une telle extrémité. Vous saurez qu'en aucun cas, il n'y a eu suicide.* » Ce propos fut rapporté en diverses occasions. Venant de tout autre que de Kilian, ces paroles ne pourraient paraître que des paroles comme tant d'autres. On tonnait maintenant assez le caractère de notre héros pour apprécier ses affirmations. Mais Kilian se savait visé à cause du secret trop lourd qu'il détenait, un secret qui valait des milliers de milliards, le secret du pétrole saharo-fezzanais.

Le poids de ce secret n'est pas à sous-estimer. M. Denis Lefèvre-Toussaint écrivit :

« A Alger, de Gaulle fait assurer la surveillance de Kilian. Il craint qu'il ne soit victime d'un nouvel attentat. C'est sur ses ordres qu'il fera route vers la France à bord d'un contre-torpilleur de la marine nationale. Kilian porte sur lui une serviette bourrée de documents de la plus haute importance.

« A Marseille, il sera pris en charge par la police française. On lui interdit les hôtels peu sûrs. Il passera la nuit dans un hôtel du quartier réservé étroitement surveillé par la police et qui, curieusement, est le lieu le plus sûr de la ville.

« Le lendemain, une voiture de l'armée le mènera à Paris. Il se fait déposer place Victor-Hugo. Il a dans sa poche l'adresse d'un ancien agent de renseignements des F. F. I. qui doit l'aider.

« Première démarche parisienne de Kilian, voir de Gaulle. Il a rendez-vous avec lui le 17 janvier. Il compte sur son appui. Hélas, quelques jours plus tard, le général de Gaulle se retirait de la vie politique... »

Cet entretien, Kilian l'avait préparé par écrit ; il figure dans la liste de ses notes et communications.

Cela se passait au retour de Kilian d'Algérie, au début de 1946.

On ne supprime pas un Conrad Kilian comme un simple agent au coin d'une ruelle tangéroise. Plus l'homme est important, plus sa fin doit paraître logique afin de ne pas amener l'opinion : l'accident d'avion pour Leclerc, les huitres pour Maginot, la fin du roi Fayçal du Hedjaz à Genève etc...

Le suicide organisé de Kilian subit un premier ratage sans doute parce que, ce soir-là, par extraordinaire, il ne se trouvait pas seul. La « bousculade » par automobile devait très vraisemblablement correspondre à un scénario.

Mais un ordre est un ordre, Kilian devait disparaître. Il disparut la nuit suivante.

Comment retrouva-t-on le cadavre de Kilian, *Villa Thérèse*, petit hôtel de la rue Thiers, à Grenoble ?

Sa chambre accusait un grand désordre, des traces de sang un peu partout. D'après ce que l'on a dit, sa poitrine portait les traces de nombreux coups de couteau et ses poignets étaient entaillés — non mortellement — puisqu'il fut retrouvé pendu à l'espagnolette. Comme armes du suicide : un couteau de table appartenant à l'hôtel et des morceaux cassés d'une bouteille d'eau de Cologne. Enfin, un mot, *paraît-il, écrit de la main de Kilian*, annonçant son suicide ; personne n'a jamais vu ce mot mais l'on sait que dans les services secrets les contrefaçons d'écriture sont élevées à la hauteur d'un art.

Mise en scène un peu désordonnée et baroque pour le suicide surtout d'un gentilhomme comme Kilian... *se servant, pour se raser, d'un rasoir type sabre* qui lui eut évité d'avoir recours à un couteau de table et à des débris de verre qui ne réussirent qu'à lui faire des éraflures de midinette en proie à un désespoir d'amour.

Le rasoir-sabre fut retrouvé dans ses articles de toilette après sa mort.

« Or, en moins de vingt-quatre heures, on conclut au suicide et l'on enterre l'affaire ». ⁽¹⁸⁾

¹⁸ Qui est ministre de l'Intérieur, est maître de toutes les polices de France et de Navarre.

Kilian pendu avait les yeux fermés alors que le cadavre d'un pendu a toujours les yeux ouverts.

N'oublions pas que, quelques semaines après cette mort, l'O. N. U. proclamera le droit à l'indépendance de la Libye qui faisait échapper le Fezzan à la tutelle française.

* * *

Sans l'ahurissante contradiction entre les deux versions de la fin de Conrad Kilian, nous serions sans doute de l'avis officiel concluant au suicide.

M. François de Chasseloup-Laubat se préparait à prononcer un hommage à Conrad Kilian devant l'Académie des Sciences d'Outre-mer. Le jeune et coriace reporter, M. Denis Lefèvre-Toussaint, menait une enquête sur la vie ardente de Kilian pour son magazine. Tous deux opinaient pour le suicide. Mon avis était différent du leur.

M. F. de Chasseloup-Laubat provoqua à son domicile parisien une petite « table ronde » à laquelle assistèrent, outre sa femme et lui, tous deux intimes de Kilian, le professeur James Alloiteau, paléontologue de renommée mondiale, directeur au *Centre National de la Recherche Scientifique*, ami et collègue de Kilian, M. Henri Dupriez, ami et collaborateur du disparu, Denis Lefèvre-Toussaint et sa femme qui prend une part active à ses travaux et moi-même.

Les invraisemblances que j'avais relevées rendaient peu soutenable la thèse du suicide. J'en expliquai les raisons en plaçant Kilian non seulement dans sa propre action isolée, mais en fil conducteur de l'affaire fezzanaise puisque cet ouvrage était en cours. Sans tenir compte des faits, des dates, sans liaison des intrigues politiques et diplomatiques, la plupart des assistants avaient conclu au suicide de Kilian. Il y avait assassinat, conviction que M. Henri Dupriez partageait avec moi.

Le professeur Alloiteau, que je suis heureux de saluer en passant tant se dégage de cet homme de désintéressement et de probité morale, avait accompagné Kilian au train de la gare de Lyon quand le géologue partit pour Grenoble. Le professeur est un scientifique ; il ne pouvait pas opiner pour l'assassinat puisque rien ne le lui prouvait ; sa profession lui recommande la précision et la preuve. Il ne conclut donc pas à l'assassinat, mais il admit qu'il pouvait exister des formes quasi légales du crime, comme, par exemple le suicide imposé en traquant moralement et physiquement un homme dans une impasse de façon à lui briser les nerfs, à anéantir son moral, afin qu'il ne trouve plus l'évasion que dans la mort.

Au moment de la mort de Kilian, M. Queuille était ministre de l'Intérieur assisté d'un secrétaire d'Etat, M. André Colin, secrétaire général du M.R.P.

M. Queuille succéda à ce poste à M. Jules Moch assisté d'un secrétaire d'Etat, M. Jean Meunier, socialiste de la S.F.I.O. comme lui, depuis le 7 février 1950 ; M. Georges Bidault avait remanié son cabinet à la suite de la démission des ministres socialistes le 4 février 1950. Les socialistes de la S.F.I.O. se maintinrent sans interruption au ministère de l'intérieur de 1944 au 4 février 1950.

Pour lui, faute de preuves certaines, il n'y avait donc pas assassinat, meurtre prémédité, mais il lui semblait probable que Conrad Kilian avait été volontairement accusé au suicide.

L'Académie des Sciences d'Outre-mer accueillit, le 17 octobre 1958, l'ami d'enfance du géologue, le marquis François de Chasseloup-Laubat pour entendre un « Hommage à Conrad Kilian ».

Le conférencier, l'homme qui connut le mieux Elnan, arriva à la mort du géologue ; il passa en revue les fables colportées pour « expliquer » la fin du géologue. L'empoisonnement ?

« ... En 1943, entre l'Aïr et le Hoggar, au cours de sa dernière remontée vers le nord, Kilian et son escorte tombent sur une équipe d'étrangers en train de prospecter un « minéral stratégique ». Il s'étonne, se fâche, s'emporte ; on tente de l'apaiser, de l'acheter ; rien n'y fait et il quitte ces étrangers de rencontre en leur promettant de faire, dès son retour, un rapport circonstancié sur leurs agissements.

« Quelques kilomètres plus loin, il trouve son guide la tête trouée de deux balles. Par « miracle », un nouveau « guide » surgit des sables et Kilian le prend avec lui. Peu après, son « sauveur » lui administrait un « mauvais thé » et disparut à son tour. Aidé par le restant de son escorte, il arriva à Tamanrasset à peine conscient, à demi-mort... Ramené à Alger, il y restera de longs mois entre la vie et la mort... Cet empoisonnement n'a donc rien d'un empoisonnement à long terme ; c'est un empoisonnement à court terme mais manqué... J'affirme que ce n'est pas d'un empoisonnement ou de ses suites qu'il mourut... »

Ce poison targui, le *Borg-borg*, m'expliqua le professeur Alloiteau, est composé de diverses plantes connues des indigènes mélangées avec de la cervelle humaine.

Folie ?

« Sa santé précaire et son caractère de plus en plus difficile ne sont pas synonymes de folie... Non ce n'est pas de folie non plus qu'il mourut... »

Suicide ?

« ...Il se savait traqué, suivi. Il l'était, en effet, par des agents étrangers eux-mêmes suivis par nos agents de la D. S. T. ... Son caractère est incompatible avec le suicide... Mais, même dans le domaine du suicide, il y a manière et manière... A un véritable suicide (un suicide entièrement conçu par lui et exécuté par ses propres mains) je n'y crois plu. »

Aux arguments sentimentaux de l'ami de toujours, du « frère », joignons ceux de l'enquêteur, Denis Toussaint-Lefèvre. Voici sa réponse aux trois mobiles : empoisonnement, folie, suicide.

« ... *Le psychiatre* : De deux choses l'une : ou Kilian était fou ou Kilian n'était pas fou ! S'il ne l'était pas, son suicide ne tient pas debout ; l'homme dont vous m'avez tant parlé ne se serait pas, lucidement, raté deux fois. Ayant le goût du risque et du danger, le mépris de la mort, comme il l'a

prouvé toute sa vie il se serait tué d'un seul coup.

« *Les amis de Kilian* : C'est exact, nous connaissons Kilian. Un homme de sa trempe ne se rate pas. Un homme fort et courageux comme il l'était ne s'égratigne pas la poitrine avec la pointe d'un couteau de table. Un Kilian ne se fait pas des blessures superficielles ; il se serait tranché le poignet. De plus, il s'est rasé toute sa vie durant avec un rasoir du type « sabre ». Alors, que signifie cette bouteille brisée ? Non les circonstances de suicide ne tiennent pas debout.

« *Le psychiatre* : J'allais y venir, vous m'avez coupé la parole. Admettons (seconde hypothèse) qu'il ait été fou. La folie exacerbe les qualités et les défauts à la caricature. Aussi, la médiocrité du suicide de Kilian ne correspond-elle pas à l'homme dont vous m'avez vanté le sens de la grandeur et du panache. C'est un suicide de collégienne. Bien entendu, s'il s'était précipité du hala de la colonne de la Bastille, s'il s'était fait sauter la cervelle sur la tombe de son père, le doute aurait été possible, tout aurait été logique. Voilà une mort à la mesure de votre ami fou ou lassé d'une vie qui l'écœurait. Mais cette mise en scène !

« *Le criminalogiste* : Je suis heureux que vous prononciez les mots *mise en scène*. C'est le premier réflexe que j'ai eu à la lecture de votre rapport de Grenoble. Trop, c'est trop. Il semble que l'enquête ait été menée rondement : on trouve un cadavre dans une chambre d'hôtel. C'est celui d'un homme connu dans les milieux scientifiques autant que policiers puisque la police a longtemps assuré sa protection. C'est celui d'un homme qui crie depuis vingt-cinq ans « il y a du pétrole au Sahara », d'un homme que l'on savait menacé, or, en moins de vingt-quatre heures on conclut au suicide et l'on enterre l'affaire. Qu'en pensez-vous ? Lorsqu'il s'agit d'une semblable affaire, le premier réflexe du policier est — quels que soient les indices — de penser *crime* avant de penser *suicide*.

« Résumons la situation, continue le criminalogiste. On trouve un homme mort dans une pièce close. Porte et fenêtre sont fermées de l'intérieur. Sur la table un mot d'adieu. Tout cela ressemble à un suicide, je veux bien l'admettre. Je peux aussi prouver que ce peut être un crime. Reconstituons-le.

« Tandis que Kilian dîne au rez-de-chaussée, un homme s'introduit dans sa chambre. Il se cache. Kilian ouvre la porte. L'assassin lui bondit dessus, le pend à l'espagnolette de sa fenêtre, lui donne quelques coups de couteau dans la poitrine, lui érafle les poignets avec du verre brisé.

« Et la lettre, me direz-vous ? Un bon spécialiste possédant un spécimen de l'écriture de Kilian peut rédiger cette lettre ; les experts eux-mêmes seraient bien incapables de distinguer le vrai du faux.

« Pour refermer la porte en laissant la clé à l'intérieur ? Rien de plus facile ; il suffit d'acheter un petit appareil chez votre serrurier, une « musaraigne » ; c'est une petite pince tubulaire spéciale en acier dur, très fine. Vous l'introduisez dans la serrure, vous pincez l'extrémité de la clé, vous tournez, la porte est fermée. ⁽¹⁹⁾ »

Je pense qu'il était nécessaire d'ajouter à ma conviction et à mon enquête personnelle ces témoignages émanant d'un homme qui aime Kilian comme un parent et d'un journaliste qui remonta à travers le temps une enquête difficile.

A qui profite le crime ? Cet ouvrage a été conçu pour le démontrer.

M. F. de Chasseloup-Laubat précisa, dans son « Hommage à Conrad Kilian » :

¹⁹ *Point de vue – Images du Monde* (1958).

« ...Deux Français gênaient certaines entreprises étrangères qui, j'ai honte de le dire, furent facilitées par la veulerie, l'ignorance ou la lâcheté de certains Français dont vous me permettrez de taire les noms... »

Ces deux Français étaient Leclerc et Kilian.

Aux mots « veulerie, ignorance et lâcheté », nous ajouterons « business ».

Aujourd'hui, plus rien ne milite en faveur du « suicide » de Conrad Kilian. C'est d'assassinat qu'il faut parler.

Il existe peut-être un autre drame : sur quels ordres camoufla-t-on cet assassinat en suicide « après une enquête bâclée en 24 heures » ?

Nous croyons que les personnalités compétentes sont fixées depuis longtemps sur la fin de Kilian.

Le général Grossin, ancien chef de la maison militaire du président Vincent Auriol, dirigeant le S. D. E. C. E. ne déclara-t-il pas que l'assassinat fut maquillé en suicide « *bien maladroitement parce que, pour la taille de Kilian, l'espagnolette de la fenêtre n'était pas assez haute ?* »

Les tueurs ne pensent pas à tout... pas plus qu'ils ne savaient qu'un cadavre pendu conservait les yeux ouverts.

La vérité nous semble donc celle-ci :

Kilian après avoir dîné dans le restaurant de son hôtel, monta dans sa chambre où une ou plus certainement deux personnes l'attendaient. Il y eut bagarre ainsi qu'en témoignent le « grand désordre » de la chambre et le flacon d'eau de Cologne cassé. C'est peut-être au cours de cette courte lutte que le flacon se brisa et que Conrad s'érafla le poignet. « Le sang partout » signifie que Kilian se défendit et que les assassins ne réussirent pas à l'abattre du premier coup (coups de couteau dans la poitrine). Quand Kilian eut succombé alors le maquillage du crime en pendaison s'effectua.

Jamais on ne sut si des papiers personnels avaient disparu de sa chambre, s'il était porteur de documents.

Enfin, Conrad avait tellement envie de se donner la mort qu'en quittant la bibliothèque de l'Institut géologique de Grenoble, où il travaillait avec acharnement matin et soir, il avait laissé les ouvrages compulsés, ses cahiers ouverts sur la table pour reprendre la suite de ses recherches dès le lendemain matin.

En 1955, « l'homme puissant » qui dirigea une organisation secrète pendant l'occupation et dont il sera question plus loin dans le passage relatif à M. Robert Schuman, dit à M. Henri Dupriez en le regardant bien dans les yeux :

— L'Intelligence Service s'est occupé de la mort de Kilian. ⁽²⁰⁾

Ce que nous savions depuis longtemps.

²⁰ L'Intelligence Service est un service secret britannique d'espionnage, de contre-espionnage, de menées d'intrigues et de troubles (parfois au sein même de la politique des pays étrangers) au service de la diplomatie britannique et des intérêts économiques des grands businessmen anglais, en temps de guerre comme en temps de paix. Ses méthodes sont inhumaines Des citoyens britanniques s'élèvent eux-mêmes contre l'I.S. qui sacrifia trop d'hommes et de femmes anglais et français pour rien pendant la dernière guerre. Lire à ce sujet : *Death ne no proud*, de Miss Elizabeth Nicolas et *Double Webs*, de miss Jean Overton Fuller. La consigne de l'I.S. (French Section, colonel Buckmaster) s'inspirait d'une idée de M. Winston Churchill : *To set Europe ablaze* (mettre l'Europe en feu). Mrs Irène Waal, député conservateur, a demandé, à la Chambre des Communes, en novembre 1958, l'ouverture d'une enquête sur les activités abusives de l'I.S.

DEUXIEME PARTIE

A QUI PROFITE LE CRIME ?

XI

LA FRANCE PERD LE FEZZAN

*La perte de ses possessions africaines enterrerait la
prétention de la France d'être une grande puissance.*

Times (de Londres)

La mort de Conrad Kilian ne causa aucune émotion en France à part chez ses parents et amis. Pourtant cette disparition allait provoquer des réactions en chaîne puisque le Fezzan détermina le minage de l'Afrique du nord française qui aboutit au 13 mai 1958 d'Alger et à l'effondrement de la IV^{ème} république. La mort de Kilian marqua le terme définitif de la résistance active pour garder le Fezzan français. Avec le géologue-diplomate disparaissait l'inventeur du pétrole saharo-fezzanais et aussi l'inventeur de ce Fezzan syrtique avec le débouché maritime par le port de Bréga. Il faut insister sur ce Fezzan syrtique qui demeurerait une véritable épine dans le talon du projet britannique de Cyrénaïque empiétant sur le Fezzan.

Une autre question se posait par ailleurs. Kilian, collaborateur officiel de la *Carte Géologique d'Afrique*, avait situé avec précision l'emplacement des gisements de pétrole du Fezzan. En cas d'exploitation de ces gisements par des sociétés privées aux points désignés par le géologue, les exploitants ne devraient-ils pas une redevance (normale) à l'inventeur ou, à son défaut, au pays auquel il céda par avance tout profit résultant de ses recherches ? C. S. Gulbenkian, l'Arménien qui mourut trois cent fois milliardaire, « monsieur 5 % », toucha ce pourcentage des pétroliers britanniques du Moyen-Orient pour une aide qui, toute proportion gardée, n'était pas supérieure à celle de Kilian dans les pétroles africains. Pour ces raisons sordides ajoutées à celles précédemment exposées, il était aussi important d'éliminer la France du Fezzan que de supprimer Conrad Kilian. Ainsi, les droits d'antériorité de l'inventeur tombaient d'eux-mêmes. Des Français ne l'ignoraient pas...

Le géologue, mieux apprécié à sa juste valeur par les services étrangers que par les services français, avait-il livré tous ses secrets dans ses cartes, notes, communications et rapports ? Gardait-il pour lui des renseignements plus précieux encore qu'il se réservait de publier dans le cas où une partie de ses travaux lui serait soustraite ? On ne le saura, peut-être que le jour où l'Académie des Sciences rendra public le contenu *in extenso* du pli secret déposé par Kilian en 1948.

Après la mort du géologue, voici quels furent les événements politiques en ce qui concerne la question du Fezzan.

Après son vote de promesse d'indépendance à la Libye, en 1949, l'O. N. U. décida de consulter les trois pays sur l'opportunité de procéder à leur réunification, bien qu'une commission internationale ait, après enquête, constaté que la majorité des Fezzanais souhaitait demeurer sous la tutelle française.

Pour respecter le *vox populi*, l'O. N. U. envoya donc un de ses membres à Tripoli pour organiser un référendum. Elle choisit un musulman, un homme réputé neutre en la personne de Abdur Rahim Khan, citoyen pakistanais, quatre ans plus tôt encore sujet britannique indou. On sait que le Pakistan se trouvait sous l'autorité morale et religieuse de feu l'Agha Khan II, grand pilier de la diplomatie musulmane du *Colonial Office*.

Abdur Rahim Khan fut accueilli par les conseillers britanniques administrant la Tripolitaine depuis le départ des Italiens. Il évalua rapidement la situation ; il approuva la constitution gouvernementale de la Cyrénaïque, mais il repoussa celle du Fezzan organisée par la France qui avait poussé le scrupule à faire élire 58 représentants.

Malgré cette différence d'appréciation, les Français conservaient quelque espoir. La Tripolitaine aux 700.000 habitants ne masquait pas son hostilité à la Cyrénaïque de 340.000 habitants. Quant au Fezzan avec ses 40.000 habitants, il avait manifesté sa volonté de rester dans le cadre français. De plus, beaucoup de Tripolitains et de Fezzanais ayant fui la tutelle italienne avaient, depuis longtemps, trouvé asile en Afrique française, ce qui constituait un climat sympathique en faveur de la France. Le résultat logique du référendum se présentait sous des auspices favorables : 740.000 voix tripolitano-fezzanaises contre 340.000 voix cyrénaïques.

Le délégué de l'O. N. U. réalisa aussi ce qui allait se passer si, à défaut d'un référendum général, le nombre des délégués était proportionnel au nombre d'habitants de chaque pays. Alors, dans « l'esprit de justice de l'O. N. U. », comme il le déclara, il décida que chaque pays aurait droit à vingt délégués, c'est-à-dire, 20 délégués pour la Tripolitaine aux 700.000 âmes, 20 pour la Cyrénaïque aux 340.000 sénoussis et 20 délégués pour le petit Fezzan aux 40.000 protégés français.

Les Français du Fezzan et d'Afrique du nord suivaient avec passion ce match et se montraient optimistes. Cela ferait 40 voix contre 20 en défaveur de la réunification, pensaient-ils avec un manque de réalisme assez grand puisqu'ils auraient dû se douter que l'on

manœuvre mieux vingt électeurs que toute une population.

Alors que les Fezzanais s'apprêtaient à joindre leur « non » pour la réunification à ceux des Tripolitains, un coup de théâtre se produisit. Sur ordre venu de Paris, assure-t-on (cela fut écrit cent fois sans le moindre démenti) les voix du Fezzan furent « invitées » à se joindre à celles de la Cyrénaïque.

Les Tripolitains, désemparés par ce brusque changement d'attitude des Fezzanais et, sans doute opportunément conseillés dans leur désarroi, hésitèrent à faire chameliers seuls ; ils votèrent donc pour la réunification. A l'unanimité, les trois pays se prononçaient pour la reconstitution de la Libye vomie par tous individuellement. Il existe, sur cette comédie-drame, un long rapport détaillé officiel teinté d'humour établi, en 1951, par M. Jacques Bardoux, rapporteur de la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale.

Ce résultat déclencha des cris de colère au Fezzan comme en Tripolitaine. Mais l'O. N. U. se félicita vivement de l'esprit de « coopération » du monde arabe. Seuls, les délégués musulmans ne s'y trompèrent pas, deux pays venaient d'être asservis à un troisième, minoritaire en réalité.

Si les anglo-saxons se réjouissaient, la vérité se répandit bientôt à *Lake success* où le principe de l'indépendance avait été acquis par 48 voix contre 1 et 9 abstentions. Lorsqu'il s'agit d'entériner par un vote les résultats du référendum, *ce n'est qu'à une seule voix de majorité* que l'O. N. U. décida que la Libye deviendrait indépendante.

Et encore, cette voix de majorité fut celle du délégué d'Haïti qui reconnut, après le scrutin, s'être trompé et avoir voulu se prononcer contre la réunification.

Trop tard ! En remerciement de cette distraction qui faillit faire échouer le plan anglo-américain, une des plus belles avenues de Tripoli porte le nom d'Haïti.

Dès le 25 novembre 1950, Londres annonçait sur le ton du triomphe, l'indépendance de la Libye réunifiée. C'était la mort du Fezzan français, la perte des pétroles et de la route du Tchad.

Conrad Kilian dut se retourner dans sa tombe.

Profitant de la paye générale d'une situation renversée contre le vœu même des populations majoritaires, la Grande-Bretagne se saisit de son protégé, l'émir de Cyrénaïque, Sayyid Idris, qu'elle imposa aux Tripolitains et aux Fezzanais comme roi de Libye sous le nom d'Idris Ier el Senoussi, dès le 28 novembre 1950.

Londres ne perdait pas de temps et profitait de la surprise. La France n'esquissa pas un geste pour opposer à ce souverain son ami bey Ahmed Salem Nasr pourtant plus élevé dans la hiérarchie religieuse musulmane que Sayyid Idris.

Idris Ier el Senoussi fut intrônisé le 25 décembre 1950. Toutefois, quand il entra dans sa capitale tripolitaine, un attentat faillit lui coûter la vie. Il y en eut d'autres par la suite.

En résumé, un coup de maître des Britanniques absolument irréalisable sans la complicité

d'hommes politiques français.

Qui donna l'ordre que les voix fezzanaises se joignissent à celle de la Cyrénaïque ?

Le Fezzan dépendait à la fois du ministère des Affaires Etrangères pour la diplomatie, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Colonies (pour les intérêts de l'A. O. F. et de l'A. E. F.), du ministère de la Défense Nationale, du gouvernement général de l'Algérie (territoires de Ghadamès, de Rhat et de Sardelès rattachés aux Territoires du Sud-Sahara).

Par l'abandon délibéré de ses amis fezzanais livrés à l'arbitraire des sénoussis, la France venait de « perdre la face » — détail psychologique capital pour les musulmans — dans le monde indigène nord-africain.

Peu après, le bey de Tunis se réfugia dans sa « résistance passive » et l'incendie commença à gagner l'Afrique du nord. M. Habib Bourguiba, tenu sous pression jusqu'alors, allait débiter dans son rôle actif.

Conrad Kilian avait lutté vingt-cinq ans pour rien. Il avait prospecté à son compte personnel pour donner un empire économique à la France, pour rien. On avait eu raison de redouter un geste spectaculaire retentissant de Kilian devant une telle aberration de la France.

Et Leclerc ? N'avait-il pas déclaré à Kilian : « Je n'ai pas conquis le Fezzan pour le roi d'Angleterre » ?

Les morts n'agissent plus et se taisent.

XII

LA LIBYE A L'HEURE ANGLAISE

Quand la Libye devint indépendante (avant le terme primitivement fixé par l'O. N. U.), on s'aperçut que le pays était très pauvre et dépourvu d'élites locales. On comptait deux douzaines de musulmans évolués à l'occidentale dont trois avocats et un médecin. Le restant s'apparentait — à part le haut commerce maltais et israélite — au conservatisme traditionnel musulman. Cela n'empêcha pas les Britanniques de faire installer trois gouvernements provinciaux qui fonctionnèrent tout d'abord à l'ancienne méthode turque.

Quelques centaines de fonctionnaires britanniques administraient et contrôlaient la Tripolitaine et la Cyrénaïque depuis 1945. Ils s'occupaient essentiellement du système douanier, principale source de revenus à peu près régulière. Malgré l'indépendance octroyée par l'O. N. U., les « conseillers » britanniques continuaient à gouverner le pays par l'intermédiaire des chefs musulmans.

Le roi Idris Ier el Sénoussi amena, dans les principales villes tripolitaines, ses partisans de Cyrénaïque (1.700 dit-on) qui prirent en main les affaires libyennes. On assista alors à une colonisation des musulmans par d'autres musulmans qui provoqua certains malaises. Le nouvel attentat du 19 mai 1951 (une trentaine de victimes) ne fut qu'un des épisodes de ce mécontentement populaire. La capitale officielle est bien Tripoli, mais la capitale officieuse se trouve à Benghazi et le roi résidait la plupart du temps à Tobrouk... à proximité de la frontière égyptienne.

La Libye manquait d'argent. Pas d'Etat sans Trésor public. Londres et Washington firent leurs offres de services moyennant des traités en bonne et due forme garantissant la collaboration de leur pays à la Libye. On n'osa pas encore mettre brutalement la France à la porte et Tripoli fut autorisé à signer un traité avec elle. Moyennant un versement de 360 millions de frs par an, 600 militaires pourraient stationner au Fezzan pour garder les aérodrômes (et les entretenir) et surveiller les grandes pistes. Bien entendu, toute

l'administration passait sous le contrôle de Tripoli. La France devenait le concierge payant du Fezzan.

En juillet 1951, les Britanniques parvinrent à leurs fins. Ils obtinrent l'évacuation de Koufra par les Français. Ainsi disparaissait définitivement la menace de Kilian de l'adjonction de la Syrte maritime au Fezzan en échange de la région des oasis de Koufra.

Les Anglais s'occupèrent en tout premier lieu de l'organisation d'une armée libyenne moderne sous les ordres d'un général irakien formé à l'école anglaise. Ils dotèrent le pays d'un millier de policiers, tandis que les missions de prospections géologiques parcoururent le pays avec moins de discrétion. Les missions américaines ne demandèrent pas la permission aux Britanniques de se livrer aux recherches pétrolières. Un pays encore dans le vent de sable commençait à s'orienter.

La France, pays des illusions et des croyances au miracle permanent, se montrait presque satisfaite. Les troupes françaises stationnaient au Fezzan, il y avait donc « présence de la France » et rien n'était perdu. Les optimistes croyaient à la situation réversible (en faveur de la France) et, sur la suggestion d'un conseiller d'ambassade (M. Pierre Ordioni, croyons-nous), Pertinax publia dans *France-Soir* (11 décembre 1950), un article sous le titre « *Le plus grave et le plus urgent de tous les problèmes : le sort de la France en tant que grande nation européenne* », puis plus bas : « *Une Libye trop indépendante peut être un facteur de déséquilibre pour toute l'Afrique du nord et une menace directe pour le Fezzan et le Tchad.* » Ces titres résument exactement l'objet de l'article de Pertinax. Le thème fut repris par l'ensemble des leaders de la presse, sans aucune influence sur les ministres français, M. Robert Schuman sévissant toujours aux Affaires Étrangères.

La présence des 600 militaires français au Fezzan, dans une Libye indépendante garantie par l'O. N. U., devait-elle faire espérer un retournement de la politique française ? Ceux qui ne désespéraient pas le crurent ; quelques uns bataillèrent jusqu'au bout en prévoyant avec lucidité que le Fezzan ne constituait que le premier pas vers l'éclatement de l'Afrique du Nord française. Malheureusement, ils ne voyaient qu'un côté de la question, celui que l'on montre au public, mais ils ignoraient à peu près tout de la puissance des trusts internationaux recrutant des valets dans tous les milieux où il y a des consciences à acheter. Néanmoins, ils tentèrent encore de conserver nos positions au Fezzan en présentant le pays à l'opinion comme une valeur tintante et non comme un territoire de prestige. Une note de caractère privée (août 1951) et ce qui s'ensuivit indique quelque ténacité :

« La Direction des Carburants est actuellement en possession d'une note récente, émanant de la direction des affaires économiques du ministère des Affaires Étrangères et demandant un avis d'ordre technique sur l'opportunité d'accorder une concession sur le sous-sol du Fezzan. Cette concession aurait pour objet : la prospection, la recherche et l'exploitation dans cette région de l'Afrique.

« ...A la suite d'un entretien avec M. Dellamonica, en date du 27 août 1951, le ministre de

Commerce et de l'Industrie, M. Louvel, s'est fait communiquer le dossier constitué jusqu'ici par la Direction des Carburants sur la question des pétroles du Fezzan, afin de pouvoir faire parvenir d'urgence une réponse au ministère des Affaires Etrangères.

« Sur le conseil de M. Louvel, le lieutenant-colonel Sarrazac, résident de France, alerté, doit arriver à Paris le 30 août courant afin d'attirer lui-même l'attention des services sur l'intérêt que présente le sous-sol du Fezzan, ainsi que sur le devoir moral et national de sauver le dernier héritage de l'épopée du général Leclerc. »

Voilà où les services officiels en étaient, en 1951, après les rapports Kilian, Lelubre ! On demandait à un officier « d'attirer l'attention des services »... Ou bien les dossiers avaient été expurgés, ou bien l'on prenait les gens pour des imbéciles. Une documentation unique existait depuis plusieurs années dans les services officiels français.

M. Dellamonica, ami personnel de M. Louvel, beau frère du professeur Tune, désirait obtenir une concession au Fezzan, avec la recommandation de M. Jean Reille, toujours attentif et dévoué à l'héritage Leclerc-Kilian.

Le lieutenant-colonel arriva à Paris pour son congé régulier, donna les renseignements demandés et alla se reposer à Biarritz. En septembre, il reçut diverses personnes auxquelles cet ancien de l'armée de Leclerc parla « des innombrables missions étrangères de prospection au Fezzan » qu'il était contraint de regarder opérer. *Il avait réclamé des missions françaises*, mais il ne vit jamais rien venir.

Le ministre Louvel avait eu Conrad Kilian pour compagnon d'armes en 1940. Il se montrait favorable au pétrole fezzanais.

Malgré toutes ces conjonctions dont l'argumentation était solide « l'implantation d'intérêts purement français au Fezzan et leur défense, faciliteraient l'action diplomatique pour la sauvegarde du Fezzan français », rien ne bougea. Il existait donc, dans la politique et dans l'administration, des puissances plus considérables que certains gouvernants...

Toujours au sujet de cette demande de concession, relevons la note d'un témoin

« Au mois de juillet 1951, au Quai d'Orsay, M. Charpentier, ministre plénipotentiaire, directeur général des affaires économiques, assisté de M. de Roze, conseiller d'ambassade, appartenant au même service, se voit sur initiative privée, sollicité de bien vouloir prendre en considération *les droits de la France* sur le Fezzan. Résultat nul. L'existence d'un bassin pétrolifère au Fezzan sera tournée en dérision par M. de Roze.

Au risque de répétition, rappelons tous les rapports envoyés aux Affaires Etrangères par Kilian, le même ministère ayant déclenché, lui-même, la mission Lelubre de 1946...

Incontestablement, l'obstruction au Fezzan *français* fut volontaire et officielle, s'il était encore besoin de l'affirmer après les faits précédemment cités.

Simple coïncidence, le révolté Habib Bourguiba, aujourd'hui président de la république tunisienne, se trouvait à Londres et le *New Chronicle* (du 9 août 1951) le présentait ainsi à ses

lecteurs britanniques : « On a beaucoup entendu parler de Bourguiba ces vingt dernières années, mais on entendra davantage parler de lui ces prochains mois. »

Londres s'occupait sérieusement de l'avenir nord-africain de la France.

M. Habib Bourguiba exposa ses points de vue devant une délégation de la Chambre des Communes, puis devant une autre délégation de la Chambre des lords ; à Chatham House, le « docteur Habib Bourguiba » expliqua sa politique néo-destourienne devant les membres de l'Institut Royal d'Affaires Etrangères. Enfin, il s'entretint longuement avec M. Furlong, chef du *Middle East*.

Ces détails sont d'une certaine importance. Pour empêcher toute — autant que très éventuelle — réaction de la France au Fezzan, on allait lui donner des sujets de préoccupations de plusieurs côtés à la fois. Cette tactique des services secrets britanniques remonte très loin : 1925, Syrie et Riff ; 1945, Syrie et Kabylie ; 1946, Indochine et Madagascar ; ensuite Fezzan et Tunisie et Maroc avec, en plus, l'Algérie.

Mon vieux camarade, le journaliste américain Harry Webb me disait avant la guerre : « Vous, Français, pour vous avoir, ce n'est pas vos gouvernements qu'il faut émouvoir ; il faut faire pleurer votre opinion publique ! »...

Alors on lui fait verser des larmes de sang. Et l'on « a » les gouvernants. C'est ce qu'on appelle « la diplomatie psychologique par la bande ».

La France ne pouvait pas pécher par ignorance sur les préparatifs britanniques en Libye. Une note d'un service de l'armée du 20 mai, analysant les déclarations incendiaires de M. Bourguiba notait « Ces allusions se référerait aux possibilités de la Légion arabe de Tripolitaine ». Une Légion libyenne de 20.000 hommes, réguliers, que les conseillers britanniques mettaient activement sur pied...

Quelques hommes, qui se tenaient étroitement au courant des événements africains, jugeaient en réalistes l'issue de la voie sur laquelle la diplomatie française engageait l'outre-mer français. Certains essayèrent de réagir. Profitant des troubles de Tunisie, M. Raymond Dronne déposa une demande d'interpellation qui se déroula le 5 juin 1952 (*Journal Officiel* page 2.659 et suivantes).

Le député traça un des meilleurs historiques des affaires fezzanaïses dont le problème tunisien, il le souligna, n'était qu'une incidence. Cette mise au point, nous valut, enfin, une « explication » de M. Robert Schuman, toujours ministre des Affaires Etrangères. (page 2.661, 2ème colonne) qui répondit :

— Une décision que nous avons essayé d'éviter par tous les moyens est intervenue malgré nous (allusion au Note de l'O. N. U.) à la majorité de 48 voix sur 58 états représentés. Il y eut 8 abstentions parmi lesquelles, celle de la France... Nous avons tout intérêt à obtenir l'amitié de la Libye... Je crois que c'était le meilleur moyen de sauvegarder les intérêts français...

M. Robert Schuman a bien dit « par tous les moyens » (approuvé par M. Coste-Fleuret). Lesquels ?

Avec le recul du temps *et la connaissance qu'il avait du dossier fezzanais* on peut mesurer aujourd'hui comment les intérêts de la France furent « sauvegardés » et ce qu'il en reste.

Il conviendrait d'ailleurs, de reprendre toutes les réponses de ce ministre, aussi bien sur le Fezzan que sur la Tunisie, pour se faire une idée de sa compétence en ce qui concerne les affaires étrangères, à part celles de l'Allemagne.

Le triste règne de M. Schuman aux Affaires Etrangères allait bientôt prendre fin, mais les dés étaient définitivement jetés. Ses successeurs au Quai d'Orsay ne semblèrent pas s'évader de l'ornière dans laquelle on avait engagé le Fezzan français. En 1953, ils ne parvinrent même pas à obtenir que les deux points de distribution caravanière, Ghadamès et Rhat (contrebande d'armes et divers) fussent rattachés au Sahara français. La Libye acquit ces deux postes jusqu'alors en litige.

La Libye évoluait ; elle instaura un régime centralisé après les gouvernements provinciaux. Le filet politique de Tripoli d'influence britannique couvrait ainsi tout le pays. Le contrôle devenait plus effectif car la Grande- Bretagne commençait à s'émouvoir du nombre et de l'activité des missions américaines de prospection pétrolière qui parcouraient le pays du nord au sud et de l'ouest à l'est, sans demander l'avis de qui que ce soit. Les Américains avaient surtout repéré El Aden, l'aéroport de Tobrouk, qu'ils organisaient en base aérienne ultra-moderne, avec un grand luxe de moyens. Personne ne s'aperçut, en France, qu'El Adem s'édifiait comme le concurrent de Bizerte jugé trop à l'occident pour atteindre rapidement l'Europe orientale. Avec El Aden, le triangle stratégique coiffant le Moyen-Orient se fermait (El Aden, Darhan (Arabie séoudite) et Pakistan, pour les bases les plus connues).

Ainsi, les nouveaux maîtres de la Libye, menaient chacun leur petite partie personnelle, pendant que la France refusait d'envoyer des missions de prospection au Fezzan... sans doute afin de se conformer au principe des trusts pétroliers concernant le principe de « *la porte ouverte* » à tout le monde dans les territoires où il n'y a pas encore de concessions...

XIII

L'EXPULSION DE LA FRANCE DU FEZZAN

Maintenant les troubles dévorent la Tunisie gagnent le Maroc. M. Habib Bourguiba est assis résidence surveillée d'abord en Tunisie, puis en France ; le président du conseil, M. Mendès-France le choisit comme « interlocuteur valable » et ordonne son transfert dans un château.

Le plan britannique se déroule impitoyablement.

Le député Jacques Bardoux, un des parlement les mieux informés des affaires nord-africaines, Une question écrite au ministre Christian Fouchet, voici l'essentiel (*Le Monde*, 12 avril 1954) :

« Les postes d'observation du 412^e régiment de D.C.A. échelonnés clans le sud de la Tunisie enregistrent presque quotidiennement le passage de plusieurs avions Halifax venant de l'Est, et dont les cocardes sont soigneusement camouflées. Ils survolent longuement la région montagneuse où sont cantonnés les fellagha. Les batteries ont reçu l'ordre formel de ne pas tirer. En conséquence, ces avions peuvent lâcher en toute sécurité des ballots d'uniformes et de vivres, d'armes et de munitions. »

Excès de pudeur ? *Halifax* aux cocardes camouflées veut dire avions britanniques ; « venant de l'est », c'est-à-dire de Libye.

M. Jacques Bardoux demanda donc au ministre :

« 1° Si l'aviation a reçu, elle aussi, pour instruction, de ne point empêcher par la force ces survols d'appareils étrangers et le dépôt, dans le sud-tunisien et dans l'Aurès constantinois de containers pour le ravitaillement des unités adverses en uniformes et en postes de T. S. F., en armes et en munitions.

« 2° S'il pense que les instructions données à l'aviation et à la D.C.A. sont de nature à faciliter la tâche et à réduire les pertes des troupes françaises, à abréger la durée des opérations et à grandir le

prestige de la France. »

M. Jacques Bardoux n'était pas seul à connaître de cet étrange comportement. Pour avoir publié une information similaire dans *Dimanche-matin* (d'Alger), sous ma signature, le service compétent annonça l'ouverture d'une instruction pour « atteinte au moral de l'armée », car l'émotion provoquée en Algérie avait été assez intense et s'était traduite par une petite manifestation anti-britannique à l'occasion d'une cérémonie.

La question écrite au ministre M. Christian Fouchet date d'avril 1954. Le début de la révolte algérienne se situe le 1^{er} novembre 1954. M. Bardoux fait mention de parachutages dans l'Aurès constantinois, donc en Algérie, précisément dans la région des îlots sénoussis où devaient éclater les troubles six mois après.

Ce détail est capital pour l'histoire à écrire plus tard. Certains me chicanèrent (cf *Dossier Secret de l'Afrique du Nord*) lorsque j'affirmais que ce sont les Britanniques qui mirent, les premiers, le feu en Afrique du Nord française, après avoir raté leur essai de 1945 en Kabylie. Cette fois, le service secret anglais en Afrique du Nord bénéficiait de l'appui complet des Sénoussis (Idris Ier, roi de Libye) ayant la possibilité de s'organiser en puissance grâce à leur maîtrise sur tout le pays. Nous avons vu précédemment les ramifications de la sénoussia en ;Afrique du Nord.

Dès lors, on réalise la plaisanterie d'un régime qui permit de poursuivre sur le plan militaire l'œuvre de désagrégation commencée par les hommes politiques. Un drame effroyable pour la France. Qu'il s'agisse de n'importe quel gouvernement d'ailleurs. Car M. Christian Fouchet appartenait au ministère Laniel.

Pendant ce temps, l'opinion française s'excitait sur les « féodaux », les « ultras », les « méchants colons », etc... Harry Webb avait raison. Car, il y eut d'autres histoires similaires jusqu'en Oranie : ne citons que celle de cet avion anglais contraint d'atterrir en Oranie après avoir perdu une porte dans une opération de parachutage.

Maintenant, on comprend peut-être mieux l'impératif de contrôler entièrement la Libye pour lancer l'assaut contre l'Afrique du Nord pétrolière en puissance. Un Leclerc, un Kilian ne pouvaient pas peser lourd dans de si prodigieux calculs. Ils ne faisaient partie que d'une poignée de Français refusant les consignes étrangères.

Quand la révolte algérienne éclata, M. Mendès-France était président du conseil avec M. Mitterrand comme ministre de l'Intérieur, chargé des départements algériens. Le président du conseil accusait assez peu d'américanophilie ; habilement, il mit en échec la C.E.D., qui n'emballait pas Londres comme d'ailleurs toutes les ententes européennes, mais que Washington soutenait à fond. Quelques semaines avant la rébellion de l'Aurès, Mitterrand avait décapité la police algérienne luttant contre le séparatisme. Bref, la Toussaint rouge de l'Algérie survenait au moment où le France devait faire face aux troubles tunisiens et marocains. Toujours de ces coïncidences...

Treize jours après ces nouveaux ennuis qui obligèrent la France à envoyer des troupes dans

un autre secteur opérationnel, le 13 novembre 1954, le gouvernement libyen annonça, en termes discourtois, que le traité franco-libyen ne serait pas renouvelé. Dans son discours du trône Idris Ier el Senoussi déclara : « *Le gouvernement libyen ne tolérera pas le maintien de l'occupation sur le sol national.* »

Cette déclaration ne visait pas les occupants britanniques et américains, elle s'adressait uniquement à la France dont les troupes libérèrent le pays jusqu'à Djado, en 1942-43.

En même temps et comme un camouflet ou un défi à la France, le gouvernement libyen renouvelait officiellement et à titre définitif, le traité anglo-libyen « *pour sauvegarder sa défense et sa sécurité et pour assurer sa stabilité financière et politique* », ainsi que le traité américano-libyen « *en contribution aux efforts de ce pays pour la (Libye) sauvegarder et assurer la sécurité dans le monde démocratique* ».

Coût pour la Grande-Bretagne : 3.700.000 livres sterling et deux millions de dollars, pour les Etats-Unis. Par an, bien entendu. Londres s'engageait, en outre, à combler les déficits du budget libyen, quel que fut son importance.

Comment réagit le gouvernement français ? Comme le monsieur qui reçoit un coup de pied quelque part et qui s'éclipse par crainte d'en recevoir un deuxième.

Pourtant, M. Pierre Ordioni, ancien conseiller diplomatique du général Koenig, menait, à Paris, des négociations avec le premier ministre libyen M. Ben Halim. Pourquoi Tripoli choisit-il juste ce moment pour signifier une rupture brutale à Paris ? On a supposé que M. Ben Halim, qui commençait à trouver les Britanniques un peu embarrassants, se serait volontiers entendu avec les Français. Aussi, pour lui couper l'herbe sous le pied, le conseiller anglais aurait-il fait une pression sur le roi pour éviter qu'une entente ne se réalisât à Paris. Pourquoi M. Mendès-France n'argua-t-il pas des négociations en cours pour repousser la dénonciation unilatérale de Tripoli ?

L'information française se montra assez discrète sur l'acte libyen. C'est une dépêche du Caire (du 1^{er} décembre) qui apprit que la rupture imposée par Idris Ier se transformait en pure et simple mise à la porte du Fezzan. Le gouvernement libyen exigeait que les troupes françaises stationnées fussent retirées pour le 31 décembre 1954 : « *après ce délai, la présence des forces sera considérée comme illégale.* »

On se doute un peu que la Libye, seule, n'eût pas osé tenir ce langage à la France...

Il faut croire que le gouvernement usa de la plus basse des réponses, l'argent, puisque la dépêche précisait : « *La Libye a repoussé l'offre de la France de facilités financières en échange du maintien des troupes françaises au Fezzan.* »

Les milieux politiques recommencèrent à s'agiter à Paris. On parla de « capitulation » et l'on fit revivre l'épopée Leclerc. On évoqua aussi le pétrole. Londres accentua notre confusion en révélant que la France sollicitait l'intervention britannique pour arrondir les angles à Tripoli (*Le Monde* 5-12-54). En commentaire de celle note, un humoriste ou un faux naïf ajoutait : « On sait que la Grande-Bretagne s'est réservé, par le traité du 30 juillet 1953, le

droit de maintenir en Libye des installations et des aérodromes militaires ainsi que de disposer de facilités *sur toute l'étendue du territoire*. »

Ainsi, il ne s'agissait pas, comme le discours du trône le prétendait, d'une occupation étrangère sur le sol national, mais tout simplement de substituer les troupes anglaises ou anglo-libyennes aux six cents militaires français du Fezzan.

M. John Tapping, ambassadeur des Etats-Unis, intervint pour conseiller au premier ministre libyen « la plus grande modération dans le différend avec la France ». Les U.S.A. commençaient à trouver les Britanniques un peu trop personnels et ils voyaient d'un mauvais œil leurs compères tirer à eux toute la couverture libyenne. En effet, depuis avril 1952, les deux grands trusts britanniques avaient « demandé » des permis de recherches pétrolifères, mais le gouvernement libyen faisait la sourde oreille aux demandes similaires américaines.

La confusion régnait dans les milieux diplomatiques. Il paraît que le *Foreign Office* était désireux d'arranger l'incident franco-libyen « mais en ces affaires, le *Colonial Office* conserve la primauté ». Certains envisagèrent une « médiation britannique », ce qui fit sourire.

Une dépêche de Benghazi (du 9 janvier), mit le feu aux poudres ; elle apprenait que « *Le premier ministre libyen, Mustapha ben Halim, a déclaré aujourd'hui que la France était d'accord pour retirer ses troupes de la province libyenne du Fezzan* ». M. Mendès-France avait-il livré le Fezzan sans même prévenir le diplomate français Pierre Ordioni chargé de poursuivre à Tripoli les négociations interrompues à Paris ?

Le Quai d'Orsay émit des réserves plutôt embarrassées à la déclaration de M. Ben Halim qui confirma purement et simplement l'accord du gouvernement Mendès-France. Parmi les Français qui se déchaînèrent, citons M. Henry Bénézet (*L'Aurore*) ; sous le titre « *Au tour du Fezzan* », il nota « *...La Libye a été créée de toutes pièces exclusivement pour servir les intérêts de Londres et de Washington...* » et il conclut : « *...N'y-a-t-il pas de quoi enrager ?* » D'accord, pour la rage, mais à qui la faute du côté français ?

Le 12 janvier, une note d'allure officieuse parut dans journaux : « *... Le gouvernement français pourrait être amené à envisager le principe d'un retrait échelonné des troupes françaises du Fezzan.* » C'est donc M. Ben Halim qui avait raison. Le gouvernement français avait accepté le congé brutal de Tripoli qui arrangeait si bien Londres pour « disposer de facilités sur toute l'étendue du territoire »... et du Fezzan pétrolifère en particulier.

Les interventions des députés Bardoux et Dronne, le 2 février 1955 à l'Assemblée Nationale, ne changèrent rien au déroulement des événements, et, le 25 février, le ministère Mendès-France chuta en ayant à son actif la liquidation de l'Indochine, des Indes et du Fezzan. Ce dernier déjà aux trois quarts perdu par ses prédécesseurs, il faut le reconnaître. M. Mendès-France a la *sehkoumoun* ; il est l'homme des mauvaises échéances.

A cette phase noire de la diplomatie de la France, nous n'ajouterons qu'un extrait du *Journal Officiel* relatant la harangue du député de Villeneuve (du 3 février 1955) à M. Mendès-France :

« Ce n'est pas au moment où l'Afrique du Nord est si durement secouée que nous pouvons quitter le Fezzan. Tout accord avec la Libye doit comporter le maintien, sous notre contrôle, de la piste n°5 ainsi que Ghadamès et Sebha. Nous avertissons M. le Président du Conseil que nous ne reconnaitrons pas un traité qui consacrerait un nouvel abandon. Le signer serait, de votre part, un acte de forfaiture et vous seriez passible de la Haute-Cour. Vous reprochiez à vos prédécesseurs d'être inféodés aux Etats-Unis, mais, vous-même, ne suivez-vous pas les volontés de Londres ? »

* * *

La Libye se transforma de plus en plus en arsenal de la rébellion nord-africaine, en centre d'intrigues contre la France. La francophobie devenait un *leit-motiv* national alors que cinq ans auparavant la thèse française attirait la sympathie des deux tiers de la population libyenne.

Du premier ministre Mustapha Ben Halim, interviewé par le *Monde diplomatique* (le 7-1-55) (interview prise par M. Edouard Sablier) :

« L'évacuation des troupes françaises du Fezzan créera, sans doute, une atmosphère favorable et donnera à mon gouvernement une excellente occasion pour resserrer les liens de coopération avec la France dans les différents domaines. Cette coopération donnera aux deux pays de grands bénéfices. ⁽²¹⁾

M. Robert Schumann disait à peu près la même chose pour justifier la politique d'abandon qui devait « sauvegarder les intérêts français au Fezzan... »

Le ministre Edgar Faure essaya de liquider l'incident libyen qui pesait sur la politique française. L'ambassadeur de France à Londres multiplia ses démarches dont certaines furent qualifiées « d'humiliantes ». La Grande-Bretagne céda enfin et, dans la nuit du 10 au 11 août 1955, un nouveau traité franco-libyen fut signé ; il confirmait l'abandon du Fezzan avec un petit délai de grâce pour l'évacuation des troupes, remis au 30 novembre 1956.

Remarquons que, malgré les menaces libyennes, la date du 31 décembre 1954 n'avait pas été respectée par la France pour le retrait de ses soldats et qu'aucun incident n'en avait découlé. Notre diplomatie cédait au bluff !

²¹ De ces paroles de M. Ben Halim pieusement transmises pour inciter la France à céder des choses pratiques contre les illusions, il faut en exciper la fameuse « restriction morale musulmane » qui laissera toujours pantois les diplomates et les journalistes occidentaux. Pour mieux illustrer l'exemple, rappelons les phrases prononcées par M. Habib Bourguiba, président de la république tunisienne, le 6 mars 1938 :

« ...En supposant qu'il existe une convention écrite et signée par nous, en considérant qu'elle est favorable à notre intérêt, s'il arrive que les événements évoluent, que les situations changent et que nous estimons que cette convention devient incompatible avec notre indépendance et notre dignité, nous la dénonçons... Il y a les conventions de 1955 auxquelles tient la France. Mais c'est fini. Nous nous considérons comme déliés d'elles. Nous les avions signées en tant qu'expédient... »

Ce traité fut qualifié par la presse désireuse de redorer le blason diplomatique de « succès ». Les « avantages » de ce traité consistant pour la France, dans la possibilité de réactiver les bases fezzanaïses en cas de guerre et en facilités de transit et d'atterrissage (vers où ?) sur les aérodromes créés à grands frais par les Français. Le gouvernement libyen pourrait faire appel aux techniciens français et, que l'on se tienne bien, il s'engageait à utiliser les offres de crédit de la France » ainsi que ses bourses annuelles en faveur des étudiants libyens.

Nous étions loin du « serment de Koufra » de Leclerc et de Kilian reçu comme un sultan par les chefs de Rhat !

* * *

Les optimistes croyaient encore pouvoir sauver le Fezzan avec le délai supplémentaire imparti pour l'évacuation des troupes françaises. Le député Denais fut de ceux-là ; il intervint auprès de M. Antoine Pinay, devenu ministre des Affaires Etrangères, qui se rendit à Londres où il aurait obtenu de M. Mac Millan que la position française au Fezzan serait maintenue (d'après ce que l'on dit à son retour). Par la suite, M. Pinay se rallia à la thèse de l'abandon. L'ancien ministre M. Schmittlein, écrivit un article retentissant : « Le Fezzan, clé de l'Afrique » à la fois sagace et lucide. Les grandes affaires de contrebande d'armes à destination des rebelles prenaient une telle extension (« *la coopération avec la France* », comme disait M. Ben Halim) que M. Pinay pria l'ambassadeur Chauvel d'en informer le *Foreign Office*. Mais le ministre Edgar-Faure prit fin sans que le traité franco-libyen fut ratifié par le parlement.

Avec le ministère Guy Mollet, l'ambiance, tout au moins la première, n'inclinait pas en faveur des trusts pétroliers (enfin de certains) et l'ombre américaine grandissait en Libye.

En cette année 1956, les Etats-Unis commençaient à s'impatisser en Libye des lenteurs mises à l'examen des demandes de permis de recherches pétrolifères déposées par des sociétés américaines. M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat du *State Department*, dut intervenir en personne pour obtenir satisfaction. Il exigea du gouvernement libyen des concessions pour huit compagnies américaines. Il les obtint.

M. Guy Mollet, président du conseil, déclara tout d'abord sur un ton entendu que le traité franco-libyen ne serait pas ratifié de sitôt. Ce qui sous entendait que les troupes françaises ne quitteraient pas le Fezzan. Puis, brusquement, son gouvernement déposa le projet de loi n° 3212 tendant à autoriser le président de la république « à ratifier le traité d'amitié et de bon voisinage signé à Tripoli, le 10 août 1955 entre la France et le Royaume-Uni de Libye », projet présenté par M. Mollet lui-même assisté de son ministre des Affaires Etrangères, M. Christian Pineau.

La commission des affaires étrangères (rapporteur M. Daniel Mayer) conclut à la ratification le 22 novembre.

L'Assemblée Nationale se montrait, dans sa majorité, mal disposée à cette ratification. Personne n'ignorait plus le rôle tenu par la Libye dans la guerre algérienne. Le jour du vote, à 10 heures du matin, beaucoup de députés étaient ouvertement hostiles à l'approbation du projet de loi. Le vote fut renvoyé à l'après-midi.

« Ce jour-là, il y eut de nombreux coups de téléphone , des déjeuners copieux. » Nous n'osons pas donner l'ambiance notée par un vieux journaliste parlementaire témoin. Les « contre » se transformèrent en « pour » et le projet fut adopté.

Procédure accélérée au Conseil de la République. Le projet (n° 129) portait la mention « *avec déclaration d'urgence* ». Le 27 novembre, le rapporteur-sénateur, M. Augarde, donnait l'avis favorable et, le 29, le Conseil de la République entérinait, sans passion, le projet.

Le Fezzan était rayé de l'Histoire de France.

Le 30 novembre, date prévue, le dernier soldat français quittait les territoires conquis par Leclerc.

Le premier acte du gouvernement libyen fut de faire abattre les bornes milliaires jalonnant l'itinéraire suivi par l'armée Leclerc.

Adieu Conrad Kilian !

Le crime payait.

XIV

QUI EST RESPONSABLE DE LA PERTE DU FEZZAN ET DE SES SEQUELLES FRANÇAISES ?

Dans cette tragédie du Fezzan, en tout point comparable à celle de Mossoul qui suivit la précédente guerre mondiale, il y a inconstablement des responsabilités françaises. Le plan britannique, à part son hypocrisie et son manque de cordialité, s'explique par le souci de pérennité d'un pays. La Libye fut une affaire défendable du point de vue du citoyen britannique. Nous raisonnons avec l'optique française, tout en regrettant que la France n'ait pas eu les hommes aussi imprégnés du souci des intérêts nationaux que le *Colonial Office* et le *Foreign Office*.

Les séquelles de l'affaire fezzanaise sont trop graves pour que nous n'essayons pas de situer les responsabilités du côté français. Ces responsabilités sont multiples et nombreuses. Outre les intérêts directs et indirects, les plus nombreux et sans doute les plus efficaces dans les événements fezzanais, il y eut des incompétences des ignorances et sans doute de la pusillanimité.

Dans ces sortes de tractations occultes, il n'existe pas de preuves du manque de conscience des individus. On ne tire ni chèque, ni traite, on n'exige pas de reçus. Ce milieu d'un autre genre a aussi ses traditions. Donc, en raison des désagréments dûs aux lois de plus en plus restrictives punissant les hommes de plume soucieux de sincérité, nous nous abstiendrons d'exprimer le fond de notre conviction trop proche de la toute simple vérité⁽²²⁾.

Nous laisserons donc les coureurs de pièces cent sous à leurs digestions car nous estimons qu'ils eussent été dans l'impossibilité d'agir à leur guise si les ministres, les gouvernements, avaient compris que leur autorité devait exiger un minimum de respect des intérêts généraux. On a usé de cette autorité pour des choses infiniment moins importantes.

²² Souligné par LENCULUS. En 1959, l'état s'inquiétait déjà de la publication d'une autre vérité.

Nous connaissons les garants de complicités mutuelles qui règnent dans la politique, non seulement entre les hommes, mais entre les partis. Ne touchez pas à telle question qui nous intéresse et nous fermerons les yeux sur le sujet qui vous passionne... Depuis cinquante ans, la France vit de ces marchandages sur lesquels les électeurs ignorent tout.

Il est donc inévitable de mettre en cause l'homme auquel sa fonction permettait d'être informé sur les manœuvres qui se déroulaient au Fezzan et qui avait pour devoir d'orienter ces événements dans un sens bénéfique pour son pays.

Or, il se trouve que cet homme est très vraisemblablement un des rares qui n'ait pas retiré un profit personnel de ces tractations occultes. Quel mobile put donc l'inciter à une telle désinvolture ? Une idéologie personnelle ?

On dira que la IV^{ème} république fit un tel usage de gouvernements, qu'il est bien difficile de s'y retrouver ! Erreur, malgré le jeu de massacre gouvernemental (26 ministères en 14 ans), un seul homme mena la politique étrangère de la France pendant les quatre années cruciales (1948-1952) dont dépendirent l'avenir du Fezzan.

M. Robert Schuman (M. R. P.) a été deux fois président du conseil, deux fois ministre des finances et huit fois ministre des Affaires Etrangères, donc membre du gouvernement presque sans interruption de 1946 à 1953. Il s'agit là, surtout pendant les quatre années de ministre des Affaires Etrangères, d'une stabilité remarquable dans l'instabilité générale, que nous traduirons par une responsabilité pleine et entière dans un département politique.

Or, Conrad Kilian et quelques autres Français savaient que l'abandon du Fezzan signifiait le craquement de toute l'Afrique française. Pourquoi M. Robert Schuman, ministre des Affaires Etrangères ne l'aurait-il pas su ?

Des Français, dont Conrad Kilian, n'ignoraient pas qu'un pays sans sources de pétroles directes ne pouvait pas être pleinement indépendant (à ce moment, le pétrole saharien n'avait pas encore jailli). Pourquoi M. Robert Schuman l'aurait-il ignoré ?

La France vivait de mendicité à l'étranger. Pourquoi M. Robert Schuman repoussa-t-il les 43 milliards offerts par le Canada ?

Pourquoi le mutisme du ministre des Affaires Etrangères averti et tenu en alerte par Conrad Kilian, ses amis et quelques parlementaires et quant aux demandes de concessions pétrolières françaises au Fezzan ?

Nous le répétons, malgré les nombreuses manœuvres contre le Fezzan français pour d'autres buts, le seul responsable, pour nous, ne peut être que l'homme de tête. C'est donc, au « chef » des Affaires Etrangères de 1948 à 1952 que nous attribuons tout le poids de la lamentable affaire du Fezzan et de ses répercussions en Afrique du nord et en France par l'intermédiaire du 13 mai 1958 issu de la guerre d'Algérie.

S'est-on demandé pour quelles raisons M. Robert Schuman ne décrocha pas un poste de ministre depuis janvier 1953 après plus de six ans de gouvernement ? Alors que d'autres ministres M. R. P. figurent dans la plupart des ministères qui suivirent ?

Nous évoquâmes plus avant un officier supérieur de réserve qui dirigea une organisation secrète pendant l'occupation. Il connut le camp de Mauthausen et sa femme celui de Buchenwald. Quand il revint de captivité, il alerta ses amis et ses relations qui réussirent à émouvoir M. Vincent Auriol, alors président de la république. Le document de cet officier était un violent réquisitoire fortement étayé de faits contre toute la politique étrangère de M. Robert Schuman, *y compris celle menée au Fezzan*. Cela se passait en décembre 1952.

Note du témoin : « ...Celui-ci (M. Vincent Auriol) fit une scène effroyable (*sic*) à Robert Schuman ainsi qu'on en témoigna à l'Elysée... »

Celui qui provoqua cette « explication » par son rapport déclara aussitôt après l'éclat élyséen : « Robert Schuman quittera le Quai d'Orsay et n'y reviendra plus. »

Constatons simplement que, le ministère Pinay ayant chuté le 8 janvier 1953, M. Schuman ne reparut plus au ministère des Affaires Etrangères. Ce qui ne veut pas dire qu'un jour, après la remise en selle à la présidence du conseil de l'Europe, il ne réapparaîtra pas dans un futur gouvernement.

La conception de M. Robert Schuman de refuge d'une France affaiblie intentionnellement dans un « système de sécurité » européen suffit-elle à tout expliquer quant aux responsabilités de tête dans l'affaire du Fezzan ? Nous ne le pensons pas.

Replongeons-nous dans l'ambiance de l'immédiate après-guerre 39-45.

M. Robert Schuman, comme le fut plus tard l'éphémère ministre Boutémy, demeura ardemment discuté dans les coulisses politiques par certains éléments de la résistance malgré le non-lieu officiel. En éprouva-t-il un certain complexe qui l'incita à « laisser faire » ou à ne pas s'opposer à des manœuvres ne pouvant lui échapper menées par des personnes possédant de plus abondants titres de résistants que les siens ? Ou bien préféra-t-il se taire puisque les dites manœuvres convergeaient assez bien vers ses propres visées ?

Maintenant tournons-nous vers l'échelon administratif.

Un homme de valeur, polytechnicien, ingénieur au corps des mines, démarrait dans une carrière qui devait être foudroyante. Il s'agit de M. Pierre Guillaumat, né le 4 août 1909, fils de l'ancien directeur de l'école polytechnique le général Guillaumat.

Jusqu'en 1939, ingénieur en chef du service des mines en Indochine, M. Pierre Guillaumat devint ensuite chef du service des mines en Tunisie, ce qui lui permit de nouer des relations avec M. L. Kaplan, un des directeurs de la *Shell*, donné, à tort ou à raison, comme « support logistique des réseaux de l'Intelligence Service en Afrique du Nord ». Quand les alliés débarquèrent en Algérie, M. Pierre Guillaumat entra dans le renseignement en liaison, normale à l'époque, avec l'Intelligence Service. A la libération, il fut chargé de la fameuse D. G. E. R., ce qui laisse supposer, aux points de vue politique, économique et administratif, un fichier assez extraordinaire étendant, ses ramifications sur toute la France. En même temps, dès 1944, il accéda à la direction des carburants au ministère de la Production Industrielle.

Ce poste est considérable. Il permet le contrôle : la répartition des licences d'importation de carburants, des autorisations de raffinage, des garanties aux investissements industriels pétroliers, du soutien de l'Etat aux sociétés financières Drivées intervenant dans le financement de la recherche pétrolière, de l'octroi des permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures, de l'affrètement et des transports pétroliers, de la *Régie Autonome des Pétroles* (R. A. P.). et du *Bureau de Recherches du Pétrole* (B. R. P.)

Puis, de la direction des carburants, M. Pierre Guillaumat passa à la direction du *Bureau des Recherche du Pétrole* s'occupant de participations directes dans les recherches et l'exploitation du pétrole.

On a vu plus avant les divers titres de M. Pierre Guillaumat dans les différents secteurs français, de l'énergie et des activités annexes des carburants, mais le génie de ce polytechnicien fut, comme on le dit dans son entourage, de « créer » des hommes à la tête des organismes dont il ne pouvait plus, lui-même, assurer la direction ou dans lesquels il désirait avoir un œil ou un doigt. Tels seraient les cas de nombreux directeurs de tout premier plan. En bref, il constitua des « équipes ». De plus, son haut grade dans la franc-maçonnerie (cela n'est pas un secret puisqu'il en avertit lui-même le général de Gaulle) lui permit d'avoir barre sur M. Max Lejeune quand il était ministre du Sahara. Depuis 1958, il est ministre des Armées car le chef de l'Etat compte sur lui pour avoir sa bombe atomique qui, espère-t-il, fera entrer la France dans le club des atomistes mondiaux ; on sait que plus rien ne compte, dans la civilisation en progrès, que les rapports de forces.

M. Pierre Guillaumat est donc un personnage des plus importants du pays et sans doute le nerf double- nient moteur n°1 d'un appareil qui enserre complètement les forces vives énergétiques de la nation.

Pratiquement, il est le maître des carburants français *depuis* 1944. Il eut donc à connaître de l'affaire des pétroles du Fezzan, autant que de l'introduction de la *Shell* au Sahara, *première société étrangère* à bénéficier de périmètres de recherches pétrolières dans les sables, en association, pour partie, avec le B. R. P. et la R. A. P., voire avec la *S. N. Repal* (alliance du gouvernement général de l'Algérie avec le B. R. P.).

Le ministère des Affaires Etrangères fut-il réduit à l'impuissance par de hauts fonctionnaires, des politiciens plus titrés que lui ou le « club des polytechniciens » ? Peut-être des « mémoires » d'hommes politiques nous renseigneront-ils un jour !

Pour l'honnêteté de ce récit, il était nécessaire d'expliquer sous quelle direction la France perdit le Fezzan, ses pétroles avec leurs conséquences. Certes, M. Robert Schuman n'est pas l'unique responsable de ce drame aux incidences historiques, mais enfin il était le grand maître des décisions.

Et ce malaise s'ajoute à celui de la fausse première version officielle sur. les circonstances de la mort de Conrad Kilian.

XV

LIBYE, CARREFOUR MONDIAL NEVRALGIQUE

L'héritage de Leclerc et de Kilian stupidement gâché, le destin de la Libye ne nous intéresse que pour le rôle qu'il peut tenir dans la paix mondiale. Ce rôle est considérable car, avec l'évolution du Moyen-Orient, une Libye musulmane indépendante devient la porte de la trouée asiatique vers le centre africain ; la « frontière » de l'islamisme n'existe plus. Cet événement encore méconnu est cependant capital. Il est le corollaire normal de l'installation au pouvoir du fanatisme religieux de la sénoussia plus attiré vers l'Orient par ses affinités raciales que vers l'Occident.

Les pétroliers anglais et américains sont aux prises dans la course aux permis de recherches ; les U. S. A. fourbissent leurs bases militaires, les Britanniques essaient de conserver le contrôle des affaires libyennes.

Cette compétition devait fatalement attirer l'U. R. S. S. dans ce nouveau carrefour mondial ; elle demanda et obtint la création d'une ambassade à Tripoli où elle installa bientôt une forte délégation diplomatique. La France, toujours en froid avec Tripoli, n'avait pas de représentation officielle, ce qui n'empêcha pas la *Compagnie des pétroles Total (Libye)* d'obtenir des permis de recherches pétrolifères. Or, cette compagnie est une filiale de l'officieuse *Compagnie Française des Pétroles* (société d'Etat mixte) dont le commissaire du gouvernement est M. Pierre Guillaumat. Nous y reviendrons.

La situation intérieure libyenne prit rapidement une autre tournure quand les incidents se précipitèrent en Egypte à la fin de 1956, millésime qui correspond à la découverte du pétrole saharien en bordure de la frontière fezzanaise, découverte qui fut le point de départ d'un nouveau rush sur le pétrole libyen.

Gardons en mémoire que Londres ne se résolut à l'abandon complet de l'Egypte que lorsque son traité avec la Libye fut paraphé. La Grande-Bretagne espérait remplacer sa base militaire d'Ismaïlia par une base équivalente installée en Libye pour conserver dans son rayon

de protection les intérêts de ses pétroliers au Moyen-Orient. Les 700 milliards de matériel de guerre accumulé dans Ismaïlia, le long du canal de Suez, furent répartis à Chypre, à Aden, en Afrique orientale anglaise et en Libye. Mais les Américains n'avaient pas incité les Egyptiens à chasser les Anglais d'Égypte pour leur permettre de se réinstaller sur la frontière égyptienne en Libye, les avions à réaction pouvant facilement suppléer au recul de la mer Rouge à la Cyrénaïque. Aussi les ennuis britanniques commencèrent-ils par une sorte d'hostilité de certains éléments libyens, ce qui n'empêcha pas les Anglais de préparer l'avenir en enrôlant dans l'armée libyenne, comme officier, le fils de l'aménokal du Hoggar, protégé français.

A cette sourde hostilité, qui se manifeste au point de mettre en cause le commandement du général iraquien sur les troupes libyennes, se joignit bientôt la propagande nassérienne.

Le colonel Nasser voyait d'un mauvais œil une force britannique se reconstituer sur son flan le plus difficilement défendable, la frontière libyo-égyptienne désertique. Moscou, qui croyait la Grande-Bretagne évincée de la Méditerranée orientale d'affaire de Chypre étant latente), n'appréciait pas la réinstallation britannique sur le front méditerranéen de la côte libyenne ; aussi 1.500 fonctionnaires égyptiens, payés moitié par Le Caire et moitié par Tripoli, vinrent-ils s'installer en Libye pour donner au pays « une structure administrative moderne ». L'atmosphère devint moins favorable aux Anglais. Il était évident que l'U. R. S. S., après ses efforts pour mettre en mauvaise posture les pétroliers anglo-saxons du Moyen-Orient, jugerait inopportun de les laisser créer un nouveau centre stratégique-pétrolier échappant au contrôle de ses amis musulmans. La Libye se transformait en baril de poudre.

Le divorce (plus ou moins passager) de 1959 entre Moscou et Le Caire, a provoqué d'importantes manifestations en Libye en faveur de Nasser. La confusion régnera donc encore longtemps à Tripoli, mais qu'il s'agisse de l'influence de l'un ou de l'autre en Libye, la France n'a rien à gagner dans ce voisinage du Sahara.

En 1956, la *Régie autonome des Pétroles* (R.A.P.) annonça que la *Compagnie de Recherches et d'Exploitation de Pétrole au Sahara* (C. R. E. P. S.) venait de trouver le naphte à faible profondeur le long de la frontière saharo-libyenne. Les Français ayant réalisé les premiers forages productifs sahariens à quelques kilomètres du Fezzan, on en déduisit que la série des gisements devait se continuer en Libye. Ce triomphe des données de Conrad Kilian allait donner à Tripoli une conscience de son importance qui lui manquait jusqu'alors.

Les Américains se réveillèrent aussi et une dépêche de New-York du 24 mars 1956 arrivait à Paris, précise dans sa concision :

« ...Les découvertes de pétrole dans le sud-est algérien ont déclenché une nouvelle course aux concessions pétrolières en Libye. *Cette situation pourrait bien contraindre les Nations Unies à procéder à un règlement des frontières en automne prochain.* »

Quel règlement de frontière puisque la France avait déjà abandonné Ghadamès et Rhat à la Libye ?

M. Guy Mollet, d'abord hostile à la ratification du traité franco-libyen, se hâta d'envoyer

les experts pour ajuster la frontière. La France abandonna 700 kilomètres carrés juste en lisière de la concession où le pétrole avait jailli et ne songea même pas à sauver l'aérodrome de Maison-Rouge, desservant le bassin d'Edjeleh, édifié par les Français. La nouvelle frontière coupe le camp d'aviation en deux... la partie libyenne nous étant laissée à bail pendant un certain nombre d'années. La France édifie une autre base aérienne un peu plus à l'ouest... A nos frais !

La concession étrangère collant à la frontière du côté Fezzan libyen appartenant à une filiale de la *Standard Oil of New Jersey*, les 700 km carrés de gisement presque certain furent inclus dans le permis de recherches américain.

A ce moment, les troupes françaises n'avaient pas encore évacué le Fezzan. La crainte de voir la France se raviser fut telle, qu'une note de Tripoli, lancée par Le Caire, avisa le gouvernement français que, si les troupes françaises quittaient le Fezzan à la date indiquée, le gouvernement libyen pourrait envisager l'octroi de concessions pétrolières à des sociétés françaises.

On sait déjà que M. Mollet brusqua la ratification du traité franco-libyen et que les troupes françaises partirent le jour indiqué. Constatation : la *Compagnie des pétroles Total (Libye)* est actuellement titulaire de quatre permis de recherches, le long de la frontière saharienne, côté libyen, et dans le golfe de Syrte, mais pas à Bréa. (Noms de ces permis : Djeffara 23, Djeffara .61, Syrte 24 et Fezzan 49.)

A son deuxième forage, « Fezzan 49 » a donné un débit d'huile. La Compagnie des Pétroles Total (Libye) a déjà augmenté son capital de 3,9 milliards à 5,2 milliards.

La compagnie concessionnaire est filiale de la Compagnie Française des Pétroles. Cette compagnie est une société d'Etat mixte. Cela signifie que le contrôle de la compagnie appartient à l'Etat français titulaire des actions A à vote plural (cf *La Nouvelle course au pétrole* ⁽²³⁾). Cette société a de puissants animateurs privés, banquiers internationaux gros actionnaires en actions B. et, en particulier des banquiers parisiens, déjà actionnaires des plus importants de la *Shell-Royal Dutch*. Et c'est le secret de polichinelle que la *Compagnie Française des Pétroles* est satellite de la *Shell-Royal Dutch* et actionnaire minoritaire dans certaines affaires de ce trust en Iraq, en Iran et dans le Golfe persique.

Autre bizarre coïncidence, les permis pétroliers tuniso-libyens et saharo-libyens de la *Compagnie des Pétroles Total (Libye)* s'interpénètrent avec ceux de l'*Anglo-Saxon petroleum*, filiale des trusts anglais ⁽²⁴⁾, voir la carte en conclusion.

En somme, les dernières positions françaises au Fezzan pourraient avoir été liquidées pour

²³ Dans ce précédent ouvrage, l'auteur a longuement décrit les étrangetés de la politique pétrolière de cette Compagnie.

²⁴ Deux de ces concessions joutées en bordure de la Méditerranée, touchant la frontière tunisienne, bénéficieront de l'exutoire maritime de Zouara. Zouara est le port formellement indiqué (avec Bréga) par Conrad Kilian, commue futur base d'évacuation du pétrole de cette région.

des intérêts purement pétroliers *dont les actions sont cotées en Bourse*.

Reste à savoir le pourcentage que l'on donnera — puisque la France ristourne 1,25% de sa part en Iraq aux héritiers de C. S. Gulbenkian — aux héritiers de Conrad Kilian.

Evidemment, tout cela n'est pas très joli, mais ce n'est que le déroulement logique des affaires en plouto-démocratie.

Pendant ce temps, les Français en Afrique du Nord dégringolent sous les balles des fellagha et des obus de mortiers de marque étrangère venant clandestinement de Libye, par la région de Ben Gardane particulièrement. Faisons le vœu que chaque militaire d'Algérie bénéficie au moins d'une action de pétrole saharien...

En Libye, sous la pression des éducateurs égyptiens, la mauvaise humeur augmenta à l'égard de la Grande-Bretagne. Le ministre Mustapha Ben Halim, agacé par les exigences britanniques, devint revendicatif avec d'autant plus d'autorité qu'il savait que le pétrole libyen serait bientôt une réalité et procurerait des profits appréciables au Trésor ; le gaz naturel jaillissait au Fezzan, le pétrole s'était révélé près de la frontière égyptienne. Le tout à des profondeurs très faibles rendant l'exploitation peu onéreuse, bref Kilian avait raison sur toute la ligne. Le premier ministre Ben Halim se grisant un peu de cet avenir haussa le ton envers les Anglais à la grande joie des Américains et des Egyptiens (et sans doute à leur instigation).

Ce renversement d'attitude inquiéta Idris Ier car Londres acceptait, outre sa subvention, de combler le déficit du budget, ce qui est quand même bien commode. On trouva donc que Ben Halim allait trop loin et, en mai 1957, des pressions persuadèrent le chef de gouvernement de laisser la place à un ministre Abdul Majid Kobar moins rigide envers les Anglais et surtout renonçant au contrôle des mouvements de troupes britanniques en Libye, contrôle évidemment inspiré par les conseillers égyptiens.

A leur tour, les Américains firent l'expérience de l'instabilité musulmane (ou de l'efficacité de la propagande nasséro-soviétique) et *Az Zanane*, journal de Tripoli, d'habitude modéré, prit violemment à partie, en octobre 1957, la politique américaine au Moyen-Orient en approuvant la politique du président Nasser. N'omettons pas une manifestation anti-française à Tripoli à la suite d'un incident de frontière, qui se produisit le 25 septembre dans le sud libyen, provoqué par une frontière mal définie ⁽²⁵⁾. Le climat n'étant pas bon pour les roumis,

²⁵ Comment avaient réagi les Français pour une erreur similaire des Libyens ?

« En 1953, les militaires français du poste saharien de Cargeau (Tibesti, sud du Fezzan) interceptèrent une formation libyenne fortement motorisée qui excursionnait en armes et en toute désinvolture au Sahara français. Excuse donnée par les officiers libyens : « En recensant la population, nous nous sommes égarés ». Nos méharistes préférèrent reconduire eux-mêmes, jusqu'à la frontière, les Libyens pour qu'ils ne s'égarassent plus. Mais, chemin faisant, ils rencontrèrent un détachement militaire anglais qui avait escorté la colonne libyenne depuis Benghazi et qui, redoutant les complications en allant plus avant, demeura sur place en attendant le retour des « égarés ». Les Français sont de bonne pâte ; non dupes, ils sourirent et l'histoire n'eut pas de suite. » (Dossier secret de l'Afrique du Nord, page 137).

Tripoli saisit directement les Nations Unies de l'incident alors que la France, oh ! bien conciliante, proposait une commission d'abornement de la frontière.

L'influence pronassérienne grandit à tel point que les étudiants libyens des universités du Caire réclamèrent la jonction de la Libye à la République Arabe Unie (Egypte-Syrie) et M. Abdul Majid Kobar déclara « l'amitié entre la Libye et l'Egypte est solide. »

Le nouveau cabinet constitué pour amorcer une détente avec les Anglais devint aussi dur que le précédent. Il demanda la réduction des effectifs britanniques en Libye. Des éléments nationalistes reprochèrent la présence du général irakien Adel Ahmed Ragheb à la tête de l'armée et dénoncèrent le « caractère agressif » de la base américaine de *Weelus Field* en Libye. Dans tout cela on sent nettement un mélange de mots d'ordre soufflés par le Caire, par les Américains et par les Soviétiques. L'idée qui chemine avec le plus de force est celle du rattachement à l'Egypte encore préconisée par le « Congrès du peuple » de Benghazi, mais l'anglophobie monta à tel point qu'en 1958, on envisagea une relève des troupes britanniques par les troupes américaines ; le général Taylor interrogé à ce sujet refusa de répondre.

La France déférant au désir de Tripoli, avait rétabli ses relations diplomatiques avec la Libye. Londres ne serait pas étrangère à ce revirement devant l'isolement qui se creusait autour de l'influence anglaise en Libye.

Brusquement, en avril 1958, la Grande-Bretagne fit savoir que si elle rapatriait 8.000 hommes de ses troupes en Libye, elle réduirait sa subvention annuelle à 1.250.000 livres. La bagarre devenait sérieuse ; aussi, en octobre suivant, enregistrait-on la démission du ministre des Affaires Etrangères, M. Wahba el Bouri, taxé d'ultra-nassérisme.

L'argument toucha vivement le Trône redoutant un trou de dix millions de dollars dans son budget. Les Américains se montraient-ils prêts à boucher ce trou ? ⁽²⁶⁾ Ne soyons pas trop angoissés, avec les musulmans nous enregisterons encore bien d'autres retournements.

Le plan Mansfield (du nom de son auteur, un sénateur américain) commença à retenir l'attention. Il apportait des lueurs sur les enfantillages des U. S. A. en matière musulmane ; l'échec du plan Eisenhower 1-Ki leur suffisait pas. Le plan Mansfield aurait-il plus de chance de réussir puisque cette fois il s'agissait, en partie, de la France en Algérie ?

Le sénateur Mansfield dit en substance :

« pourrait être désirable d'étudier la possibilité d'une union plus étroite de la Libye, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, qui pourrait être économique, soutenue par des liens avec l'Italie, la France et l'Espagne, en vue de former une sorte de glacis méridional. »

« Ces liens entre l'Europe méridionale et l'Afrique du Nord, avec les Etats-Unis comme non participants, pourrait avoir une grande importance pour combattre les efforts faits pour enlever cette région à l'Occident. »

²⁶ Depuis septembre 1951 jusqu'en septembre 1958, la Libye a coûté aux Etats-Unis 48.500.000 dollars y compris les dons en nature, *dont du blé*.

Traduisons ce « plan » :

Après avoir évincé la France du Fezzan, de la Tunisie et du Maroc, on demanderait un cadeau supplémentaire à Paris d'Algérie) afin de constituer, avec l'Italie (dépouillée de ses colonies par les anglo-saxons) et l'Espagne (responsable du Maroc anti-français), un bloc pour assurer la défense et la sauvegarde des trusts pétroliers puisque les U. S. A. spécifient bien qu'ils ne participeront pas à ce « glacis » rendu dangereux par les manœuvres anglo-américaines de 1949-50.

M. Paul Bertrand (*Journal des Carburants* n° 243) commenta justement :

« On ne saurait être plus clair et dire que la reprise des relations diplomatiques entre la Libye et la France (qui n'a nullement lieu de se féliciter des agissements du gouvernement libyen à son égard) est motivé par des raisons de haute stratégie pétrolière faciles à découvrir... »

La conclusion de Paul Bertrand est celle d'un pétrolier réaliste qui rejoint la nôtre :

« La Libye devient le champ clos où Américains et Anglais vont s'affronter avec les Egyptiens et les Russes. »

Laissons-les donc s'affronter, la France n'a pas à reconquérir une seconde fois les territoires conquis par Leclerc en 1942-43.

Le plan Mansfield englobe l'Algérie. Ce qui laisse supposer que « l'évolution de la France en Afrique » n'a pas encore dit son dernier mot.

Le haut-capitalisme français est assez d'accord avec cette formule dont la première version officielle surgit avec le ministre Félix Gaillard d'Aimé connue alors sous le nom de « Plan Gaillard-Monnet du club méditerranéo-saharien ». Et, comme en janvier 1959 une association *Compagnie Française des Pétroles — Standard Oil of New Jersey* s'est installée sur un périmètre de recherches le long de la frontière saharo-libyenne (côté Sahara français), tous les espoirs sont permis (au sénateur Mansfield).

Conrad Kilian, géologue de génie, diplomate lucide avait raison dans toutes ses thèses. Le Fezzan se révèle bien la clé de sécurité de l'Afrique. M. Robert Schuman ayant permis à nos alliés, de gâcher la légitime position française, nous ne voyons pas l'utilité de constituer un « glacis » avec des poitrines françaises pour défendre le bien volé à Leclerc et à Kilian (et à la France).

*Le fait capital :
la « frontière » de l'islamisme est forcée*

La conséquence tragique de la documentation qui précède n'est pas encore nettement perceptible. La situation libyenne n'est qu'une étape vers des évolutions historiques d'une plus grande portée et l'on s'apercevra davantage de la prescience de Kilian : un Fezzan syrtique était le barrage contre la poussée orientale vers l'Afrique. Expliquons rapidement la genèse des événements de demain.

Les conquérants arabes (d'Asie) qui envahirent l'Afrique du Nord ne se laissèrent pas arrêter par le détroit de Gibraltar et, en 711, Tarik vainquit Rodéric le dernier roi des Wisigoths d'Espagne. Cette victoire lui permit d'organiser la conquête arabe en Espagne et, dès 716, de proclamer Cordoue « capitale » du musulmanisme en Europe occidentale.

Après une succession d'émirs plus ou moins jouisseurs et administrateurs, Abd er Rahman, maître de Cordoue en 756, lassé du désordre, des impératifs trop lointains et sans doute des demandes de butin exprimées par ses souverains temporels et spirituels, décida de secouer la tutelle des califes de Damas. Il se déclara indépendant et rejeta la souveraineté de l'islamisme oriental. Il décida que Cordoue deviendrait la rivale de Bagdad qui régnait alors d'un éclat sans pareil dans le monde musulman.

Abd er Rahman et ses successeurs tinrent parole. Cordoue resta 525 ans sous la domination arabe et devint une ville des *Mille et une Nuits* avec ses cinq cents mosquées et ses centaines de palais magnifiques ; ses érudits constituèrent des bibliothèques comptant plus d'un million d'ouvrages pendant que la fusion de la race latine commençait son métissage hispano-arabe dans les harems des conquérants.

Partout où les Arabes passaient — leurs conquêtes étaient aussi des « croisades » pour propager la foi en Mahomet — leur premier soin visait la conversion — de gré ou de force — des populations nord-africaines, lesquelles — Berbères pour leur donner une appellation générale — étaient idolâtres, fétichistes, chrétiennes ou athées. Les descendants des colonies puniques, romaines, vandales etc. de plus en plus fondus dans la population autochtone, ajoutaient à la confusion confessionnelle nord-africaine. Pour échapper au cimetière ou à l'esclavage, les Berbères et assimilés préférèrent embrasser la religion des hommes venus d'Asie et dont beaucoup, d'ailleurs, fuyant la misère ou l'intolérance des sectes musulmanes) s'établirent parmi eux.

Les prêches des sages du mahométanisme eurent pour résultat — non général — de raréfier les luttes permanentes entre tribus et surtout de grouper des tentes. Quelques marabouts et chefs guerriers obligèrent des voisins à reconnaître leur suzeraineté. Ainsi le marabout Ibn Yassin créa la dynastie berbère des Almoravides, tandis que Mohammed ben Touverth fondait celle — non moins berbère — des Almohades. Tous ces Nord-Africains Berbères devenus excellents musulmans.

Les Asiatiques, maîtres du sud de l'Espagne, ayant rejeté la tutelle de Damas et de Bagdad, se trouvaient dans l'obligation de maintenir leur force par l'adjonction d'occupés convertis. Bien avant le général Franco, qui n'eut pu réussir sans l'aide des *regulares* berbères rifains, les maîtres arabes de l'Espagne eurent recours aux Berbères musulmanisés qui ne pouvaient décemment, au nom de la foi commune, refuser leur concours à leurs vainqueurs.

Peu à peu, des musulmans berbères occupèrent des places de choix dans les affaires des musulmans arabes d'Espagne et, lorsqu'au XI^{ème} siècle, la chute du khalifat accentua la décadence arabe, les Almoravides se substituèrent aux Asiatiques ; Cordoue passa sous leur

domination.

Nouvelle bagarre, cette fois uniquement entre Berbères musulmans et les Almohades supplantèrent les Almoravides. Tout cela avec des intrigues multiples et complexes, les Arabes encore influents soutenant tour à tour les uns ou les autres, tandis que des émissaires venus d'Orient ajoutaient aux troubles en essayant de rétablir la prééminence du musulmanisme oriental.

L'Europe sortait de sa léthargie médiévale avec la disparition de la hantise de l'an 1.000. A Cordoue, les sages savaient que la route de l'expansion vers le nord leur était barrée depuis l'écrasement de leurs ancêtres à Maupertuis par Charles Martel et ces « Francs » demeuraient, malgré les siècles, un épouvantail ; ils connaissaient les exploits de Philippe-Auguste, l'action tenace de Louis-le-Gros, les croisades de Louis VI et de Louis VII. L'islamisme se montrait inquiet autant en « Terre sainte » qu'en Espagne.

Cette inquiétude provoqua des rapports plus philosophiques entre Cordoue et Damas. Au début du XIII^{ème} siècle, musulmans d'Orient et d'Occident convinrent de l'inanité de se chicaner entre musulmans alors que les portes communes menaçaient d'être enfoncées par les croisades des catholiques. Avec beaucoup de réalisme, ils établirent une distinction entre les hommes de même foi appartenant à des continents différents, cela, eu égard à l'origine berbère des Almoravides et des Almohades. Alors fut réalisé ce que l'on appelle « l'accord de Cordoue ».

L'islamisme se séparait en deux zones d'influence, l'islamisme oriental et l'islamisme occidental. Une « frontière » entre ces islamismes fut décidée d'un commun accord. *Le tracé de cette frontière imaginaire et morale suivait une ligne à peu près perpendiculaire au rivage méditerranéen en partant du golfe de Syrte en Libye.*

En 1236, Ferdinand de Castille chassa les musulmans (Arabes et Berbères) d'Espagne qui se replièrent au Maroc et dans le restant de l'Afrique du nord. *Malgré cet événement, pendant plus de sept siècles, l'accord de Cordoue fut scrupuleusement observé des deux côtés.* La Libye constituait cette sorte de zone limite religieuse entre deux éléments de la même foi. ⁽²⁷⁾

²⁷ Remarquons que, même avant l'accord de Cordoue, la Syrtique fut toujours considérée comme la séparation entre l'Asie et l'Afrique alors que la limite géographique la situe en mer Rouge.

Alexandre Baschmakoff, dans son étude *La Tripolitaine et la Cyrénaïque* (1912), écrivit :

« *Les limites du pouvoir de Cyrène à l'époque hellénique ne dépassaient pas le milieu de la côte de la Grande Syrte.*

« *Cette limite est très précise ; elle coïncide avec le point nommé Mouktar où, dans l'antiquité, il y avait les « autels des Philènes ». Les bancs de sable de la mer à cet endroit ont été une limite naturelle qui a toujours eu de la valeur politique* (page 47). *La province romaine d'Afrique ne s'étendit pas au delà des anciennes limites carthaginoises... elle ne fut étendue à toute la Tripolitaine, jusqu'aux « autels des Philènes » (au centre de la Grande Syrie) qu'après la bataille de Thapsus.* » (Page 59).

Baschmakoff précisa (page 75), en détaillant la dynastie des Almohades, que son représentant El Mansour régna de Séville à Marrakech *et aux limites de la Cyrénaïque* « ...sous lui, LE POUVOIR OCCIDENTAL ARABE arriva à son apogée... »

L'accord de Cordoue préserva l'Islam occidental de l'esprit religieux rétrograde de l'Orient et de ses luttes confessionnelles. *Jamais, avant que les Britanniques n'instaurassent la paye en Libye, en 1950, l'Orient ne s'occupa de sa sœur occidentale*, (si l'on excepte quelques menées à tendance politique en Tunisie, avant 1914, le bey de Tunis étant le descendant d'un ancien préfet turc.) *Les visées de l'islamisme oriental* définies dans la bible de Nasser, *sur l'islamisme occidental pour une confédération islamique allant de Bagdad à Casablanca* », ne datent que du jour où la propagande nassérienne et ses fonctionnaires s'implantèrent en Libye.

Le président Nasser avait brisé l'accord de Cordoue et la « frontière » islamique libyenne. Il ouvrait à l'Orient et à ses supporters la voie africaine n°2 vers le centre-africain (Tchad) ainsi que le chemin des anciens conquérants arabes vers l'Afrique du Nord. Historiquement, le rôle de Nasser même s'il vient à disparaître, demeure considérable. Il a forcé la porte de l'Afrique ayant su habilement profiter des querelles occidentales et de la cupidité des anglo-saxons.

Conrad Kilian connaissait-il l'accord de Cordoue ? Nous n'en savons rien et nous n'avons pas eu la possibilité de l'apprendre. Il se peut que les hommes de génie recréent l'Histoire à leur insu, ou qu'ils en aient intuitivement une vision juste, même s'ils en ignorent le détail.

Des hommes politiques français ont refusé les avis de conseillers désintéressés. Ils sont encore pourvus de places à hautes responsabilités, bien rémunérées. Conrad Kilian, pauvre, a été assassiné pour avoir eu raison avant tout le monde.

Il est prévu que la première cité saharienne portera le nom de Conrad Kilian. A son titre de géologue de génie, il conviendra d'ajouter celui d'homme d'Etat car l'homme d'Etat est celui qui prévoit les événements au lieu de les subir.

CONCLUSION

Notre conclusion sera brève.

Quand les Italiens occupaient la Libye, aucun périmètre de recherches pétrolifères ne figurait dans la carte économique du pays.

Quand l'indépendance libyenne fut proclamée en 1950, il n'y avait pas davantage de découpages pétroliers.

En 1952, les Britanniques commencèrent à faire attribuer des concessions à leurs trusts nationaux.

Ensuite, les Américains intervinrent à leur tour en faveur de leurs intérêts pétroliers.

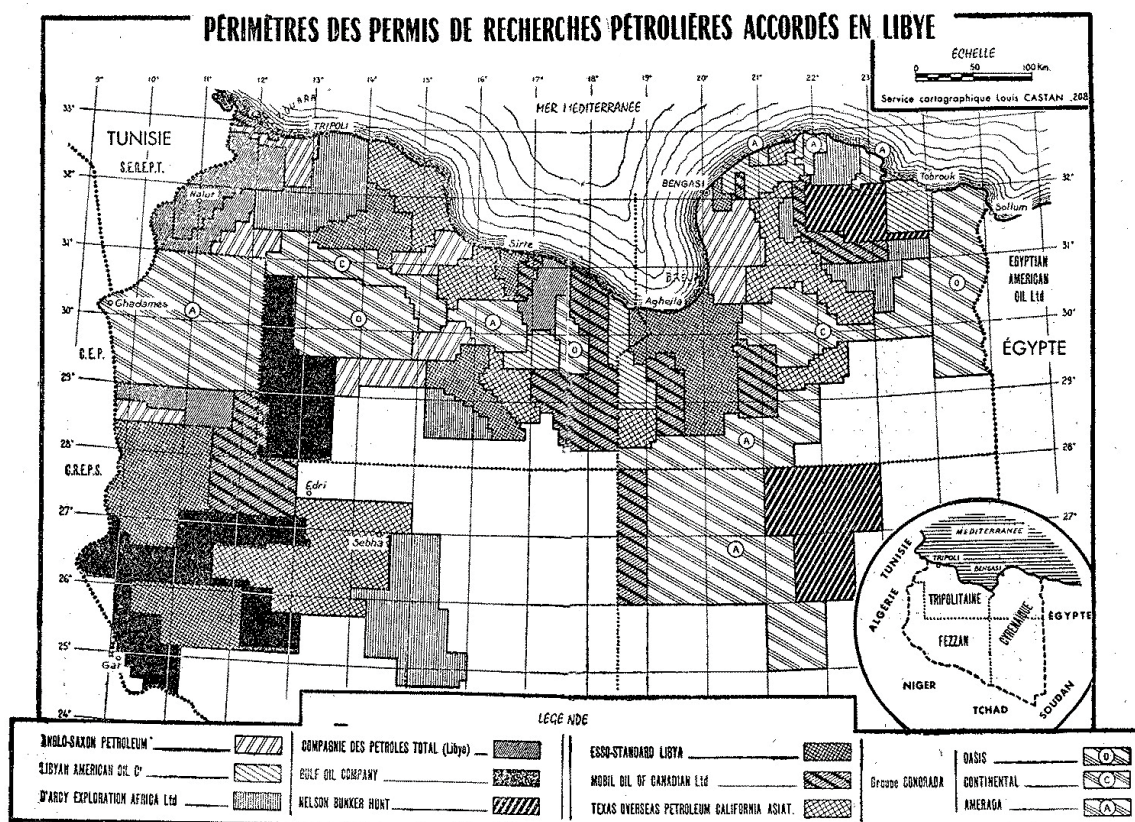
Alors, tournez la page pour apprécier où en est présentement la question.

Ne vous laissez pas abuser par *Mobil Oil of Canadian* qui n'est qu'une filiale du trust américain *Socony Vacuum* ; (*Socony* est la contraction de *Standard Oil of New-York*).

Kilian insistait surtout sur la richesse pétrolifère du Fezzan oriental. Or, en 1958, des découvertes importantes de pétrole ont eu lieu sur des permis de recherches appartenant au permis « Syrte » de la *Cie Total (Libye)*. Ainsi se justifiait le Fezzan Syrtique (français).

La triste moralité de l'aventure de Conrad Kilian est ainsi illustrée : une société d'État mixte française à actions cotées en Bourse, de tendance pro-britannique, alliée aux Britanniques dans plusieurs affaires du Moyen-Orient, se révèle bénéficiaire de l'escroquerie fezzanaise au détriment de la France... C'est, peut-être, ce qu'il fallait démontrer.

Les croquis valent mieux que des longs commentaires.



Dans cette carte, remarquez bien :

1. Le long de la frontière tunisienne, le bloc anglo-français « interpénétré », *Compagnie des Pétroles Total (Libye)*, *Anglo-Saxon Pétroleum* et *d'Arcy Exploration Africa Ltd* (deux filiales des grands trusts britanniques) ;
2. Le long de la frontière saharienne, le second bloc *Compagnie des Pétroles Total (Libye)* et *Anglo-Saxon Petroleum*.

Cette carte ⁽²⁸⁾ que nous reproduisons confirme le génie du géologue Conrad Kilian en même temps qu'elle illustre le repas des fauves qui trouveront, peut-être, en exécutant leurs sondages, les ossements des soldats de Leclerc et le chiffon tricolore que Conrad Kilian enterra. entre Rhat et Toummo quand il voulut donner un territoire pétrolifère à la France.

²⁸ La reproduction de cette carte a été aimablement autorisée par M. V. Brama., directeur du *Journal des Carburants*.

Pour compléter cette carte, ajoutons ce renseignement :

En août 1958, le gouvernement libyen a accordé un permis de recherches au groupe allemand *Deutsche Erdoel A. G.* s'étendant sur près de 40.000 km. carrés au sud du Golfe de Syrte. Les prospections ont commencé fin 1959.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	9
--------------------	---

1^{RE} PARTIE : AVEC CONRAD KILIAN

ESSAI SUR CONRAD KILIAN	13
LES AVERTISSEMENTS DE CONRAD KILIAN	27
FRONTIÈRES TOURMENTÉES	37
RES NULLIUS ?	43
LIBYE SOUS TUTELLE ITALIENNE	49
DÉBUTS DES INTRIGUES EN LIBYE-FEZZAN	57
ESSAIS POUR LA RÉALISATION DU PÉTROLE FEZZANAIS	63
L'OFFRE EXTRAORDINAIRE DU CANADA À LA FRANCE	77
ABSENCE DE LA FRANCE	85
LA MORT DE CONRAD KILIAN	95

2^E PARTIE : A QUI PROFITE LE CRIME ?

LA FRANCE PERD LE FEZZAN	105
LA LIBYE À L'HEURE ANGLAISE	109
L'EXPULSION DE LA FRANCE DU FEZZAN	115
QUI EST RESPONSABLE DE LA PERTE DU FEZZAN ET DE SES SÉQUELLES FRANÇAISES ? ---	123
LIBYE, CARREFOUR MONDIAL NÉVRALGIQUE	127
CONCLUSION	137

ACHEVE D'IMPRIMER
PAR LA S.I.T.V.
RUE DU GENERAL-LECLERC
VIRE (CALVADOS)

Dépôt légal : 2^{me} trimestre 1959.

OUVRAGES DE **PIERRE FONTAINE**

Dossier secret de l'Afrique du Nord

Les intrigues des intérêts privés en Afrique du Nord. Les appétits des grandes puissances, leurs interventions, leurs appuis, leurs agents. Les complicités à l'intérieur du régime. L'Afrique du Nord et les grands cartels internationaux. Les dessous d'une politique d'abandon et de trahison.

10^e mille

Un fort vol. in-8° de 225 pages : 660 fr.

LA NOUVELLE COURSE AU PETROLE

un passionnant ouvrage unique au monde par
sa documentation sur l'actualité pétrolière

Des faits, des chiffres ! Tout est expliqué et prévu dans *la Nouvelle Course au Pétrole*. Un livre qui est une révélation pour une opinion publique abusée.

10^e mille

1 vol. in-8° Jésus de 256 pages avec cartes 660 fr.

ABD-EL-KRIM

Origines de la rébellion nord-africaine

Un livre indispensable pour comprendre les événements d'Algérie
1 volume in-16 Jésus, couverture deux couleurs avec
carte et photographies hors texte 680 fr.

LES SEPT COULEURS, 58, rue Mazarine, Paris (6°)
C.C.P. 218219 Paris

Prix : 750 fr.